

Besoins, réalités et valeurs des familles à faible revenu



ayant des enfants de 0 à 10 ans
dans la MRC Abitibi



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE



Maison de la
Famille d'Amos

Janvier 2004

*Besoins, réalités et valeurs des familles à faible revenu
ayant des enfants de 0 - 10 ans dans la MRC Abitibi*

.....

Rédaction

Guillaume Beaulé

Équipe de recherche

Guillaume Beaulé

André Brousseau

Antoinette Desjardins

Olivia Hernandez-Sanchez

Sylvain Boucher

Diane Champagne

Clément Fortin

Idée originale

Sylvain Boucher

Réalisation des entrevues

Sylvain Boucher

Mise en page et relecture

Nicole Laplante

© Régie régionale de la santé et des services sociaux
de l'Abitibi-Témiscamingue, 2003

*Reproduction autorisée à des fins non commerciales
avec mention de la source. Toute reproduction totale
ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.*

ISBN : 2-89391-210-9

DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 2003

DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, 2003

Prix : 18,00 \$ + frais de manutention

Vous pouvez vous procurer ce document au centre de documentation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue au 1, 9^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9, tél. : (819) 764-3264, poste 49209.

REMERCIEMENTS

Cette recherche fut réalisée grâce à l'incalculable collaboration de plusieurs personnes qu'il convient de remercier chaleureusement.

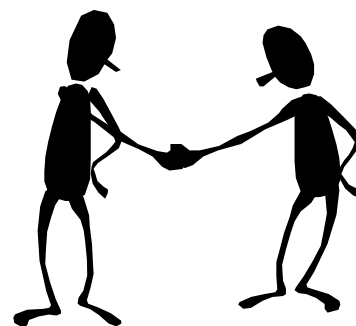
Les membres de l'équipe de recherche pour leur soutien, leurs commentaires constructifs et leur disponibilité :

- Monsieur Sylvain Boucher, agent de recherche à la Maison de la Famille d'Amos qui a eu l'idée originale de cette recherche et pour la réalisation des entrevues;
- Monsieur André Brousseau, membre du conseil d'administration de la Maison de la Famille d'Amos;
- Madame Diane Champagne, PhD, professeure à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT);
- Madame Antoinette Desjardins, coordonnatrice à la retraite de la Maison de la Famille d'Amos;
- Monsieur Clément Fortin, président du Comité de la recherche pour le CLSC-CHSLD les Eskers;
- Docteure Olivia Hernandez-Sanchez, médecin-conseil à la Direction de santé publique (DSP) de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (Régie régionale).

Ainsi que madame Gaétanne Cormier, agente de recherche à la Direction de santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, qui a participé à la réalisation du protocole de recherche en début de parcours.

Madame Nicole Laplante pour le travail de mise en page et pour son assistance technique.

Un merci bien particulier à toutes les personnes qui ont bien voulu accorder une entrevue. Merci également au CLSC les Eskers et à la Maison de la Famille d'Amos pour l'utilisation de leurs locaux et de leur matériel.



La réalisation de ce projet a été rendue possible, grâce à une subvention conjointe du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, dans le cadre du Programme de subventions en santé publique.

TABLE DES MATIERES

	Page
REMERCIEMENTS	III
INTRODUCTION	1
CHAPITRE PREMIER - QUELLE EST LA PROBLÉMATIQUE LIÉE À CETTE RECHERCHE?.....	5
1.1 LA PAUVRETÉ ET SES IMPACTS	5
1.2 LE RÔLE PARENTAL	7
1.3 LES ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX.....	11
1.4 LES VALEURS	12
1.5 LE RAPPORT DES INDIVIDUS AUX SERVICES.....	13
1.6 LE PORTRAIT DE LA MRC ABITIBI	15
CHAPITRE 2 - SUR QUELLES BASES MÉTHODOLOGIQUES REPOSE CETTE RECHERCHE?	21
CHAPITRE 3 - QUEL EST LE PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES FAMILLES À FAIBLE REVENU?.....	27
3.1 SEXE ET ÂGE	27
3.2 LA SCOLARITÉ.....	28
3.3 LES CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES	28
3.4 LE MILIEU DE VIE	29
3.5 LE REVENU FAMILIAL	29
3.6 LE STATUT PROFESSIONNEL.....	32
3.7 LES CONDITIONS DE LOGEMENT	34
3.7.1 LES CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS	34
3.7.2 LA SATISFACTION FACE AUX CONDITIONS DE LOGEMENT	34
3.8 LE RÉSEAU SOCIAL	37
3.8.1 LA COMPOSITION DU RÉSEAU SOCIAL	37
3.8.2 LA DESCRIPTION DE L'AIDE REÇUE	42
3.9 LA PERCEPTION DU RÔLE PARENTAL.....	44

CHAPITRE 4 - QUELS SONT LES ÉLÉMENTS AYANT UNE INCIDENCE

SUR LES FAMILLES À FAIBLE REVENU?	55
4.1 LE TRANSPORT	55
4.2 LE RÉPIT ET LE SOUTIEN	57
4.2.1 DU RÉPIT	57
4.2.2 DU SOUTIEN	59
4.2.3 LES DIFFICULTÉS LIÉES AUX HABILITÉS PARENTALES	61
4.3 LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES	65
4.4 LES LOISIRS ET LES ACTIVITÉS	69
4.5 LE GARDIENNAGE	70
4.6 LES CARACTÉRISTIQUES FAMILIALES ET LES TENSIONS QUOTIDIENNES	72
4.6.1 LA FAMILLE MONOPARENTALE	73
4.6.2 LA FAMILLE BIPARENTALE	75
4.7 LE TRAVAIL ET LA FAMILLE : DÉFIS ET RÉALITÉS À CONCILIER	76
4.8 D'AUTRES ÉLÉMENTS AYANT DE L'IMPACT SUR LES FAMILLES	83

CHAPITRE 5 - QUELS SONT LES ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX DES INFORMATRICES

ET LEUR INFLUENCE SUR LE RÔLE PARENTAL?	89
5.1 LES RELATIONS HARMONIEUSES AVEC LEURS PARENTS DURANT LEUR JEUNESSE	89
5.2 LES DIFFICULTÉS VÉCUES AVEC LEURS PARENTS DURANT LEUR JEUNESSE	91
5.2.1 L'ABSENCE D'UN PARENT OU DES PARENTS	91
5.2.2 LA VIOLENCE PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE	94
5.2.3 LA TOXICOMANIE	96
5.2.4 LA MALADIE	97
5.3 L'INFLUENCE DES ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX SUR LE RÔLE PARENTAL	98

CHAPITRE 6 - QUELLES SONT LES VALEURS DES INFORMATRICES

ET LEUR INFLUENCE SUR LE RÔLE PARENTAL?	105
6.1 LES VALEURS À TRANSMETTRE AUX ENFANTS	105
6.2 L'ORIGINE DE CES VALEURS	108
6.3 LE CONTRASTE ENTRE LES VALEURS DES INFORMATRICES ET CELLES QU'ELLES PERÇOIVENT DANS LA SOCIÉTÉ	110

6.4 L'IMPACT DES DIFFÉRENCES ENTRE LES VALEURS DES INFORMATRICES ET CELLES QU'ELLES PERÇOIVENT DANS LA SOCIÉTÉ	115
6.5 LES MODÈLES QUI INFLUENCENT LES INFORMATRICES.....	118
CHAPITRE 7 - QUELS SONT LES BESOINS DES FAMILLES À FAIBLE REVENU EN LIEN AVEC LES SERVICES?	125
7.1 LA CONNAISSANCE ET L'UTILISATION DES SERVICES EXISTANTS	125
7.2 LES SERVICES À DÉVELOPPER DANS LE MILIEU.....	130
7.2.1 L'ÉDUCATION SUR LE RÔLE PARENTAL.....	130
7.2.2 LE GARDIENNAGE.....	131
7.2.3 LES LOISIRS	132
7.2.4 LE TRANSPORT.....	132
7.2.5 LE SOUTIEN AUX PARENTS.....	133
7.2.6 LES SERVICES SPÉCIALISÉS EN SOIN DE SANTÉ	133
7.2.7 LES SERVICES DE RÉPIT	134
7.2.8 L'ACCÈS À L'INFORMATION	135
7.2.9 L'AIDE AUX DEVOIRS.....	135
7.2.10 LE DÉPANNAGE ALIMENTAIRE	136
7.3 DES ALTERNATIVES À L'UTILISATION DES SERVICES.....	136
CONCLUSION	143
ANNEXE I - LISTE DES 18 VALEURS UTILISÉE EN ENTREVUE.....	155
ANNEXE II - COMPILATION DES GRILLES DE SERVICES COMPLÉTÉES PAR LES INFORMATRICES.....	157
ANNEXE III – MRC ABITIBI.....	159
BIBLIOGRAPHIE	163

INTRODUCTION

La Maison de la Famille d'Amos existe depuis 1986. Sa mission consiste à soutenir les familles de la municipalité régionale de comté (MRC) Abitibi et favoriser le développement des enfants de 0 à 5 ans, en privilégiant le dépistage et la prévention. Dans l'optique de répondre de manière adaptée aux besoins des parents et de les soutenir dans leur rôle d'éducateur, elle désire connaître davantage le vécu des familles sur son territoire.

Dans ce contexte, elle dépose au printemps 2002 une idée de recherche dans le cadre du Programme de subvention en santé publique de la Régie régionale. Le projet accepté est mis en œuvre de septembre 2002 à octobre 2003 par un agent de recherche, soutenu par une équipe de recherche formée de représentants de la Maison de la Famille d'Amos, de professionnels de la santé et d'un professeur à l'UQAT. L'objectif général est de dresser un portrait des déterminants¹ qui ont une influence sur le rôle parental des familles à faible revenu, ayant des enfants de 0 à 10 ans. Plus spécifiquement, il s'agit :

d'établir un portrait général et sommaire des déterminants sociaux et démographiques (scolarité, revenu, taille et composition de la famille);

d'établir un portrait détaillé des déterminants suivant :

1. histoires familiales (antécédents);
2. valeurs et croyances (familiales et sociales);
3. services en terme de besoins.

Le choix de ces trois déterminants est justifié par la pauvreté des recherches en ce qui a trait aux valeurs et croyances, par le degré d'influence important de l'histoire familiale sur le rôle parental et par l'absence d'études sur les services dans la MRC Abitibi. Bien que la Maison de la Famille se concentre sur les enfants âgés de 0 à 5 ans, la période 6 à 10 ans est également incluse dans la population à l'étude étant donné que les besoins de ces familles sont en général peu documentés.

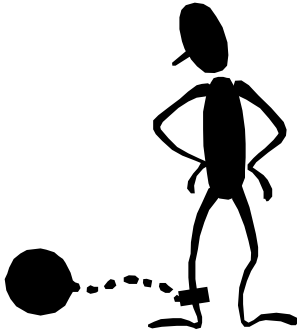
1. Les déterminants sont les facteurs qui influencent les compétences parentales, tel que développé par Bronfenbrenner (1979) et Belsky (1984). Ces facteurs peuvent être liés aux caractéristiques des parents, à celles enfants ou de l'environnement social.

Chapitre premier

QUELLE EST LA PROBLÉMATIQUE LIÉE À CETTE RECHERCHE?

CHAPITRE PREMIER – QUELLE EST LA PROBLÉMATIQUE LIÉE À CETTE RECHERCHE?

1.1 La pauvreté et ses impacts



Dans sa définition classique, la pauvreté renvoie à l'insuffisance de ressources financières qui limite la satisfaction des besoins essentiels de l'individu (nourriture, vêtement, logement) (MESS, 2002). Dans ce contexte, elle touche davantage les chômeurs, les prestataires de l'aide sociale, les travailleurs saisonniers, les employés à temps partiel ou au salaire minimum (Berthiaume, 2000; CNBS, 2000, Lesemann, 1995). Toutefois, la pauvreté comporte également des facteurs sociaux et culturels. Ainsi, en plus de l'exclusion économique, elle fait référence à l'isolement social, visible par la qualité du tissu social et la présence ou non d'un réseau d'entraide qui permettent à un individu de participer ou non à un mode de vie dominant, axé sur la consommation, approuvé par l'ensemble de la société (Clément *et al.*, 2002; Berthiaume, 2000; Lesemann, 1995). Bref, la pauvreté comprend une dimension financière et matérielle, soit l'avoir, une dimension sociale, soit le pouvoir, lié aux possibilités de choisir afin de favoriser autant l'autonomie que l'inclusion dans la communauté, et finalement une dimension culturelle, soit le savoir, la maîtrise des connaissances et des compétences pour réagir aux événements vécus (INSPQ, 2002; MESS, 2002).

Les impacts découlant de la pauvreté s'avèrent nombreux. Il existe ainsi plusieurs liens entre faible revenu, qui est l'indicateur le plus courant dans la documentation pour identifier les personnes défavorisées, et santé. En général, ces personnes connaissent plus de périodes où elles ont une maladie, plus d'accidents et par conséquent, plus d'hospitalisations. Elles ont également une espérance de vie plus courte (INSPQ, 2002; ISO, 2002[e]; MESS, 2002; Ross et Roberts, 1999; Steinhauer, 1999; Hernandez-Sanchez, 1997; Lesemann, 1995). Par exemple, l'espérance de vie chez les hommes au Québec est de 76 ans. Toutefois, elle diminue à 71 ans chez ceux qui se situent dans le cinquième le plus défavorisé de la population, et augmente à 80 ans chez ceux du cinquième le plus favorisé (INSPQ, 2002). En ce qui a trait aux problèmes de santé (troubles de la vue, de l'ouïe, troubles moteurs, etc.), qui interfèrent dans le

fonctionnement quotidien d'une personne, ils sont présents dans 14 % des familles canadiennes à faible revenu et chez seulement 6 % des familles à revenu élevé (Ross et Roberts, 1999). De plus, les personnes pauvres vivent habituellement plus de dépressions et de détresse psychologique (CCDS, 2002; Collini, 2001). Comment le revenu peut-il influencer autant sur la santé des individus? Les auteurs de l'INSPQ apportent l'explication suivante :

« Un bon revenu mène à une bonne santé, non seulement parce qu'il permet de mieux s'alimenter, se vêtir, se loger et combler ses besoins primaires, mais aussi parce qu'un bon revenu permet davantage de choix et d'emprise sur sa destinée ». (INSPQ, 2002 : 4)

Il existe aussi des liens entre faible revenu et conditions de logement. Ainsi, les coûts de logement pour les familles à faible revenu, notamment monoparentales, représentent une dépense qui ampute lourdement leur budget (Lefebvre, 2003; Dandurand, 1995). Il est admis dans la documentation qu'une famille qui consacre plus de 30 % de son budget pour se loger vit généralement une situation financière difficile, puisque ce coût important entraîne inévitablement des coupures de dépenses dans les autres postes budgétaires essentiels, tels la nourriture ou les vêtements (Collini, 2001). D'ailleurs, concernant la nourriture, notons qu'en 1996, 62 000 enfants canadiens ont vécu des périodes où ils ne mangeaient pas à leur faim (CCDS, 2001). Puisqu'elles doivent limiter leurs dépenses, les personnes défavorisées habitent souvent des logements dont les conditions d'habitabilité sont inférieures aux normes (Lefebvre, 2003; CRDAT, 2001; Ross et Roberts, 1999). Enfin, les familles défavorisées ont moins accès à la propriété puisqu'une maison représente généralement des dépenses plus substantielles qu'un logement locatif. Par exemple, au Canada, 40 % des familles se situant dans le quintile le plus pauvre de la population possèdent une maison, contre 85 % de celles du quintile le plus riche (Lefebvre, 2003).

Il est également possible d'établir des liens entre faible revenu et composition familiale. En effet, plusieurs auteurs démontrent que les familles monoparentales, particulièrement dirigées par une femme, vivent davantage une situation financière précaire, comparativement aux familles biparentales (ISQ, 2002(b); CCDS, 2001; CNBS, 2000; Juneau *et al.*, 1999; Dandurand, 1995; Lesemann, 1995). La sous-scolarisation des femmes et les inégalités salariales entre hommes et femmes, sur le marché du travail, expliqueraient cette tendance. En plus, les femmes occuperaient davantage des emplois mal rémunérés, dans le secteur des services et du bureau

(Dandurand, 1995; Lesemann, 1995). Cependant, même si la monoparentalité et la séparation tendent à accroître la pauvreté des familles, une étude révèle que deux familles monoparentales sur trois réussissent à briser le cycle de la pauvreté sans contracter une nouvelle alliance. Ce résultat indique que la pauvreté peut parfois être de courte période et qu'elle ne dépend pas d'un seul facteur (Schechter et Paquet, 2000). Enfin, plus une famille est composée de nombreux enfants, plus elle a tendance à être défavorisée économiquement (ISQ, 2002[b]; CNBS, 2000).

En ce qui concerne l'éducation, il semble que les personnes défavorisées aient en général une faible scolarité (ISQ, 2002[b]; Lesemann, 1995). Ainsi, selon une étude canadienne, 33 % des enfants pauvres avaient des parents sans diplôme d'études secondaires, alors qu'à peine 4 % avaient des parents avec un diplôme universitaire. Les auteurs expliquent que la scolarité a un impact sur le type d'emploi exercé par l'individu et sur le salaire reçu, les emplois mieux rémunérés nécessitant habituellement plus de scolarité, même si un diplôme ne constitue pas une garantie contre les risques d'appauvrissement (CNBS, 2000; Frappier, 1995). En d'autres termes, même en milieu défavorisé, un individu avec une scolarité élevée dispose de plus de moyens pour se sortir de cette situation. Cependant, les enfants de familles défavorisées ont plus de difficultés à poursuivre des études, en raison soit de difficultés d'apprentissage, ou de contraintes financières lorsqu'il est question d'études postsecondaires (CNBS, 2002; Clément *et al.*, 2002; Bellerose *et al.*, 1999[a]; Ross et Roberts, 1999; Steinhauer, 1999). Cette tendance contribue à perpétuer le cycle de la pauvreté.

Dans son ensemble, la pauvreté entraîne des impacts sur les individus et constitue également un élément important lié aux problèmes familiaux. Ces contraintes engendrent du même coup un stress considérable chez les parents, en plus d'un sentiment d'exclusion sociale et de honte qui favorise leur isolement. Ces conditions de vie peuvent donc provoquer des conséquences dans l'exercice de leur rôle parental (CNBS, 2002; Berthiaume, 2000; Steinhauer, 1999; Hernandez-Sanchez, 1997).

1.2 Le rôle parental

Il se dégage de la documentation trois dimensions liées au rôle parental (CLSC de la Région- Sherbrookoise, 2000; Bellerose *et al.*, 1999[b]; Samy, 1999; Hernandez-Sanchez, 1997; Dubé et Provost, 1991; Massé, 1991). Premièrement,



les parents doivent fournir un environnement matériel sain favorisant le développement physique et social des enfants. Cela comprend donc les soins de base, c'est-à-dire l'alimentation, les vêtements, l'hygiène et le logement. Deuxièmement, ils doivent assurer le soutien affectif des enfants. Il s'agit alors de répondre à leurs demandes et de leur accorder de l'attention, de la gratification et des encouragements, afin de soutenir le développement de l'estime de soi et d'un sentiment de sécurité. Troisièmement, les parents doivent procurer un encadrement et une éducation aux enfants, afin de les outiller pour qu'ils puissent s'intégrer socialement. En d'autres termes, il s'agit du contrôle parental qui consiste à guider les enfants et à superviser leurs comportements, en imposant des règles à suivre et des punitions dans les cas de désobéissance. Les parents doivent aussi donner l'exemple en demeurant à la fois flexibles et non-autoritaires. Le rôle parental s'avère donc complexe :

« Être parent constitue certainement un des rôles sociaux les plus exigeants sur les plans intellectuel, physique et émotionnel. Ce rôle nécessite un engagement important de l'adulte afin de nourrir, protéger, soigner, instruire et éduquer, mais aussi écouter, rassurer, reconforter et amuser le jeune enfant dont il ou elle a la responsabilité, et ce, pendant plusieurs années. Il s'agit d'une tâche qui demande temps et énergie et qui est d'autant plus complexe qu'elle s'inscrit à notre époque dans un contexte social plutôt contraignant pour son accomplissement. Ces contraintes sont associées au fait d'un accès sans précédent des deux conjoints au marché du travail, ainsi qu'à une instabilité croissante des unions conjugales, instabilité qui se traduit par un accroissement de la monoparentalité et des recompositions familiales » (ISQ, 2002[d]) : 21).

L'exercice du rôle parental a une influence directe sur les enfants. Lorsque les parents l'exercent de façon adéquate, cela permet aux enfants de se développer socialement et de s'épanouir comme être humain. Ils sont alors mieux outillés afin d'explorer leur monde, de réguler leurs émotions, d'entretenir de bonnes relations avec les autres, de surmonter leur stress et de réussir tant sur le plan des études que du travail (Steinhauer, 1999; Hernandez-Sanchez, 1997; Tarabulsy et Tessier, 1996). Cependant, si les parents négligent leur supervision, ou au contraire s'ils encadrent les enfants de façon excessive, s'ils ne les encouragent pas suffisamment ou s'ils ne leur offrent pas une présence de qualité, ils peuvent contribuer au développement de difficultés.

Les différents auteurs consultés nomment une panoplie de ces difficultés : accroissement du stress, de l'insécurité, de l'isolement, des troubles de sommeil, de l'anxiété, de l'agressivité, de

l'hyperactivité et de la perte de confiance en soi. Ces difficultés peuvent en entraîner d'autres : diminution du rendement scolaire, naissance d'idées suicidaires, problèmes de santé mentale, augmentation de la consommation de drogue et d'alcool, délinquance, décrochage scolaire, risques plus grands de grossesses durant l'adolescence et de dépressions. De plus, elles peuvent avoir une influence même à l'âge adulte, dans leur futur rôle de parent, puisque les antécédents des parents, c'est-à-dire les événements vécus dans leur propre jeunesse, ont un impact dans l'exercice du rôle parental. Ceux qui ont vécu des conditions difficiles (absence et alcoolisme des parents, problèmes scolaires, etc.) peuvent eux-mêmes éprouver des difficultés à assumer leur rôle de parent une fois à l'âge adulte (CNBS, 2002; ISQ, 2002[d]; Oldershaw, 2002; Berthiaume, 2000; CLSC de la Région-Sherbrookoise, 2000; Bellerose *et al.*, 1999[a,b]; Hernandez-Sanchez, 1997; Dandurand, 1995). Notons que selon une étude québécoise, 90 % des enfants vivraient dans une famille dite fonctionnelle, contre 7 % dans une famille dysfonctionnelle, présentant donc des risques pour le développement des enfants (ISQ, 2002[d]).

Le rôle parental, ayant de l'influence sur l'adaptation sociale des enfants, est lui-même influencé par différents éléments qui affectent le bien-être psychologique et social des parents (Oldershaw, 2002). Tout d'abord, la composition des familles peut avoir un impact sur le rôle parental. Ainsi, les difficultés de couple, les séparations et les divorces, en plus d'avoir un impact direct sur les enfants, engendrent du stress chez les parents. Cela peut donc restreindre temporairement leur capacité à assumer leur rôle parental. De plus, les parents monoparentaux peuvent vivre davantage de stress étant donné qu'ils sont seuls avec toutes les tâches et les responsabilités familiales (ISQ, 2002[d]; Berthiaume, 2000; Hernandez-Sanchez, 1997 et 1998). Ensuite, la scolarité peut influencer le rôle parental. Par exemple, il est possible qu'une personne ayant une scolarité élevée ait davantage le réflexe de se renseigner sur le rôle parental et qu'elle accède plus facilement aux connaissances qui y sont reliées. Elle serait alors plus réaliste face aux besoins des enfants. De plus, elle ferait une meilleure utilisation des services disponibles (ISQ, 2002[d]; Oldershaw, 2002; Steinhauer, 1999; Hernandez-Sanchez, 1997).

Les difficultés découlant du travail, que ce soit le chômage, la perte de revenus ou les pressions subies dans le cadre d'un emploi, peuvent également avoir des répercussions sur le rôle parental, en engendrant un stress supplémentaire chez les parents qui, de façon temporaire, éprouvent des difficultés à s'occuper des enfants (ISQ, 2002[d]; Hernandez-Sanchez, 1997). De même, les problèmes de santé, qu'ils soient physiques ou mentaux, ont une influence sur le

bien-être des parents et donc sur le rôle parental (Oldershaw, 2002; Hernandez-Sanchez, 1997 et 1998). De plus, le degré d'estime de soi d'un parent influence la façon de gérer les événements stressants, la confiance en soi, les capacités à utiliser les services disponibles, et donc la capacité à assumer son rôle parental (ISQ, 2002[d]; Dyke, 2000; Tarabulsky et Tessier, 1996). Enfin, d'autres éléments peuvent aussi avoir une incidence sur le rôle parental : les antécédents familiaux, l'environnement physique, la qualité du réseau social, le soutien reçu, l'accès à des loisirs, le partage ou non des valeurs dominantes de la société², l'attitude et les problèmes de santé des enfants, l'âge et le sentiment de compétence parentale. Bref, comme le résume bien Hernandez-Sanchez :

« Pour que la mère exerce une compétence parentale adéquate, elle devrait satisfaire ses propres besoins (du moins à un seuil minimum). [...] Par contre, quand la mère réalise la fonction maternelle ayant de multiples besoins non satisfaits, elle-même est affectée ainsi que sa compétence parentale. L'enfant aurait aussi moins de chances de se développer de façon optimale » (1998 : 45).

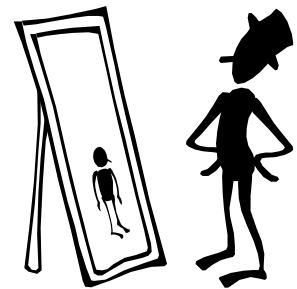
Dans un contexte de pauvreté, tel que décrit auparavant, plusieurs facteurs peuvent avoir un impact négatif sur le bien-être des individus et donc, sur le rôle parental. Ainsi, un parent vivant en situation de pauvreté risque davantage d'être peu scolarisé, d'éprouver des difficultés financières, des problèmes liés à l'absence ou la précarité du travail, des troubles de santé ou encore de vivre dans des conditions de logement inadéquates, bref de connaître un stress qui l'empêche d'exercer adéquatement son rôle parental. Plusieurs études révèlent que les familles ayant de nombreux problèmes en ce qui a trait au rôle parental sont souvent composées de parents avec des antécédents familiaux négatifs, des ennuis dans leur relation de couple, des problèmes de santé, des soucis financiers, des difficultés à gérer le stress et à tolérer l'attitude des enfants. Ces familles se retrouvent souvent isolées socialement, notamment en raison des nombreux déménagements et du peu de loisir (Hernandez-Sanchez, 1997). Rappelons également qu'une telle dynamique a des impacts sur le développement des enfants, pouvant restreindre à son tour, à l'âge adulte, leur capacité à assumer leur rôle parental. Il s'agit donc d'un cercle vicieux.

2. Par exemple, l'importance sociale accordée au travail et à la productivité peut engendrer des tensions chez les parents qui préconisent l'engagement familial.

Dans l'optique des préoccupations de santé publique, il est intéressant de chercher à aider les familles défavorisées, particulièrement les parents actuels dans leur rôle parental, en recueillant des données sur leur vécu et sur leurs besoins afin d'améliorer leurs conditions de vie et celles des enfants. Cette démarche pourrait également permettre de faire de la prévention avec les enfants, c'est-à-dire optimiser leurs chances d'exercer adéquatement leur futur rôle parental, et briser ainsi le cycle de la pauvreté intergénérationnelle. D'ailleurs, l'Organisation mondiale de la santé, ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conviennent qu'il faut soutenir la famille, lieu privilégié où s'amorce le développement du potentiel des individus (INSPQ, 2002). La famille est donc considérée comme « *la cellule de base du développement de la personne et de la société* » (MESS, 2002 : 24).

1.3 Les antécédents familiaux

Les événements vécus dans le passé peuvent avoir un impact sur les comportements futurs d'un individu. Par exemple, l'usage de drogue chez une mère peut découler en partie d'événements traumatisants de son enfance. Ainsi, les données publiées par le CLSC de la Région-Sherbrookoise (2000) révèlent que des mères toxicomanes avaient vécu les problèmes suivant dans leur jeunesse :



64 % ont eu un parent toxicomane;

56 % ont vécu dans un centre d'accueil et elles ont eu peu de contacts avec leurs parents;

52 % ont été agressées sexuellement durant leur enfance.

En ce qui concerne le rôle parental, plusieurs auteurs affirment que les antécédents familiaux d'un individu, donc ce qu'il a vécu durant sa jeunesse avec ses propres parents, peuvent avoir un impact sur ses comportements actuels de parent (Gauthier, 1999; Leclerc, 1999; Steinhauer, 1999; Hernandez-Sanchez, 1997; Belsky, 1984). En général, un adulte heureux et épanoui a possiblement profité de relations stables, d'un climat de sécurité et de l'affection de la part de ses parents durant sa jeunesse. À l'inverse, s'il a vécu avec des parents alcooliques ou absents, il risque davantage d'avoir connu des abus. Donc, il a plus de risques d'éprouver des difficultés lorsqu'il devient lui-même parent, comme l'indique Gauthier :

« Plus le parent a besoin de se défendre contre ses propres expériences émotionnelles négatives, plus il aura de la difficulté à la fois à apprécier l'état émotionnel de son petit et à contenir sa détresse » (1999 : 66).

Donc, si un parent n'a pas réglé ses propres difficultés personnelles, découlant des antécédents familiaux, celles-ci peuvent se répercuter sur sa vie familiale d'adulte et donc sur la qualité de vie de ses enfants.

De plus, les individus vivant dans une situation de pauvreté ont généralement vécu plus de difficultés dans leur enfance. Selon une étude, 16 % des parents à faible revenu auraient vécu de telles difficultés contre 8 % des parents à revenu plus élevé (Ross et Roberts, 1999). La différence est donc du simple au double.

1.4 Les valeurs



La notion de « valeur » constitue « *ce qui nous apparaît important dans la vie* » (Paris, 1985 : 214). Il s'agit alors :

« [d'une] manière d'être ou d'agir qu'une personne ou une collectivité reconnaissent comme idéale et qui rend désirables ou estimables les êtres ou les conduites auxquels elle est attribuée. [...] La valeur implique donc l'idée d'une qualité d'être ou d'agir supérieure à laquelle on aspire ou dont on s'inspire » (Rocher, 1969 : 56).

Les valeurs permettent d'orienter le choix des buts dans la vie des individus, ainsi que le choix des moyens pour atteindre ces buts (Paris, 1985). Elles influencent donc leurs comportements en fixant, consciemment ou non, des règles de conduite et des contraintes (Hernandez-Sanchez, 1997; Rocher, 1969). Par exemple, les règles de politesse et le vouvoiement sont des comportements qui traduisent une valeur plus profonde qui est le respect d'autrui.

Les valeurs opèrent des fonctions sociales :

- assurer la cohérence de l'ensemble des règles dans une société donnée;
- favoriser l'unité des individus avec leur environnement;

faciliter l'intégration sociale, les valeurs étant le plus petit dénominateur commun d'une collectivité.

Comme le souligne Rocher : « *la conformité extérieure de la conduite aux modèles symbolise l'adhésion intérieure du sujet à un certain ordre de valeurs. Et l'adhésion aux valeurs symbolise, à son tour, l'appartenance à une société ou à une collectivité donnée* » (1969 : 68).

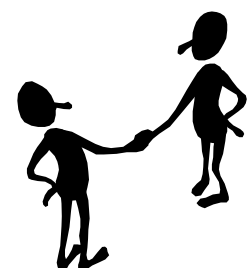
Les valeurs se caractérisent également par leur relativité. Ainsi, elles évoluent chez les individus en fonction du temps et des événements vécus. Elles se rattachent également à des sociétés particulières et à des époques historiques spécifiques (Paris, 1985; Rocher, 1969).

En ce qui concerne le rôle parental, les valeurs orientent l'éducation donnée aux enfants puisque les parents agissent en fonction de ce qu'ils croient important pour leurs enfants. Les valeurs sont donc enseignées aux individus dans le milieu où ils grandissent, donc la famille (Tarabulsky et Tessier, 1996; Rocher, 1969). Indirectement, les valeurs inspirent aussi les individus dans la création des lois qui régissent officiellement la société civile, façonnant du même coup les interventions des institutions (CLSC, hôpitaux, services policiers, centres jeunesse, etc.). Ces dernières ont évidemment un impact dans la vie des familles (Hernandez-Sanchez, 1998).

Avec la montée de l'individualisme et le pluralisme religieux, il existe un certain flottement normatif et, nécessairement, une grande tolérance sociale face à une variété de comportements. Par conséquent, il est difficile pour les parents de transmettre leurs valeurs aux enfants, étant donné l'existence de plusieurs sources d'influence, accessibles notamment à partir des nombreux médias (télévision, radio, revues, internet, etc.). La famille ne serait plus le lieu privilégié pour la construction des identités individuelles et pour l'intégration des acteurs sociaux (Hernandez-Sanchez, 1997; Gauthier, 1996). Il pourrait donc en résulter des conflits de valeurs, entre ce que les parents veulent enseigner aux enfants et les autres valeurs véhiculées dans l'environnement social des enfants.

1.5 Le rapport des individus aux services

Plusieurs éléments peuvent influencer la consommation de services. Il faut prendre en compte les facteurs géo-démographiques (distances à parcourir,



localisation), socio-économiques (revenu, scolarité, coûts), psychosociaux (perceptions, attitudes, valeurs), comportementaux (auto-évaluation des symptômes, croyance face à la valeur des services et des intervenants) et cognitifs (évaluation de la gravité du problème, menace perçue pour la santé de l'individu, bénéfiques à consulter ou non) (Corin *et al.*, 1990).

En milieu rural, il semble généralement qu'une minorité seulement utilise les services offerts. Parmi ceux-ci, la population a recourt davantage aux services liés à la santé physique. Elle consulte donc davantage les infirmières ou les médecins, plutôt que les travailleurs sociaux ou les psychologues (Beulé et Simard, 2002; Hernandez-Sanchez, 2000[a], 1999 et 1997). Il existe plusieurs raisons pouvant expliquer cette faible utilisation des services.

Tout d'abord, les milieux ruraux se caractérisent par les distances qui séparent les différentes localités et l'étendue du territoire. Par conséquent, plusieurs personnes doivent se déplacer pour utiliser les services. Si elles n'ont pas accès à un moyen de transport, elles peuvent alors éprouver des difficultés d'accès aux services (Clément *et al.*, 2002, Hernandez-Sanchez, 1997). Ensuite, le manque d'anonymat peut freiner l'utilisation des services. Ainsi, les personnes craignent que leur entourage soit au courant de leur démarche et elles préfèrent renoncer à consulter un intervenant. Cette situation découle du fait que la plupart des gens se connaissent dans une petite localité et que les actions des individus y sont plus visibles. Par exemple, il peut être facile de déduire qu'Untel est allé consulter le travailleur social au point de services du CLSC en observant son automobile stationnée devant l'immeuble qui abrite les locaux, la journée où l'intervenant est présent (Beulé et Simard, 2002; Paquet, 1992). Puis, la faible utilisation des services peut également être liée à la faible connaissance de leur existence (Clément *et al.*, 2002; Hernandez-Sanchez, 1997).

D'autre part, il existe en général chez les personnes vivant en milieu rural une attitude qui consiste à vouloir régler ses problèmes soi-même ou, à la limite, à l'intérieur du noyau familial. Il s'agit alors de compter sur ses propres forces, de trouver soi-même une solution et de demeurer en contrôle de la situation. Ou encore, il est possible de faire confiance à une personne significative, un membre de la famille ou un ami. Cette réaction provient de l'éducation reçue et de la culture propre au milieu rural, qui valorise l'autonomie et la famille. Il se peut qu'une personne ne réussisse pas seule à régler ses difficultés. Par conséquent, il existe habituellement

en milieu rural un seuil de tolérance élevé face aux problèmes vécus (Beaulé et Simard, 2002; Hernandez-Sanchez, 1997 et 1999; Ouellet et Roy, 1994; Paquet, 1992; Corin *et al.*, 1990).

En lien avec ce qui vient d'être présenté, il existe aussi une certaine méfiance de la population rurale envers les services publics et les intervenants (Clément *et al.*, 2002). Des personnes peuvent craindre d'être jugées par la communauté si elles consultent, dévoilant publiquement leurs difficultés, par exemple un problème de santé mentale. Cela découle notamment du manque d'anonymat caractérisant les milieux ruraux. D'autres peuvent appréhender d'être perçus comme des incompetents et risquer, par exemple, de se faire retirer leurs enfants par le Centre jeunesse (Beaulé et Simard, 2002; Hernandez-Sanchez, 1997; Corin *et al.*, 1990). Enfin, il est possible que des individus ne reconnaissent pas consciemment éprouver des problèmes. Ils ne consultent donc pas des intervenants (Corin *et al.*, 1990).

En suivant la logique qui précède, il appert que les individus en milieu rural auraient tendance à consulter un intervenant en dernier recours seulement, lorsqu'ils n'ont plus le choix. Ils ont alors l'obligation d'utiliser un service public car leur problème est devenu trop sérieux. Il s'est transformé en crise. Les individus, de même que leur entourage, ne sont plus en mesure de contrôler la situation (Beaulé et Simard, 2002).

Donc, en plus des besoins existant dans un milieu et nécessitant une offre de service, il faut se préoccuper de tous ces facteurs qui influencent leur utilisation par la population. Il ne suffit donc pas d'implanter simplement un service en stipulant que les gens le fréquenteront de manière naturelle. Il faut tenir compte du milieu donné et de ses caractéristiques.

1.6 Le portrait de la MRC Abitibi



La MRC Abitibi constitue un territoire de 8003 kilomètres carrés, comportant une vingtaine de municipalités dont la plupart ont moins de 1000 habitants³. Elle constitue donc en majeure partie un milieu rural. En moyenne, une vingtaine de kilomètres séparent les localités voisines. Seules les municipalités d'Amos et de Barraute sont

3. Voir la carte en annexe.

considérées comme des zones urbaines⁴. Amos, une ville d'environ 13 400 habitants, représente le pôle de services de ce territoire. Les autres municipalités se situent en moyenne à 32 kilomètres de ce pôle, la plus éloignée étant à 74 kilomètres. Entre 1991 et 1996, 13 des 20 municipalités ont connu un déclin démographique en raison du faible nombre de naissances et de l'exode vers d'autres régions (Girard et Bellot, 2000). Selon le recensement 2001 de Statistique Canada, la MRC compte au total 22 400 habitants, soit une perte de 2,9 % comparativement au recensement de 1996.

Comme d'autres territoires ruraux dont l'économie est principalement basée sur les ressources naturelles, la MRC Abitibi connaît une situation économique difficile depuis plusieurs années. Quelques facteurs expliqueraient ce contexte, notamment la fluctuation des prix des matières premières sur le marché, l'absence de nouveaux projets, le manque de relève chez les entrepreneurs et la perte de certains sièges sociaux d'entreprises (CRDAT, 2003). Selon les données du recensement 2001 de Statistique Canada, la population active s'élève à 61,9 %, ce qui est légèrement inférieur aux taux de la région et de la province. En 1996, le travail à temps partiel touche 55,9 % des travailleurs, ce qui est significativement plus élevé qu'ailleurs. Le travail à temps partiel représente davantage un risque de précarité pour les individus, notamment avec des salaires moins élevés et l'absence d'avantages sociaux (Girard et Bellot, 2000).

Toujours en 1996, 52 % de la population détient un diplôme d'études secondaires, 12,2 % un diplôme d'études collégiales et 10,3 % un diplôme universitaire. Ces taux de diplômation sont légèrement plus bas que la moyenne provinciale (Gendron *et al.*, 1999). De plus, en 1997-1998, le taux de décrochage scolaire s'établit à 34 % au sein de la commission scolaire Harricana. Les données indiquent que les jeunes décrocheurs proviennent plus souvent de familles à faible revenu (Berthiaume, 2000).

En 2001, selon le recensement de Statistique Canada, le revenu médian d'une famille biparentale dans la MRC est de 51 377 \$, alors que celui d'une famille monoparentale est de 28 437 \$, ce qui est plus bas qu'en région et au Québec. Entre 1995 et 1999, le pourcentage de personnes ayant un revenu annuel de moins de 10 000 \$ s'est accru de 4,2 points, pour se

4. Ces municipalités ont plus de 1 000 habitants et une densité de plus de 400 habitants par kilomètre carré.

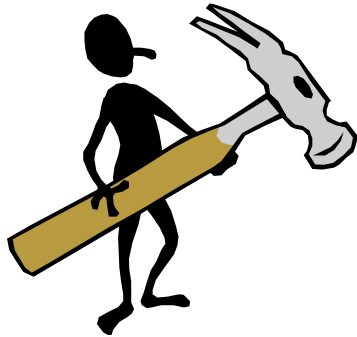
situer à 28,9 %. Autrement dit, plus d'une personne sur quatre a un revenu annuel inférieur à 10 000 \$ dans la MRC, ce qui représente malgré tout le deuxième plus bas taux des cinq MRC de la région (Collini, 2002). Enfin, en 1996, la part des transferts gouvernementaux au sein des revenus équivaut à 18,3 % dans la MRC, comparativement à 17,5 % en région et 16,2 % au Québec. Il y a donc davantage de revenus qui proviennent de mesures comme la sécurité du revenu et les pensions de vieillesse (Girard et Bellot, 2000). Ces données permettent de déduire que plusieurs personnes de la MRC vivent une situation financière précaire.

Le seuil de faible revenu apporte aussi un indice de la pauvreté vécue même s'il ne la mesure pas de façon précise. En 1991, 12,8 % de la population de la MRC vivaient sous le seuil de faible revenu. Ce taux grimpe à 16,2 % en 1996 (Gendron *et al.*, 1999). En 1995, une étude estime à 61 % le taux de familles monoparentales dirigées par une femme vivant sous le seuil de faible revenu (Berthiaume, 2000). Notons qu'en 2000, 22 % des soutiens de famille de l'Abitibi-Témiscamingue étaient sous le seuil de faible revenu (Collini, 2001). Il existe donc, à l'intérieur de la MRC Abitibi, plusieurs familles qui risquent de vivre les impacts négatifs liés à une situation de pauvreté.

Chapitre 2

**SUR QUELLES BASES METHODOLOGIQUES
REPOSE CETTE RECHERCHE?**

CHAPITRE 2 - SUR QUELLES BASES METHODOLOGIQUES REPOSE CETTE RECHERCHE?



Cette recherche utilise une approche qualitative qui consiste à analyser différents points de vue par rapport à une situation spécifique, dans le but d'en saisir toute la complexité le plus précisément possible. Ces points de vue appartiennent à chaque personne ou sont partagés par plusieurs d'entre elles. De plus, ils peuvent varier en fonction du sexe, de l'âge ou du statut d'un individu au regard de la situation étudiée. L'approche qualitative permet donc d'établir un portrait des différentes perceptions d'une même réalité dans un milieu donné (Huberman et Miles, 1991; Patton, 1990).

Dans ce contexte, le lecteur doit garder à l'esprit que les propos rapportés dans ce rapport constituent les perceptions d'individus face à une réalité et non la réalité elle-même. En conséquence, il faut demeurer prudent dans l'interprétation des résultats présentés ici. L'évaluation qualitative ne produit pas de mesures chiffrées comme l'approche quantitative. Elle permet par contre de prendre le pouls des personnes face à une situation particulière et de saisir les différentes dynamiques inhérentes.

Dans le cadre de cette recherche, 32 personnes furent rencontrées en entrevues individuelles. Ces dernières se sont déroulées de février à avril 2003. Le tableau suivant illustre la répartition de l'échantillon :

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon

Catégorie		Nombre d'informatrices
Enfants 0-5 ans		14
	Famille biparentale en milieu rural	7
	Famille biparentale en milieu urbain	4
	Famille monoparentale en milieu rural	1
	Famille monoparentale en milieu urbain	2
Enfants 6-10 ans		18
	Famille biparentale en milieu rural	7
	Famille biparentale en milieu urbain	6
	Famille monoparentale en milieu rural	2
	Famille monoparentale en milieu urbain	3
Total :		32

Une famille monoparentale représente une résidence, soit un logement ou une maison, où habitent un ou des enfants avec un seul parent. Une famille biparentale regroupe un ou des enfants avec deux parents. Lorsqu'il s'agit des parents biologiques ou adoptifs, la famille biparentale est qualifiée d'intacte, peu importe si les parents sont mariés ou en union de fait. Si le ou les enfants habitent avec un parent naturel et un beau-parent, donc un nouveau conjoint, il s'agit d'une famille biparentale recomposée (Juby et Le Bourdais, 1995). Notons que l'analyse ne tient pas compte de la distinction entre les familles biparentales intactes et recomposées en raison de la petite taille de l'échantillon. Les détails sur les caractéristiques des informatrices⁵ se retrouvent dans la section sur le portrait des familles à faible revenu.

Le recrutement de ces informatrices fut réalisé à partir d'une liste des membres de la Maison de la Famille d'Amos. De plus, après avoir obtenu l'autorisation des personnes concernées, quelques intervenants du CLSC les Eskers ont suggéré des noms de personnes à rencontrer. La composition familiale, le milieu de vie, l'âge des enfants et le revenu furent pris en compte dans le choix des informatrices. Lors d'un premier contact téléphonique, les personnes pouvaient accepter ou refuser librement de rencontrer l'intervieweur. Ce dernier a effectué toutes les entrevues et il est le seul à connaître l'identité des personnes interrogées. Au total, dix

5. Le terme « informatrice » sera utilisé étant donné que l'échantillonnage est composé exclusivement de femmes.

personnes ont refusé l'entrevue, alors que 48 étaient intéressées mais n'avaient aucune disponibilité. De plus, une trentaine de noms sur la liste n'ont pu être utilisés en raison de coordonnées périmées.

La technique d'entrevue semi-directive fut utilisée dans cette recherche. Le guide d'entrevue, consistant en des questions ouvertes, a été construit suivant les préoccupations des membres de l'équipe de recherche. Les thèmes abordés dans ce guide d'entrevue sont les suivants :

- antécédents familiaux;
- description et satisfaction face aux conditions de logement;
- description de l'emploi;
- difficultés à conjuguer travail et famille;
- type de relation avec les enfants et difficultés vécues au sein de la famille;
- composition du réseau social et description de l'aide reçue;
- exemples de situations stressantes vécues et impact sur les enfants;
- réaction au stress et moyen pour le soutenir;
- principes de vie à transmettre aux enfants et source de ces valeurs;
- modèle et héros;
- différences entre les valeurs de l'informatrice et celles de la société;
- services à développer dans le milieu;
- besoins en ce qui a trait au rôle parental;
- éléments ayant de l'impact sur le rôle parental.

Chaque entrevue fut enregistrée sur cassette audio afin de conserver toute la richesse des propos des informatrices. Toutefois, afin d'assurer la confidentialité de ces propos, seul l'agent de recherche peut accéder aux cassettes. Celles-ci sont conservées durant cinq ans aux archives de la Régie régionale et seront effacées par la suite. Un prétest, consistant en une écoute attentive des trois premières entrevues, fut réalisé par l'agent de recherche afin de vérifier la pertinence du guide d'entrevue et la formulation adéquate des questions ouvertes. Une fiche synthèse fut également complétée après chaque entrevue par l'intervieweur pour noter ses impressions et les informations n'apparaissant pas sur les cassettes.

Par la suite, les propos de chaque informatrice furent transcrits et le verbatim traité à l'aide du logiciel Nud*Ist, afin de regrouper les données par thème. Enfin, celles-ci ont été analysées et regroupées dans ce document.

Lorsque les informatrices éprouvaient des difficultés à répondre à la question sur les valeurs à transmettre à leurs enfants, l'intervieweur leur présentait une liste⁶ de valeurs tirée d'un ouvrage de Claude Paris (1985). De plus, chaque informatrice remplissait une grille⁷ avec les principaux services offerts aux familles dans la MRC, afin de recueillir des données sur leur connaissance et leur utilisation. Cette grille fut élaborée à partir des informations des membres de l'équipe de recherche, d'un intervenant du CLSC les Eskers et de documents à la Régie régionale.

Les questions d'éthique

Tout au long du processus de recherche, des règles d'éthique ont été maintenues afin de prendre en considération le bien-être physique, social et psychologique des informatrices (Contandriopoulos *et al.*, 1989). Chacune a lu et signé un formulaire de consentement expliquant l'objectif de la recherche, la participation attendue, la possibilité de mettre fin à l'entrevue en tout temps, ainsi que les responsabilités de l'intervieweur et de l'agent de recherche. L'analyse et l'interprétation des résultats se sont également effectuées avec précaution dans le but de protéger l'anonymat des personnes tout en apportant l'éclairage interprétatif le plus près possible de l'objet de recherche.

6. Voir en annexe.

7. Voir en annexe.

Chapitre 3

**QUEL EST LE PORTRAIT SOCIO-DEMOGRAPHIQUE
DES FAMILLES A FAIBLE REVENU?**

CHAPITRE 3 - QUEL EST LE PORTRAIT SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DES FAMILLES À FAIBLE REVENU?

Qui sont les personnes rencontrées en entrevue? Ici, il sera question du sexe, de l'âge, de la scolarité, de la composition des familles, du milieu de vie, du revenu familial, du statut professionnel, des conditions de logement, du réseau social et de la perception du rôle parental chez les informatrices.

3.1 Sexe et âge

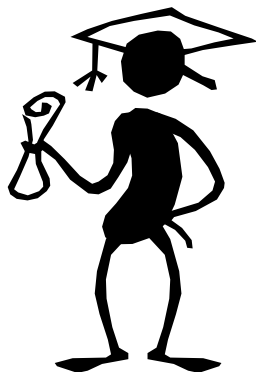
Les 32 personnes rencontrées sont des femmes. L'âge moyen est de 30 ans. Au départ, le devis de recherche prévoyait rejoindre autant de pères que de mères. Toutefois, le recrutement de pères n'a pas donné le résultat escompté. En général, le premier contact par téléphone s'établissait avec des mères. Lorsqu'on leur demandait si leur conjoint était intéressé à une entrevue, elles répondaient par la négative. Quelques contacts avec des pères ont également eu lieu. Cependant, ceux-ci n'étaient pas intéressés. Notons que les échantillons de d'autres recherches (Hernandez-Sanchez, 1999 et 1997; Massé, 1991) contiennent aussi beaucoup plus de femmes que d'hommes.

Comment est-il possible d'expliquer ce peu d'intérêt chez les pères? Comme l'explique Dulac (1995), il est possible que des hommes possèdent toujours un sentiment d'incompétence lorsqu'il est question de la famille et des enfants, un domaine davantage perçu socialement comme inhérent aux femmes. Les pères se sentiraient alors peu à l'aise de parler de leur rôle au sein de la famille. Il faut également souligner que plusieurs d'entre eux pourraient ne pas être disponibles en raison de leur travail. Quelques informatrices expliquent que leur conjoint doit travailler de nombreuses heures afin d'acquérir un revenu adéquat. Dans ce contexte davantage précaire, il serait donc possible qu'ils se montrent peu réceptifs à une entrevue lors de leurs rares moments libres.

3.2 La scolarité

Différentes études démontrent un lien étroit entre faible scolarisation et faible revenu (CNBS, 2000; Lesemann, 1995; ISQ, 2002[b]). Pourtant, la scolarité des informatrices est répartie comme suit :

Tableau 2 : Scolarité des informatrices



Scolarité	Nombre d'informatrices
Primaire	1
Secondaire (non-terminé)	4
Secondaire (terminé)	7
Professionnel	5
Cégep	8
Université	6
Donnée manquante	1
Total :	32

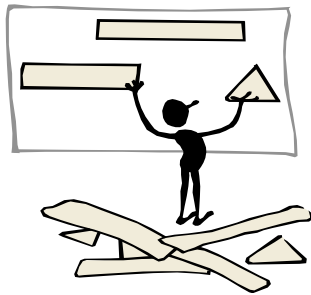
En examinant les extrémités du tableau 2, il appert que cinq informatrices sur 31 n'ont pas complété d'études secondaires alors que 19 sur 31 ont poursuivi des études postsecondaires (formation professionnelle, cégep, université). Par conséquent, dans le cadre de cette recherche, le lien entre pauvreté et scolarité n'apparaît pas aussi visiblement. Des diplômés universitaires comme des décrocheurs vivent dans des conditions précaires. Ajoutons néanmoins qu'à plus long terme, une personne ayant un diplôme d'étude postsecondaire risque davantage d'améliorer ses conditions de vie (Steinhauer, 1999).

3.3 Les caractéristiques des familles

Huit familles sont monoparentales et 24 familles biparentales. Il s'agit d'une répartition volontaire afin de respecter les proportions existantes dans la MRC Abitibi⁸ et accroître la représentativité de l'échantillonnage. Le nombre d'enfants par famille se détaille comme suit :

8. 83 % de familles biparentales et 17 % de familles monoparentales (Girard et Bellot, 2000).

Tableau 3 : Nombre d'enfants par famille



Nombre d'enfants par famille	Nombre d'informatrices
1 enfant	6
2 enfants	18
3 enfants	5
4 enfants	2
5 enfants et plus	1

Donc, plus de la moitié des informatrices ont deux enfants, ce qui se compare aux moyennes régionale et provinciale (Girard et Bellot, 2000).

3.4 Le milieu de vie

Quinze familles habitent en milieu urbain, soit les municipalités d'Amos et de Barraute, et dix-sept familles demeurent en milieu rural, soit les autres municipalités de la MRC. Ici aussi, il s'agit d'une répartition volontaire afin de respecter les proportions existantes dans la MRC Abitibi⁹. Dans ce document, l'expression « milieu urbain » renvoie donc à cette définition et non au contexte des grands centres urbains comme Montréal. Le lecteur devra en tenir compte.

3.5 Le revenu familial

Le tableau 4 illustre le revenu familial annuel déclaré par les informatrices.

Tableau 4 : Revenu familial annuel déclaré par les informatrices

Revenu familial déclaré	Nombre d'informatrices
moins de 10 000 \$	9
10 000 à 19 999 \$	12
20 000 à 29 999 \$	5
30 000 \$ et plus	6

⁹ 55 % de personnes en milieu rural et 45 % en milieu urbain (Girard et Bellot, 2000).

Notons que selon le calcul du seuil de faible revenu de Statistique Canada, même avec 30 000 \$ par année, une famille peut être considérée à faible revenu si elle est composée de quatre ou cinq enfants.

En général, plus l'informatrice est âgée, plus elle a tendance à disposer d'un revenu familial élevé. Ainsi, chez les informatrices ayant moins de 30 ans, deux sur treize ont déclaré un revenu de plus de 20 000 \$ alors que chez les 30 ans et plus, elles sont huit sur quinze dans la même situation. Deux hypothèses peuvent expliquer cette différence. Premièrement, tel qu'expliqué



de même considérée à faible revenu. Or, plus une mère est âgée, plus elle risque d'avoir plusieurs enfants. À l'inverse, il est plus rare qu'une femme de 20 ans, par exemple, soit mère de trois ou quatre enfants. Dans le cadre de la recherche, six mères ayant trois enfants et plus, sur une possibilité de huit, sont âgées de plus de

30 ans. Deuxièmement, les mères plus âgées vivent davantage avec un conjoint, soit onze mères sur douze ayant plus de 32 ans. Or, plusieurs études indiquent que les familles biparentales ont en général un revenu supérieur aux familles monoparentales (CCDS, 2001; CNBS, 2000; Dandurand, 1995; Lesemann, 1995; Juneau *et al.*, 1999).

Il existe aussi une différence de revenu familial annuel en fonction du milieu de vie. Le tableau 5 expose les données.

Tableau 5 : Revenu familial annuel en fonction du milieu de vie

Revenu familial annuel déclaré	Nombre d'informatrices en milieu urbain	Nombre d'informatrices en milieu rural
moins de 10 000 \$	2	7
10 000 à 19 999 \$	10	2
20 000 à 29 999 \$	3	2
30 000 \$ et plus	0	6
Total :	15	17

En milieu urbain, le revenu familial annuel est davantage concentré entre 10 000 et 19 999 \$ alors qu'en milieu rural, il se situe aux extrémités, soit 10 000 \$ et moins ainsi que 30 000 \$ et plus.

Le revenu familial annuel varie également en fonction de la scolarité de l'informatrice, comme l'illustre le tableau 6.

Tableau 6 : Revenu familial annuel déclaré et scolarité des informatrices

Revenu familial annuel	Scolarité					
	Primaire	Secondaire (n-t)	Secondaire (t)	Professionnel	Cégep	Université
Moins de 10 000 \$	1	1	3	2	2	0
10 000 à 19 999 \$	0	3	2	3	3	1
20 000 à 29 999 \$	0	0	1	0	1	3
30 000 \$ et plus	0	0	2	0	2	2

Note : n-t = non-terminé; t = terminé

Ainsi, les informatrices ayant une formation collégiale ou universitaire déclarent un revenu familial supérieur aux autres, comme le démontrent également d'autres recherches (CNBS, 2000; ISQ, 2002[b]). Toutefois, il faut interpréter ces données avec prudence car le revenu familial comprend aussi le revenu du conjoint, dont la scolarité n'est pas connue dans le cadre de cette recherche.

Enfin, le revenu familial annuel déclaré fluctue en fonction de la composition familiale.

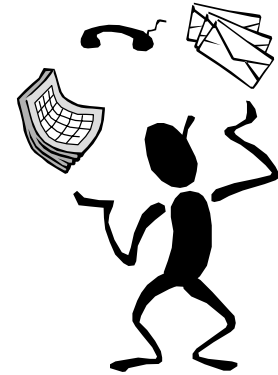
Tableau 7 : Revenu familial annuel déclaré et composition familiale

Revenu familial annuel	Composition familiale	
	Monoparentale	Biparentale
moins de 10 000 \$	3	6
10 000 à 19 999 \$	5	7
20 000 à 29 999 \$	0	5
30 000 à 39 999 \$	0	6

Le tableau 7 indique clairement que les familles monoparentales ont un revenu inférieur aux familles biparentales. Ce résultat confirme la revue de la documentation. Par exemple, en 1998, le taux de pauvreté familiale, c'est-à-dire le nombre de familles pauvres par rapport au nombre total de familles, était de 10,7 % chez les familles biparentales et 52,9 % chez les familles monoparentales dirigées par une femme (CNBS, 2000).

3.6 Le statut professionnel

Plus de la moitié des informatrices, soit dix-huit, n'occupent pas un emploi. De ce nombre, treize informatrices affirment que cette situation leur permet de prendre soin des enfants. Pour quelques-unes, il s'agit d'une décision réfléchie qui tient compte du revenu et de la qualité de vie. L'une des informatrices indique qu'elle ne retournera pas sur le marché du travail tant que son enfant n'ira pas à l'école. Deux autres informatrices jouissent d'un congé parental à la suite d'un accouchement. L'une travaille sur appel à temps partiel et l'autre a un statut permanent à temps plein. Enfin, les trois dernières informatrices de ce groupe sont en arrêt de travail forcé. La première est à la recherche d'un emploi alors que les deux autres ne travaillent pas en raison d'une dépression diagnostiquée, comme l'explique l'une d'elles : « *Ben moi, j'ai des problèmes dans mon travail, j'aime pas ce que je fais, donc ça me brûle* ».



Près du tiers des informatrices, soit neuf sur 32, ont un emploi au moment de la collecte de données. Trois informatrices occupent des postes permanents à temps plein dans le secteur de la foresterie et de l'administration. Néanmoins, l'une d'elles termine un programme de réinsertion en emploi et travaillera à temps partiel à court terme. Six informatrices ont des emplois à temps partiels, dont deux ne font que quelques heures par semaine, dans le secteur de la santé, du transport et de la sécurité. Quelques-unes reçoivent également des prestations d'aide sociale pour compléter leur revenu. De plus, cinq informatrices, dont quatre résidant en milieu urbain, poursuivent des études, dont une à l'université.

Chez les conjoints des informatrices, plus de la moitié, soit dix-neuf, occupent un emploi, dont quatorze à temps plein. Ils oeuvrent dans différents secteurs : sécurité, foresterie, santé, transport, construction, entreprise, mécanique et administration. Tel que mentionné auparavant,

quelques informatrices estiment que leur conjoint travaille plusieurs heures pour un revenu plus ou moins suffisant, comme l'exprime une mère : « *On se demande pourquoi y est parti travailler, quand on fait un p'tit peu plus que le bien-être [social]* ». De plus, deux conjoints poursuivent des études à temps partiel. Enfin, deux autres conjoints ne travaillent pas. L'un d'eux participe à un programme de réinsertion en emploi et l'autre est en arrêt de travail temporaire.

La situation familiale en ce qui concerne le statut professionnel s'avère donc la suivante :

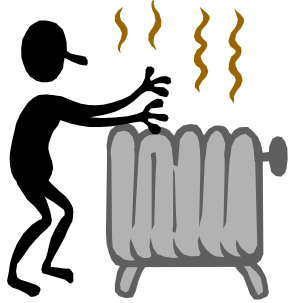
- six familles où les deux parents travaillent;
- quatorze familles où un seul parent travaille, le père en général;
- neuf familles où aucun parent ne travaille, dont sept ont des enfants âgés entre 6 et 10 ans et dont cinq sont monoparentales.

Notons qu'il manque certaines données pour trois familles.

Deux éléments se dégagent de l'ensemble de ces données. Tout d'abord, il semble que les hommes occupent davantage un emploi que les femmes, dont quelques-unes ont fait le choix de demeurer à la maison pour prendre soin des enfants. Ensuite, une vingtaine de familles vivent des difficultés financières malgré le fait qu'un, ou les deux parents, sont actifs sur le marché du travail. Avoir un emploi ne signifie donc pas être automatiquement à l'abri d'une situation précaire, ce que confirment d'autres recherches (CNBS, 2000; Lesemann, 1995). Ainsi, en 1998, aucun travailleur canadien au salaire minimum ne pouvait atteindre le seuil de pauvreté avec une semaine de travail de 40 heures et ce, même s'il n'avait personne à sa charge. À Vancouver, un travailleur avec un enfant à charge aurait dû travailler 58 heures dans une semaine pour y parvenir, et 103 heures s'il résidait à Winnipeg (CNBS, 2002). Bref, la pauvreté ne touche pas seulement les personnes sans emploi.

3.7 Les conditions de logement

3.7.1 Les caractéristiques des logements



Plusieurs informatrices, soit 21 sur 32, sont propriétaires d'une maison. De ce nombre, quinze habitent en milieu rural. La taille de la famille varie entre trois et six personnes. Dans quatre cas, la maison fait l'objet de rénovations. À l'inverse, l'étude de Hernandez-Sanchez (1999) à Val-d'Or recensait seulement deux familles, sur une trentaine, demeurant dans une maison. D'autre part, cinq informatrices en milieu urbain habitent un logement locatif, soit un loyer. Ces logements varient entre quatre et cinq pièces et abritent de deux à cinq personnes. De plus, deux autres informatrices en milieu urbain demeurent dans un loyer à l'intérieur d'une maison appartenant à un parent. La famille et le parent propriétaire disposent chacun d'un étage complet. Enfin, deux informatrices louent une maison complète, pour des familles de deux et quatre personnes. Ces données confirment que les milieux ruraux, comme celui de la MRC Abitibi, comportent davantage de propriétaires que de locataires, notamment en raison du prix abordable des maisons (Lefebvre, 2003).

De plus, la plupart des informatrices ont accès à une cour extérieure. Dans le pire des scénarios, qui touche trois informatrices en milieu urbain, cette cour est accessible à tous les locataires de l'immeuble. Toutefois, il est possible d'y aménager une aire de jeux restreinte pour les enfants ou encore un petit jardin. Les autres informatrices peuvent accéder à un grand terrain, dont la plupart sont propriétaires, comprenant parfois un garage, un boisé, un jardin ou une serre. Une informatrice est même propriétaire de deux terres complètes.

3.7.2 La satisfaction face aux conditions de logement

Plusieurs informatrices, une vingtaine au total, sont satisfaites de la grandeur des pièces de leur logement, comme l'expriment celles-ci : « *J'ai de la place en masse* »; « *C'est trop grand pour nous* ». Une troisième informatrice, qui vit seule avec sa fille dans une grande maison de campagne, témoigne également de sa satisfaction : « *Côté espace, c'est merveilleux, même que ma fille me dit que c'est trop grand. En premier, elle était contente. Elle avait un étage, moé j'avais l'autre étage* ». Dans deux familles spécifiques, les informatrices estiment disposer de

suffisamment d'espace malgré le fait que deux de leurs enfants partagent la même chambre. Une dizaine d'informatrices sont également satisfaites de l'espace extérieur à leur disposition. Leurs enfants peuvent y jouer, faire du vélo, courir et crier sans déranger les voisins. Une informatrice indique qu'elle n'est pas obligée de les surveiller constamment étant donné que la route se trouve éloignée de la maison. Dans quelques cas, même si les informatrices ne possèdent pas un grand terrain, les enfants ont accès à un parc ou à un grand terrain vague à proximité du logement. Ils peuvent donc y jouer à leur guise. Enfin, deux informatrices, qui partagent la cour avec les voisins de l'immeuble, mentionnent que ceux-ci sont aimables. Ces voisins sont attentifs aux enfants et à leur aire de jeu. Par conséquent, les enfants peuvent y jouer en toute sécurité.

Cependant, l'accès à l'espace engendre aussi de l'insatisfaction. En effet, une dizaine d'informatrices estiment qu'elles ont peu d'espace intérieur. Elles aimeraient avoir plus de rangement, surtout pour les vêtements. Pour d'autres, il faudrait une chambre supplémentaire afin que chaque enfant ait un minimum d'intimité, pour éviter les disputes. Deux autres informatrices apprécieraient une deuxième salle de bain qui améliorerait leurs conditions de vie au quotidien. Une dernière informatrice, pour sa part, estime qu'il est difficile de partager la cour extérieure avec les autres locataires. Elle aimerait pouvoir s'asseoir dehors sans se demander si les voisins y viendront eux aussi. Une cour privée accroît l'intimité et la qualité de vie.

Le bruit engendre aussi l'insatisfaction de deux informatrices en milieu urbain. Celles-ci habitent un loyer. Elles doivent donc surveiller les enfants afin qu'ils ne fassent pas trop de bruit, pour éviter de déranger les voisins qui habitent au-dessus, en-dessous ou à côté. Une mère s'exprime ainsi : « *Ils veulent courir, ils veulent sauter dans maison, ben faut pas que j'oublie qu'il y en a d'autres en bas* ». Lorsque les enfants deviennent trop bruyants, l'autre informatrice les envoie jouer dehors, ce qui n'est pas toujours facile, surtout en hiver. Ajoutons que Hernandez-Sanchez (1997) rapporte que le bruit des enfants dans les logements peut entraîner un excès de surveillance des parents, créant parfois des tensions dans la famille. Pour terminer, une informatrice signale une difficulté à chauffer sa maison, alors qu'une autre planifie un déménagement en raison de moisissures qui auraient peut-être affectées les enfants.

Quelques informatrices témoignent également des inconvénients qu'elles ont vécu lorsqu'elles habitaient un loyer par le passé. Pour quelques-unes, l'absence d'un terrain privé était une

lacune. Il n'y avait pas d'espace pour les enfants, pas d'endroit pour faire un jardin ou laisser des objets personnels, comme des chaises de patio. Pour d'autres informatrices, la présence de voisins « *chialeux* » et importuns constituait une difficulté, comme l'indique cette mère :

« La locataire en bas était pratiquement toujours rendue chez nous. J'avais toujours toujours toujours quelqu'un à la maison, des amis tout l'temps qui v'naient. J'avais pas l'temps de faire mes choses à moi ».

Pour des raisons semblables, une autre mère est satisfaite de son déménagement en « *campagne* » :

« J'aime ben mieux vivre dans une maison que dans un logement. Y a d'la place. Moé, c'est l'fin fond d'un rang, tranquille, pas de voisins, pas personne pour dire « Aye, dis à tes jeunes d'arrêter d'crier là » ».

Trois informatrices rappellent également le peu d'espace intérieur à leur disposition lorsqu'elles vivaient en appartement. Les enfants partageaient une chambre. Ils avaient peu d'espace pour jouer, ce qui créait de la tension entre eux. Une seule informatrice estime que vivre en appartement ne causait aucun problème.

Selon les informatrices, le logement possède un impact sur la vie de famille et sur les relations parents-enfants. En effet, habiter une maison permet d'accroître l'autonomie des enfants. En appartement, l'enfant est plus souvent près des adultes en raison du manque d'espace intérieur alors que dans une maison, il dispose souvent d'une pièce pour jouer et « *respirer* ». De plus, en milieu rural, les enfants deviennent plus sociables et débrouillards car ils ont tendance à parler aux gens du voisinage.

Deux autres informatrices indiquent que l'accès à un espace adéquat permet d'éviter les conflits entre les enfants, et avec les parents, comme l'explique l'une d'elles : « *Les enfants sont dans une pièce, y jouent pis quand même qu'y font un peu d'bruit, sont assez loin. T'es pas collé dessus. Ça améliore pareil ta qualité d'vie. Faque ça baisse des tensions* ». Dans une maison, les parents sont également moins stressés car ils n'ont plus à surveiller constamment les enfants pour éviter qu'ils ne dérangent les voisins. D'autre part, en milieu rural, les voisins n'habitent souvent pas à proximité, une famille peut conserver son intimité et donc accumuler moins de stress.

Ces données indiquent donc que la qualité d'un logement a un impact sur la famille, comme le démontrent d'autres recherches (Lefebvre, 2003; Hernandez-Sanchez, 1997). Un logement inadéquat peut entraîner des tensions et du stress au sein de la famille. Selon les informatrices, il semble important de disposer d'un espace intérieur et extérieur suffisant, en plus d'avoir des voisins respectueux de l'intimité familiale.

3.8 Le réseau social

3.8.1 La composition du réseau social

Le réseau social renvoie à la présence et à la disponibilité de soutien dans l'entourage d'une personne, de la part entre autres de la famille, des amis ou du conjoint. Il fait référence aux sources de soutien, c'est-à-dire les personnes composant le réseau, à la densité des liens avec ces personnes et au type de soutien reçu, donc de quelle façon les personnes apportent leur aide (Drapeau *et al.*, 1999; Tarabulsy et Tessier, 1996). L'analyse du réseau social permet de savoir si les informatrices reçoivent du soutien de leur entourage, lorsqu'elles ont besoin d'un service ou si elles vivent une difficulté grave. Elle permet d'observer si elles sont isolées ou non socialement. Rappelons que le soutien aux parents est important pour les aider à amortir le stress découlant du quotidien (CCDS, 2002; Oldershaw, 2002; Hernandez-Sanchez, 1998; Jenkins et Keating, 1998; Dubé et Provost, 1991). L'analyse des données présente différents réseaux sociaux qu'il est possible de synthétiser en trois profils distincts : réseau familial fort, réseau mixte et réseau familial faible.

Réseau familial fort : douze informatrices sur 32 ont un réseau familial fort. Ainsi, elles peuvent compter sur l'aide d'au moins un parent et/ou d'un beau-parent, ou encore sur la présence d'un frère, d'une soeur ou d'un autre membre de la famille. Ces informatrices peuvent également recevoir du soutien de la part de leur conjoint. En général, elles font parti d'une famille unie, dont les membres entretiennent de bonnes relations et vivent à proximité les uns des autres.

Voici quelques exemples qui illustrent davantage ce type de réseau :

une mère monoparentale en milieu urbain peut toujours compter sur l'aide de ses parents et de ses soeurs : « *Mes parents sont très très proches, fait que j'peux toujours me fier sur eux autres, si y arrive un pépin quelconque. J'ai juste à appeler ma mère. Ma mère va venir m'aider pis j'ai mes soeurs aussi qui viennent m'aider* »;

une mère biparentale en milieu rural reçoit l'aide de sa famille et de sa belle-famille qui habitent à proximité. Elle entretient aussi de bonnes relations avec ses frères et soeurs. Son conjoint est également présent à la maison et la soutient régulièrement;

une mère biparentale en milieu rural n'a pas le soutien de ses parents qui habitent dans une autre ville. Par contre, elle peut demander de l'aide à ses beaux-parents, ses soeurs et son conjoint.

Réseau mixte : Sept informatrices disposent d'un réseau mixte. Donc, en plus de la présence immédiate de la famille, tel que présenté dans le premier type de réseau, elles peuvent également recevoir du soutien de la part d'amis qui demeurent à proximité.

Voici quelques exemples qui illustrent davantage ce type de réseau :

une mère biparentale en milieu urbain reçoit l'aide de sa mère chaque semaine : « *La petite est contente d'y aller, ma mère est contente de la voir, pis moi j'suis contente parce que j'ai une soirée de congé* ». Elle peut aussi compter sur sa belle-mère à l'occasion, sur son conjoint et sur des amies qu'elle peut appeler peu importe les circonstances;

une mère biparentale en milieu rural ne peut être soutenue par ses parents qui habitent une autre région. Néanmoins, les beaux-parents demeurent près de chez elle et elle peut communiquer avec des amis qui travaillent dans le réseau de la santé pour leur demander des conseils.

Réseau familial faible : treize informatrices ont un réseau familial faible. De ce nombre, neuf habitent en milieu rural. Elles sont également plus nombreuses à avoir des enfants âgés de 6 à 10 ans. Ce groupe compte aussi la moitié des informatrices monoparentales, soit quatre. Leur réseau familial est qualifié de faible pour les raisons suivantes :

- . décès d'un parent ou d'un beau-parent, ou encore des deux;
- . s'ils sont toujours vivants, les parents et/ou les beaux-parents n'ont pas de bonnes relations avec l'informatrice ou encore ils demeurent trop loin et ne peuvent être disponibles;
- . peu de rapports avec les autres membres de la famille;
- . peu d'aide du conjoint, qui est parfois totalement absent;
- . absence d'amis pour quelques informatrices.

Pour compenser l'absence ou le peu de soutien de la famille, ces informatrices utilisent parfois les services des intervenants du CLSC ou des groupes communautaires, l'aide d'amis ou encore de voisins.

Voici quelques exemples qui illustrent davantage ce type de réseau :

la mère de l'informatrice est décédée : « *C'est sûr que j'aurais aimé ça que maman soit là pour m'aider ou pour me conseiller* ». Toutefois, l'informatrice reçoit à l'occasion le soutien des beaux-parents malgré le fait qu'ils ne demeurent pas à proximité. Elle fréquente peu les autres membres de sa propre famille et ne peut compter sur l'aide de son conjoint : « *Y est pas toujours là, ça fait que j'essaie de m'habituer par moi-même, j'fais du mieux que j'peux quoi!* » Elle n'a pas d'amis à qui elle pourrait demander des conseils. Néanmoins, lorsqu'elle vit une difficulté ou qu'elle ne sait pas comment réagir, elle communique avec les intervenants du CLSC;

une mère biparentale en milieu rural n'entretient pas de bonnes relations avec sa mère qui veut s'immiscer dans sa vie. De plus, ses beaux-parents sont décédés et elle ne reçoit pas le soutien de son conjoint. Néanmoins, elle peut demander de l'aide à quelques amis;

une mère biparentale en milieu rural a une relation difficile avec sa mère alcoolique et son frère. Elle voit son père une fois par année. Parfois, elle peut appeler sa belle-mère et des amis en qui elle a confiance : « *J'me suis entourée d'amis qui m'ont encouragée* ». Elle reçoit aussi à l'occasion de l'aide de voisins accommodants;

une mère biparentale en milieu rural a peu de contacts avec son père alcoolique et vit une relation difficile avec sa mère, qui demeure dans une autre région. Elle fréquente peu ses oncles, tantes et cousins qui habitent dans une autre ville. Elle n'entretient aucun contact avec son ex-conjoint et elle reçoit peu d'aide de son conjoint actuel. Elle ne peut compter que sur quelques amis et voisins.

Globalement, l'analyse des résultats indique que près des deux tiers des informatrices, soit 19 sur 32, peuvent recourir à un soutien quelconque provenant d'une personne significative, soit un membre de la famille, de la belle-famille, un ami ou un voisin. De plus, il semble que ce soutien soit plus présent en milieu urbain, étant donné qu'il y a plus d'informatrices avec un réseau familial faible en milieu rural. La proximité des personnes en milieu urbain constitue peut-être l'une des raisons pouvant expliquer cette différence, alors qu'en milieu rural, les gens demeurent parfois à plusieurs kilomètres les uns des autres. De plus, des difficultés de transport peuvent aggraver le problème. Toutefois, il faut demeurer prudent dans l'interprétation de ces résultats étant donné qu'il s'agit d'un échantillon restreint.

Le tableau 8 illustre le nombre de sources sur lesquelles les informatrices peuvent compter dans leur réseau social, alors que le tableau 9 précise qui elles citent comme source de soutien dans leur réseau. Toutefois, les données ne permettent pas d'obtenir un indice sur la fréquence ou la qualité des relations entre les informatrices et leur entourage.

Tableau 8 : Nombre de sources de soutien citées par les informatrices

Nombre de sources	Nombre d'informatrices
Au moins une source	12
2 sources	12
3 sources	3
4 sources	5
Total :	32

Tableau 9 : Sources citées par les informatrices

Sources	Nombre d'informatrices
Les deux parents	8
La mère	7
Les beaux-parents (plus souvent la belle-mère)	11
Le conjoint	11
Frère, soeur, belle-soeur	9
Oncle, tante, cousin, grands-parents	4
Amis	12
Voisins	4
Services (CLSC, groupes communautaires)	6
Aucune aide	6

Note : une informatrice peut identifier plus d'une source

Malgré un réseau social parfois réduit, aucune informatrice n'est complètement seule. Même si six informatrices disent d'entrée de jeu ne recevoir aucune aide, en cours d'entrevue, elles finissent tout de même par indiquer au moins une source de soutien. Cette réaction reflète peut-être le sentiment de ne pas avoir d'aide. De plus, le tableau 9 permet de constater que ce sont généralement les parents, surtout la mère, les beaux-parents, les conjoints, les frères ou soeurs et les amis qui entourent davantage les informatrices. Ces données confirment les résultats de l'étude de Hernandez-Sanchez (1998).

Notons également que les données sur le réseau social des individus varient fortement dans les autres recherches. Ainsi, le pourcentage de parents qui déclarent bénéficier d'un faible soutien de leur entourage varie de 1 à 20 % (CCDS, 2002; ISQ, 2002[c]; Drapeau *et al.*, 1999), alors que le pourcentage de parents pouvant compter sur quelqu'un, sur une base régulière, oscille entre 45 et 56 % (Oldershaw, 2002; ISQ, 2002[c]). Il demeure difficile de comparer les résultats puisque ces recherches n'utilisent pas la même méthode pour mesurer cet élément, et que la présente recherche comporte un échantillon restreint. Néanmoins, ils permettent d'avoir une idée globale de la situation.

3.8.2 La description de l'aide reçue

Les informatrices reçoivent de l'aide à plusieurs égards de la part des personnes dans leur réseau social. Tout d'abord, la plupart d'entre elles ont du soutien pour faire garder les enfants, soit pour un rendez-vous occasionnel ou de façon plus permanente pour le travail. Parfois, le gardiennage des enfants permet aux parents de jouir d'un petit répit, durant une demie journée ou encore une fin de semaine. Une informatrice peut même se reposer sur une base régulière : « *Tous les vendredis, on va chez ma mère en plus, on n'a pas de... comme tous les vendredis, ben moé ça me donne un brake* ». Malgré ce soutien, le gardiennage et le répit seront identifiés plus loin comme des besoins à combler par d'autres informatrices.



Ensuite, une dizaine d'informatrices, dont sept ayant de jeunes enfants (0-5 ans), demandent des conseils pour des problèmes de santé ou de comportement chez leur enfant. Par exemple, une informatrice a demandé conseil à un ami afin que son enfant l'écoute davantage. Une autre informatrice s'exprime sur ce point : « *J'y demande ses outils... comment réagir [...] face à telle situation* ». Pour sa part, une mère monoparentale va chercher de l'aide lors de rencontres à la Maison de la famille : « *Je rencontre des mamans des fois qui ont déjà vécu ça pis y ont des petits trucs. D'autres fois ben tout le monde vit la même chose, fait qu'on peut s'aider un peu pis se supporter* ». Par ailleurs, deux informatrices ont reçu du soutien moral pour elles-mêmes, afin de traverser des moments difficiles sur le plan personnel. Donc, les trucs et les conseils ne concernent pas toujours les relations avec les enfants. Malgré tout, d'autres informatrices aimeraient accéder plus facilement à de l'information sur le rôle parental. Il en sera question plus loin dans ce rapport.

Puis, une dizaine d'informatrices, dont la plupart résident en milieu rural, reçoivent de l'aide en ce qui concerne le transport. Lorsque leur automobile connaît un bris mécanique, ou encore lorsqu'elles n'en possèdent pas, elles peuvent compter sur des parents, des amis ou des voisins pour faire des commissions, aller au travail ou reconduire les enfants à la garderie. Une informatrice témoigne à ce sujet : « *C'est ma copine! C'est encore elle qui fait le taxi* ». Malgré tout, d'autres informatrices estiment que l'accès à un moyen de transport pourrait être amélioré.

De plus, huit informatrices ont le soutien de leur conjoint pour effectuer des tâches ménagères (vaisselle, bains, repas, commissions, entretien ménager, habiller les enfants) et des réparations dans le logement, comme l'exprime cette mère biparentale en milieu rural : « *Au début, il avait un p'tit peu peur de s'en occuper, ou alors je ne lui laissais pas assez d'place. J'le sais pas. Très maman mère-poule, alors je faisais tout moi-même* ». Cet extrait indique aussi que les conjoints ne sont pas toujours les seuls responsables de leur manque d'implication. Dans certains cas, les mères doivent leur laisser un peu d'espace. De plus, quelques conjoints s'impliquent dans l'éducation des enfants, notamment en supervisant les devoirs et en les aidant à communiquer. Dans d'autres cas, les informatrices ont reçu de l'aide de la part d'un frère, d'une belle-soeur, de leur mère ou encore d'une dame rémunérée particulièrement pour des tâches ménagères.

Le réseau social de quelques informatrices permet aussi, à l'occasion, aux enfants de participer à des loisirs et des sorties, aller au chalet par exemple, pêcher, bricoler ou faire de la motoneige. Toutefois, comme il en sera question plus loin, d'autres informatrices aimeraient avoir accès davantage à des loisirs pour leurs enfants. Enfin, trois informatrices ont parfois un soutien financier de la part de leurs parents ou d'un autre membre de la famille. Parmi elles, une mère peut économiser sur le coût de son logement qui appartient à ses parents. Notons que l'ensemble de ces résultats, quant au type d'aide reçu, confirme les données brutes d'une autre étude faite dans la MRC Abitibi (Hernandez-Sanchez, 2000[b]).

Il est intéressant de constater que quelques informatrices effectuent des échanges de services, soit pour du gardiennage, des « *échanges de dodo* » comme l'exprime une mère, ou du transport. Ces échanges se font généralement avec des amies, un membre de la famille ou encore des voisins. Voici quelques témoignages à ce sujet.

« J'garde sa fille, a garde les miens. On s'échange ça ».

Une mère monoparentale en milieu rural

« Moé, j'envoie de temps en temps mes enfants chez deux de mes belles-sœurs, pis eux autres m'envoient les leurs. [...] On fait du troc comme on appelle, parce qu'on n'est pas riche personne, fait qu'on s'échange les services ».

Une mère biparentale en milieu rural

Dans certains cas, ces échanges se transforment nettement en troc, une forme de paiement qui semble plaire à quelques informatrices ayant des moyens financiers restreints. Par exemple, en échange d'une aide pour le transport, une informatrice donne une douzaine d'œufs à sa voisine. Un autre élément intéressant à observer est que le soutien du réseau social survient davantage lorsque les enfants sont en bas âge, soit de 0 à 5 ans. À mesure que les enfants vieillissent, les parents auraient moins besoin d'aide et de conseils, comme l'exprime une mère dont les enfants sont âgés entre 6 et 10 ans : « Mais je trouve que c'est moins difficile maintenant qu'ils ont grandi, quand ils étaient petits... ». Évidemment, en vieillissant, les enfants deviennent plus autonomes. Ils ont moins besoin de gardiennage et de loisirs organisés. De leur côté, les parents accumulent les connaissances et l'expérience. Ils savent davantage comment réagir face à des problèmes de santé ou de comportement.

3.9 La perception du rôle parental

À prime abord, quelques informatrices estiment qu'être parent n'est pas inné. On ne naît pas parent, on le devient suite à un apprentissage qui nécessite du temps, des modèles et des sources d'information. Voici quelques témoignages qui illustrent bien le propos.

« Elle braillait pis j'savais pas quoi faire, écoute, j'sais pas, j'n'avais jamais eu d'enfant. Fait que t'apprends sur le tas, ou t'appelles ta mère ».

Une mère biparentale en milieu urbain

« Un moment donné, on a beau dire qu'on est maman, mais c'est pas à cause que t'accouches que tu sors de là avec un diplôme ».

Une mère monoparentale en milieu urbain

« Moi je sais par expérience qu'on n'a pas la science infuse et qu'il faut aller chercher à gauche et à droite des ressources. [...] C'est vrai qu'être parent, c'est un travail hein? C'est pas... Ah! Tiens! Aujourd'hui, j'suis parent! ».

Une mère biparentale en milieu rural

Les parents apprennent alors leur rôle parental à partir des conseils et des informations qu'ils obtiennent de leurs propres parents, d'amis, d'intervenants ou encore lors de rencontres avec d'autres parents. Ces données rappellent ici l'importance du réseau social, surtout lors des premières années des enfants. Et puisque le rôle parental n'est pas inné, les parents peuvent remettre en question leur manière d'agir, comme l'exprime une informatrice :

« Ils ne vont pas à la garderie, alors... est-ce qu'on les empêche de se faire un milieu d'amis? J'espère que non. On se questionne beaucoup. Qu'est-ce qui est bien pour eux? Est-ce que c'est... de ne pas faire ce que nos parents ont fait qui est bien? On discute continuellement ».

Une autre mère affirme que les parents n'ont pas toujours raison, propos que certains enfants auraient un malin plaisir à entendre de la bouche de leurs propres parents : « C'est sûr que ça existe pas un parent parfait ».

Un parent demeure donc avant tout un être humain, avec ses forces et ses faiblesses. Ainsi, une informatrice explique que même si elle est mère, elle a quand même le droit d'être fatiguée à l'occasion : « C'est pas à cause que t'es maman que t'es intouchable ». Une autre informatrice reconnaît qu'elle est parfois davantage de mauvaise humeur, ce qui est typiquement humain : « Ces temps-ci, j'ai l'impression d'être plus un tyran que d'autres choses ». D'ailleurs, une troisième informatrice explique qu'il est important pour le parent de prendre soin de sa propre santé s'il veut être efficace : « Mais pour avoir soin d'un enfant, faut être capable de s'occuper d soi aussi ». Il faut alors conserver des activités personnelles pour préserver un équilibre, comme l'exprime une dernière informatrice : « J pense pas parce que t'as des enfants que t'es obligé d rester enfermé dans ta maison pis que tu peux pu rien faire ».

Cela dit, une des principales tâches inhérentes au rôle parental est l'éducation des enfants. Une informatrice l'explique en tenant des propos sur ses propres parents :

« C'est pas toujours rose pour tous les parents. Sont là pour nous éduquer, nous montrer ce qui est bien, pis ce qui n'est pas bien. [...] Tellement de choses qu'on pourrait apprendre aux enfants mais on ne peut pas tout leur montrer en même temps ».

Une autre informatrice corrobore cette affirmation : *« J'ai quand même des journées éducatives. J'ai l'impression d'être plus professeur que maman par boute ».* Donc, la tâche éducative consiste à offrir aux enfants un lot d'informations, des connaissances académiques, culturelles et morales¹⁰, afin de maximiser leur épanouissement dans la société.

Cette tâche consiste aussi à responsabiliser les enfants afin qu'ils apprennent graduellement à devenir autonome. Par exemple, une informatrice demande parfois à sa fille de surveiller son petit frère quelques minutes. Une autre informatrice implique les enfants dans la préparation des repas en leur faisant accomplir des petites tâches simples, comme verser un sachet de jello dans un bol. Une troisième informatrice demande aux enfants de participer aux tâches ménagères. De tels gestes sont essentiels à l'apprentissage de l'autonomie, comme l'explique une informatrice : *« Pis leur apprendre à s'débrouiller jeune et non en disant fais-le à ma place, fais-le à ma place. Non, tu vas apprendre à le faire. Nous, on va t'aider si ça marche pas ».*

Cependant, l'éducation comporte un volet moins agréable qui consiste à faire respecter les consignes. Il s'agit d'exercer l'autorité parentale. Celle-ci établit une différence de statut entre le parent et l'enfant, comme l'exprime une informatrice : *« Du respect, y en n'a jamais assez, [...] un respect qui soye établi : les parents, c'est une chose pis les enfants, c'est un autre ».* Par ailleurs, Samy (1999) indique que cette différence de statut entre les générations tend à s'estomper dans un contexte où l'égalité des individus s'applique également au sein même de la famille. En principe, cette différence de statut permet au parent de fixer des règles à suivre et de donner des punitions lorsque les enfants n'y obéissent pas. Généralement, ces règles existent pour le bien des enfants, même si ces derniers peuvent facilement croire le contraire. Par exemple, deux informatrices racontent que si les enfants essaient de se battre, ils sont automatiquement punis. Une troisième informatrice envoie les enfants dans leur chambre lorsqu'ils franchissent la limite de sa tolérance. D'autres témoignages vont dans le même sens :

10. Par exemple, faire la différence entre le bien et le mal.

« Elles savent ma limite par exemple. Je leur laisse faire pas mal de choses, mais quand c'est non, c'est non ».

Une mère biparentale en milieu rural

« Si c'est non, c'est non. [...] J'vas leur donner une chance, deux chances pis après la troisième, c'est fini. Mais mon chum va peut-être arrêter à la première ».

Une mère biparentale en milieu rural



Ce dernier extrait indique qu'il existe parfois des divergences entre les parents quant aux limites imposées. Ce sujet sera abordé plus loin, ainsi que les tensions que ces divergences peuvent engendrer au sein de la famille. Néanmoins, selon une dernière informatrice, les punitions seules ne sont pas toujours efficaces. Il vient un moment où il faut également discuter avec l'enfant pour qu'il comprenne la démarche du parent. Notons que les propos sur les tâches éducatives et la responsabilisation semblent plus présents chez les informatrices ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans. Il est possible d'imaginer que l'enfant vit alors une période intensive de découvertes multiples, où il a besoin davantage d'encadrement et de conseils d'un être humain plus expérimenté.

Malgré tout, le parent dans son rôle d'éducateur doit démontrer de l'ouverture et laisser une certaine marge de manoeuvre aux enfants, afin qu'ils puissent explorer et vivre leurs propres expériences. C'est du moins l'avis de quelques informatrices. Quelques-unes réservent des périodes de temps libres aux enfants pour réaliser des activités de leur choix. Une autre informatrice affirme être ouverte à répondre à toutes leurs questions et favorise ainsi la discussion. Une troisième informatrice aide son enfant du mieux qu'elle peut sans exercer trop de pression, comme elle l'explique :

« Y a d'la misère à l'école, ça j'm'en fous parce que j'tais poché à l'école moé aussi. [...] J'peux pas demander à mes enfants de faire plus que moé c'que j'faisais. [...] J'peux leur trouver des outils pour les aider dans leur apprentissage ».

Dans un autre cas, puisque les enfants sont plus âgés, les parents leur permettent d'exprimer leurs opinions, de participer aux décisions et de présenter des compromis. Quelques

informatrices tiennent aussi une séance d'échanges à la fin de la journée, afin que les enfants racontent leurs activités et expriment leurs sentiments. Une autre informatrice les implique même dans la résolution de leurs conflits : « *Si c'est une chicane entre enfants, on leur demande de trouver une solution entre eux autres. Ça dépend. Des fois, c'est quelque chose de tragique, il faut trancher vite* ». Évidemment, l'enfant n'a pas toujours l'entière liberté de tout décider. Dans certaines situations, les parents continuent d'exercer leur autorité et d'imposer des décisions.

Toutefois, d'autres informatrices laissent encore plus de liberté à leurs enfants. Ce sont des parents « amis », c'est-à-dire qu'ils adoptent une attitude qui consiste à être « proche » des enfants, à égalité, comme un ami, sans cette distance instaurée par la différence de statut parent-enfant et par l'autorité parentale. Ces informatrices tendent donc à traiter leurs enfants comme des adultes. Samy¹¹ décrit bien ce phénomène où la frontière séparant parents et enfants tend à disparaître :

« Les enfants et les parents deviennent des individus égaux, des citoyens soumis à la même réalité gouvernée par des valeurs de société, telles la compétitivité, les droits de la personne et la démocratie. [...] En l'absence du rôle parental, la famille devient un simple regroupement d'individus vivant sous un même toit » (Samy, 1999 : 28).

En effet, une informatrice laisse une entière liberté à son enfant. Celui-ci, âgé de dix ans, décide quand il veut aller chez son père et à quelles activités il veut participer. Il n'a aucune obligation. L'informatrice qualifie la situation de la manière suivante : « *On a une bonne entente* ». Dans trois autres cas, les informatrices racontent aux enfants leurs problèmes d'adulte, comme en témoigne cette mère qui parle à sa fille de dix ans : « *Ben là j'suis ton amie là, j'suis pas juste maman, j'suis ton amie. On se parle entre amies, pis faut se confier ce qu'on a sur le cœur* ». Une autre mère raconte ses difficultés à ses enfants âgés de moins de sept ans :

« J'prends du temps avec eux autres, j'm'assis, on parle, ils me parlent autant de leurs problèmes que moé j'vas leur parler de mes problèmes. Maman est fatiguée là, elle a eu une grosse journée, pis pourquoi que maman a eu une grosse journée. J'vais leur expliquer, pour qu'y comprennent mieux » .

11. Claire Leduc, dans son livre *Le parent entraîneur* (1994), traite aussi de ce comportement.

Une troisième informatrice se confie à son enfant de cinq ans :

« Chus marabout ou que j'feel pas, ben j'y demande, j'y dis maman a feel pas là, fait que laisse-moi tranquille deux p'tites minutes. [...] J'aime autant y dire ce que moé je ressens, ce que je vis, là elle le voit pis elle s'en rend compte ».

Deux autres informatrices semblent expliquer aux enfants les raisons qui motivent leurs décisions, comme s'ils étaient des adultes, ce qui est différent d'informer les enfants de la situation ou de leur demander leur opinion en tant qu'enfant. L'une d'elles raconte qu'avant de fréquenter un nouveau conjoint, elle en a discuté avec son enfant, de même lorsqu'elle a voulu concevoir un deuxième enfant. L'autre informatrice présente un exemple de conversation avec sa fille de cinq ans : *« On est des plus vieux que toi, tu nous dois respect. Quand on t'explique quelque chose, tu nous ris pas dans face ou si on te punit, tu nous ris pas dans face »*. Enfin, trois informatrices impliquent les enfants dans leurs décisions comme s'ils avaient la maturité d'une personne adulte. Par exemple, avant un déménagement, l'une d'elles a demandé à son garçon de dix ans d'indiquer ses raisons personnelles favorisant ou non ce déménagement, afin qu'elle puisse prendre une décision. L'autre informatrice a informé les enfants, dont un est âgé de cinq ans, qu'elle se séparait de leur père et elle leur a demandé avec qui ils voulaient demeurer. Finalement, une informatrice implique ses enfants en bas âge dans les décisions du quotidien, comme le choix du menu pour les repas :

« C'est sain ça d'avoir le droit, comme enfant, ou comme parent, de dire j'suis pas d'accord ou j'ai pas le goût de... On essaie de favoriser ça, de donner la possibilité à l'enfant, en lui disant pourquoi tu n'es pas d'accord, ou pourquoi ça te dérange. [...] Je pense que le respect se fait dans les deux sens, autant nous dans la façon d'être de l'enfant, que dans sa façon de dire les choses, que eux dans notre façon d'intervenir ».

Les parents « amis » se distinguent donc des autres par la plus grande liberté accordée aux enfants et surtout parce qu'ils les considèrent comme des adultes, au même titre qu'eux, en supposant qu'ils font preuve de la même maturité, même s'ils sont âgés de 5, 7 ou 10 ans.

En résumé

Sexe et âge :

32 femmes dont la moyenne d'âge est de 30 ans.



Scolarité :

variée, cinq n'ont pas complété un secondaire V et 19 ont poursuivi des études postsecondaires (formation professionnelle, cégep, université).

Caractéristiques des familles :

huit familles monoparentales et 24 biparentales, représentatif de la situation dans la MRC; la plupart des familles ont deux enfants.

Milieu de vie :

quinze familles en milieu urbain (Amos, Barraute) et dix-sept en milieu rural, représentatif de la situation dans la MRC.

Revenu familial :

plus l'informatrice est âgée, plus elle a tendance à déclarer un revenu familial élevé;
les informatrices en milieu rural ont davantage un plus bas ou un plus haut revenu familial, alors que celles en milieu urbain ont un revenu plus concentré autour de 10 000 à 20 000 \$;
plus l'informatrice est scolarisée, plus elle a tendance à disposer d'un revenu familial élevé, bien que la scolarité du conjoint n'ait pas été prise en compte dans l'analyse;
les familles monoparentales ont généralement un revenu familial moindre que les familles biparentales.

Statut professionnel :

18 informatrices n'occupent pas un emploi, trois ont un emploi à temps plein, six à temps partiel et cinq informatrices poursuivent des études;
chez les conjoints, 19 travaillent dont quatorze à temps plein;
il y a six familles où les deux parents travaillent, quatorze où un seul travaille, le père en général, et neuf familles où aucun parent n'occupe un emploi;
avoir un emploi ne signifie pas automatiquement être à l'abri de la pauvreté.

Conditions de logement :

21 informatrices sont propriétaires d'une maison, dont quinze en milieu rural, cinq habitent un appartement, deux partagent une maison avec un parent et deux autres louent une maison;

une vingtaine d'informatrices sont satisfaites de l'espace intérieur dont elles disposent, une dizaine sont satisfaites de l'espace extérieur et de l'accès à un terrain. Par contre, une dizaine d'informatrices sont insatisfaites de l'espace intérieur et du manque de rangement et deux autres se plaignent de devoir constamment surveiller les enfants, pour éviter qu'ils ne fassent du bruit et dérangent les voisins;

la qualité du logement a un impact sur la vie familiale : elle permet d'accroître l'autonomie des enfants et de diminuer les tensions entre eux et avec les parents.

Réseau social :

douze informatrices ont un réseau familial fort, sept ont un réseau mixte (famille-amis) et treize un réseau familial faible;

toutefois, toutes les informatrices sont en mesure de nommer au moins une personne sur qui elles peuvent compter en cas de problème, les personnes les plus souvent identifiées étant les parents, les beaux-parents, le conjoint et les amis;

les informatrices reçoivent de l'aide sous différentes formes : gardiennage, conseils concernant les enfants, transport, tâches ménagères, participation à des loisirs et aide financière.

Perception du rôle parental :

être parent n'est pas inné mais découle d'un long apprentissage; les parents demeurent donc des êtres humains avec des forces et des faiblesses;

les principales tâches du parent : éduquer et responsabiliser les enfants, faire respecter les règles, offrir des occasions pour expérimenter et pour s'exprimer;

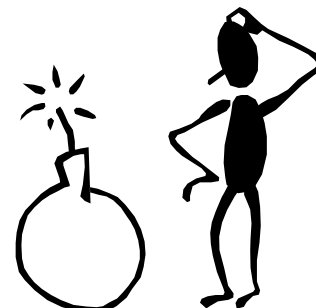
existence de parents « amis » qui perçoivent leurs enfants comme des adultes matures, sans la différence de statut propre aux générations.

Chapitre 4

**QUELS SONT LES ELEMENTS AYANT UNE INCIDENCE
SUR LES FAMILLES A FAIBLE REVENU?**

CHAPITRE 4 - QUELS SONT LES ELEMENTS AYANT UNE INCIDENCE SUR LES FAMILLES À FAIBLE REVENU?

Il sera question ici des éléments qui influencent la vie familiale, donc qui peuvent contribuer à faciliter ou non le rôle de parent : le transport, le répit, le soutien, les problèmes des enfants, les ressources financières, les loisirs, le gardiennage, la structure familiale et la conciliation travail-famille. Ce chapitre expose du même coup plusieurs besoins identifiés par les informatrices ainsi



qu'une certaine méconnaissance des services, puisque quelques besoins pourraient déjà être comblés actuellement, du moins en partie. Toutefois, cet élément sera davantage discuté dans le chapitre sur les services.

Avant de débiter avec les éléments comme tels, il serait intéressant de présenter le point de vue d'une informatrice, qui porte à réfléchir sur les besoins des familles tout en tenant compte de leur réalité quotidienne. Ainsi, elle affirme qu'il est légitime de vouloir aider les parents. Néanmoins, elle se demande à quel moment dans une semaine les parents et/ou les enfants pourront recevoir cette aide. En ce qui la concerne, les enfants se lèvent tôt le matin, font un trajet d'une heure en autobus, reviennent le soir, font leurs devoirs, mangent, prennent leur bain et se couchent de bonne heure car ils se lèvent tôt le lendemain. Bref, selon elle, l'un des principaux problèmes est le manque de temps. Il est donc important d'identifier les besoins. Cependant, les moyens proposés aux parents devront nécessairement tenir compte de cette réalité afin d'être efficaces.

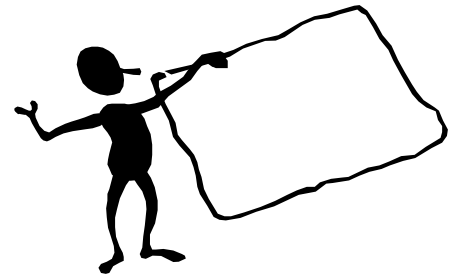
4.1 Le transport

Une dizaine d'informatrices éprouvent des difficultés en ce qui a trait au transport. L'une d'elles n'a tout simplement pas d'automobile, ce qui ne l'aide pas pour aller porter les enfants à la garderie le matin et se rendre à l'école. D'autres ont un véhicule mais elles ont peu d'argent pour acheter l'essence et faire les réparations, comme l'indique une informatrice : « Ça coûte cher, tu mets 10 \$, tu vas pas loin. [...] On fait deux runs pis on reste chez nous ». Notons que le transport était la troisième dépense en importance pour les familles de l'Abitibi-

Témiscamingue en 2000, avec 11,3 % de leur budget¹². De plus, la même année, la MRC Abitibi se classait au deuxième rang dans la région, derrière la MRC Témiscamingue, pour le plus haut montant annuel dépensé par famille en transport, soit 5 035 \$ (Collini, 2001). Ces données démontrent donc que le transport constitue un coût important pour les familles, particulièrement en milieu rural.

D'ailleurs, l'Abitibi-Témiscamingue se démarque des régions du Québec pour l'étendue de son territoire et les distances : 148 500 personnes réparties sur une superficie de 65 000 km², dans 66 municipalités, et un réseau routier de 2 224 kilomètres, le troisième en importance dans la province. Il y a 400 kilomètres à parcourir entre l'extrême nord de la région, Senneterre, et l'extrême sud, Témiscaming¹³. La région s'avère donc particulièrement touchée par les difficultés liées au transport.

Sans moyen de transport, les informatrices estiment qu'il est difficile de se déplacer pour trouver un emploi ou d'utiliser des services, souvent offerts à Amos. Elles doivent donc se contenter des services disponibles dans leur milieu, comme l'exprime une mère en milieu rural : « *J'prends c'qui a aux alentours* ». Enfin, quelques informatrices ont une



automobile, en plus des moyens de l'utiliser. Toutefois, elles en auraient besoin d'une deuxième afin qu'un des parents puissent faire des commissions ou aller porter les enfants à la garderie, pendant que l'autre parent est parti travailler. Planifier les déplacements dans de telles conditions devient problématique, le parent qui travaille ayant généralement la priorité pour l'utilisation de l'automobile. Bref, quelques informatrices estiment qu'une forme de soutien au transport aiderait grandement les parents de la MRC. Il faut cependant mentionner que trois informatrices indiquent n'avoir aucun problème avec le transport puisque chaque parent dispose d'un véhicule. Quelques-unes reçoivent également de l'aide à ce sujet au sein de leur réseau social. La situation ne touche donc pas toutes les informatrices.

¹² En moyenne, une famille québécoise utilise 9,5% de son budget pour le transport.

¹³ Données tirées du ministère des Transports du Québec et du rapport annuel 2002-2003 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ces résultats mettent en lumière l'importance d'accéder à un moyen de transport afin de transformer ses conditions de vie, surtout en milieu rural, caractérisé par de grandes distances à parcourir. L'accès au transport facilite la recherche d'emploi et donc la possibilité de jouir d'un revenu. De plus, il simplifie l'utilisation de services qui permettent à la personne de régler des problèmes personnels ou familiaux, améliorant ainsi sa qualité de vie. Quelques recherches en arrivent à des conclusions semblables (Clément *et al.*, 2002; CRDAT, 2001; Hernandez-Sanchez, 2000[a], 1997).

4.2 Le répit et le soutien

4.2.1 Du répit

Une douzaine d'informatrices, dont plusieurs ont des enfants âgés de 0 à 5 ans, estiment qu'un parent doit prendre du répit sur une base régulière. En effet, s'occuper des enfants, des repas et de l'entretien ménager à tous les jours exige de l'énergie. Les parents peuvent donc se fatiguer rapidement, comme l'exprime une informatrice : « *Vers 9h30, moi souvent, je vais me coucher parce que je n'en peux plus* ». Une autre informatrice témoigne de ce besoin :

« Les parents quand ils vivent ça, y'ont juste le goût de les étriper, mais pourquoi tu penses que ça arrive des affaires de même. Parce que tu es tout le temps pogné après, t'as jamais de temps à toé. C'est tout le temps sur eux autres, sur eux autres, pis toé t'a le temps à rien ».

Il serait donc important pour les parents de prendre un moment de répit à l'occasion afin de se reposer et de penser à soi, que ce soit pour planifier des projets ou rencontrer des amis. Deux informatrices s'expriment sur les bienfaits du répit : « *C'est sûr que du répit au niveau des parents, c'est pas mauvais parce que ça nous aide à voir plus clair pis à prendre un recul* ».

« Un break de jeunes. On aime ben ça être avec nos enfants mais on aime ben ça se retrouver toute seule un moment donné aussi. [...] Si chaque parent aurait au moins sa petite heure, son petit deux heures à chaque semaine à lui tout seul, ben j'pense qu'il y aurait pas mal moins de cas de chialage, pis de bourrassage, j'pense que ça serait pas mal moins pire si le monde prendrait le temps de penser à eux. ».

D'autres informatrices indiquent des besoins de répit spécifiques :

plus d'aide après un accouchement pour éviter l'essoufflement physique et psychologique;
un congé parental plus long après un accouchement;
avoir accès à un organisme de répit pour s'absenter une fin de semaine complète;
avoir accès à des garderies à prix modique, même pour les parents qui ne travaillent pas, afin de prendre un peu de repos.

Sur ce dernier point, l'informatrice explique clairement les contraintes financières qui ont un impact sur sa vie :

« Tu peux prendre un break de ton jeune. Faut que tu le fasses garder, ça coûte tant de gardienne, pis ça te coûte cher parce que tu sais pas quoi faire, tsé, aller prendre un café, manger au restaurant, ben c'est de l'argent de plus encore. De l'argent, de l'argent, de l'argent, c'est rien que ça qui tient le monde ».

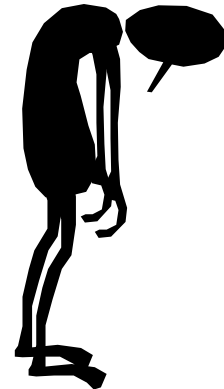
Elle ajoute plus loin :

« Moé j'te dirais, mon plus grand break, que j'me sens tellement bien, c'est aller faire l'épicerie. Ça coûte de l'argent, mais écoute, j'suis tranquille, j'fais mes affaires, j'pense à rien! Ça me vide, je reviens de faire mon épicerie, j'suis de bonne humeur! Le ciel pourrait me tomber sur la tête, ça ne me dérangerait même pas! C'est mon break à moi ».

Ces extraits illustrent bien les difficultés de certains parents simplement pour effectuer une sortie afin de se changer les idées, sans les enfants. Quelques informatrices réussissent parfois à prendre une pause avec l'aide de personnes dans leur entourage. Toutefois, un service de répit accessible à tous serait utile. D'ailleurs, selon l'étude de Hernandez-Sanchez (1997), environ deux parents à faible revenu sur trois, dans un groupe de 30 répondants, affirmaient avoir besoin de repos. De plus, il faudrait que les parents puissent accéder à des loisirs à prix abordables. Ce sujet sera abordé davantage plus loin.

4.2.2 Du soutien

Plus de la moitié des informatrices, dont cinq mères monoparentales sur huit, désirent davantage de soutien dans leur vie familiale. Quelques parents ont besoin de conseils, de trucs ou des informations pour savoir comment réagir face à des situations avec les enfants. Par exemple, qu'est-ce qu'un parent peut faire si son enfant fait une crise? Comment peut-il enseigner le respect et la discipline? Comment peut-il l'aider à se développer? Qu'est-ce qu'il peut lui dire dans telle situation? De quelle façon peut-il conserver son calme ou se reposer? Bref, ces informatrices ont plusieurs questions et elles cherchent des réponses. Elles aimeraient téléphoner à une personne-ressource ou la rencontrer face à face. Quelques-unes préféreraient des documents écrits (livres, revues) sur la question. D'autres ressentent un besoin d'échanger sur l'encadrement parental avec d'autres parents ayant vécu des situations semblables avec leurs enfants. Enfin, une dernière informatrice souhaite des rencontres avec des « familles modèles » ayant de l'expérience, comme celles présentées lors d'émissions à Canal Vie. Elle estime que ce besoin découle de sa jeunesse dans une famille éclatée, qui ne constitue pas un modèle adéquat.



Voici quelques témoignages qui démontrent bien les besoins de ces parents :

« J'aurais aimé ça que ma mère soit encore là pour m'aider, pour répondre à mes questions. J'aurais aimé ça comprendre pourquoi ».

Une mère biparentale en milieu urbain

« J'aimerais ça pouvoir m'améliorer. Apprendre... Peut-être avoir des trucs comment justement apprendre à améliorer la relation... Comment élever un enfant! [...] Qu'est-ce qu'y faudrait que j' fasse pour l'aider? J'sais pu quoi y dire, j'sais pu quoi faire ».

Une mère biparentale en milieu urbain

« Si j'avais des ressources, par exemple, des livres qui expliqueraient, c'est con peut-être, comment on élève un enfant, comment on doit réagir devant telle ou telle façon de faire là. [...] On n'a pas la science infuse ».

Une mère biparentale en milieu rural

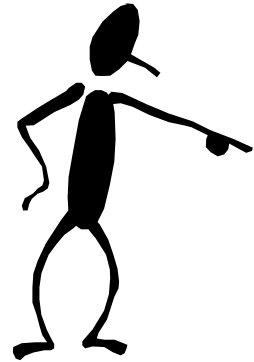
Ce dernier témoignage rappelle que plusieurs informatrices estiment que le rôle parental n'est pas inné mais relève d'un apprentissage.

De plus, quelques informatrices indiquent un besoin de soutien plus « physique », comme de l'aide aux tâches ménagères quelques heures par semaine ou encore pour aller à un rendez-vous chez le médecin avec plusieurs enfants en bas âge. Trois autres informatrices mentionnent qu'il serait parfois utile de se confier à quelqu'un lors de moments difficiles, que ce soit sur le plan personnel ou familial, une sorte de soutien moral lorsque « *ton univers s'écroule* ». Enfin, quelques informatrices affirment que leurs enfants auraient besoin de l'appui d'une personne « neutre », donc n'appartenant pas à la famille, afin d'exprimer leurs frustrations. Ces parents se doutent bien que leurs enfants éprouvent des difficultés mais ils se sentent impuissants à intervenir. Une mère monoparentale ajoute que son enfant devrait avoir l'opportunité de parler à une figure masculine neutre, puisqu'il refuse d'écouter sa mère qui a toujours tort, selon lui. Rappelons que quelques informatrices obtiennent de l'aide de la part de personnes dans leur entourage. Toutefois, celles qui ont un réseau social restreint se retrouvent davantage sans soutien.

D'autres études rapportent des données semblables. Ainsi, dans l'une d'elles, plus d'un répondant sur deux, dans un groupe de 30 parents à faible revenu, soutiennent avoir besoin d'aide en général. De plus, 56 % auraient besoin d'un confident et 40 % d'appuis dans l'éducation de leurs enfants (Hernandez-Sanchez, 1997). Dans cette même étude, 96 % des parents interrogés ont déclaré vouloir plus de connaissances en ce qui a trait au rôle parental et sur la manière d'éduquer les enfants. Dans une autre recherche (CCDS, 2001), 62 % des parents s'inquiétaient à savoir s'ils élevaient correctement leurs enfants. Ils auraient également eu besoin de plus de connaissances. Enfin, Juneau (2000) explique que plusieurs parents éprouvent des difficultés à exercer leur rôle au sein de la famille, ou encore à apprendre ce rôle, en raison de l'isolement vécu. En effet, la famille moderne n'est plus une famille élargie, avec plusieurs enfants, les grands-parents et/ou d'autres membres plus ou moins éloignés (oncle, tante, cousin, etc.). Les familles vivent davantage repliées sur elles-mêmes en raison de la dispersion géographique et des ruptures conjugales. Par conséquent, les parents ont moins de contacts avec d'autres membres plus expérimentés qui auraient pu les conseiller ou les « *coacher* ». Ils manquent donc de connaissances et de confiance en soi.

4.2.3 Les difficultés liées aux habiletés parentales

Les parents ont généralement besoin de répit et de soutien car, comme ce fut mentionné auparavant, la gestion du quotidien (repas, tâches ménagères, éducation, etc.) devient parfois lourde. De plus, les parents peuvent vivre des difficultés supplémentaires avec leurs enfants. Il sera ici question des problèmes vécus dans les familles, qui entraînent souvent un surplus de fatigue chez les parents et donc, un grand besoin de répit et de soutien.



Le manque de discipline

Il constitue un premier type de problème vécu dans les familles. Notons que dans une autre étude, plus d'un parent interrogé sur deux ont affirmé avoir des problèmes avec la discipline et l'obéissance (Hernandez-Sanchez, 1999). Dans la présente recherche, ce problème est rapporté par une dizaine d'informatrices, dont la moitié des mères monoparentales. Cinq informatrices éprouvent quelques difficultés avec l'obéissance. L'une d'elles affirme que celles-ci ne sont pas si graves : « *Mais quelle famille a pas d'misère avec ça?* » Cependant, d'autres informatrices connaissent ou ont déjà connu des problèmes plus sérieux, comme l'exprime celle-ci : « *J'avais beaucoup de difficultés avec ma fille. Ah je me laissais piler sur la tête. A faisait c'qu'a voulait en fin de compte* ». Une autre mère explique qu'elle a surprotégé et gâté ses enfants depuis qu'elle est séparée de son conjoint. Elle n'impose plus son autorité : « *Astheure, j'paie le prix* ». Les enfants ont peu d'obéissance. Une deuxième mère monoparentale vit une situation analogue. Durant un an, elle a éprouvé de la difficulté à accepter la séparation et les responsabilités liées à son statut de mère monoparentale. Elle a par conséquent négligé l'encadrement des enfants qui ont adopté entre temps de mauvaises habitudes.

Dans un autre cas, les enfants ne se ramassent pas. Ils laissent tout traîner, comme leur père, et l'informatrice ne semble pas réagir à cette situation. Enfin, une dernière informatrice raconte que sa fille est « *archi pourrie* » depuis que son père est décédé. Elle reçoit un surplus d'attention de tous les membres de la famille, pour compenser cette perte, et elle en profite pour obtenir des faveurs qu'elle n'aurait pas autrement. L'informatrice avoue avoir de la difficulté avec la discipline : « *J'pense que j'y ai tapé une fesse une fois, pis je dois l'avoir braillé* »

pendant une demie-heure... j'suis pas capable ». Deux points émergent de ces exemples. Premièrement, les informatrices identifient leurs propres lacunes comme étant responsables du manque de discipline de leurs enfants, comme l'illustre cet autre exemple : « *Pis moé ben j'me choque pas vraiment, pis je les chicane pas non plus, fait qu'y en profitent, sont jeunes* ». Deuxièmement, dans au moins trois cas, cette attitude chez le parent survient suite au départ du conjoint, que ce soit en raison d'une séparation ou d'un décès. Les parents relâcheraient alors l'encadrement dans un contexte où les enfants vivent un deuil et du stress, ce que confirment d'autres recherches (Hernandez-Sanchez, 1998; Dandurand, 1995).

Le manque de respect

Un deuxième problème fréquemment vécu au sein des familles est le manque de respect chez les enfants. Mentionnons que dans l'étude de Hernandez-Sanchez (1999), plus du tiers des répondants ont affirmé éprouver de telles difficultés. Dans le cadre de la présente recherche, neuf informatrices ont identifié ce problème. Ici également, quelques-unes estiment que ce ne sont que des difficultés plus ou moins sérieuses, comme apprendre à dire « s'il vous plaît », « merci » ou être poli de manière générale. Une informatrice témoigne à ce sujet : « *C'est pas un vrai problème. C'est juste que ça m'agace d'me faire accoster bêtement* ».

Néanmoins, il existe aussi des cas plus graves de manque de respect. Par exemple, Une informatrice rapporte que sa fille lui a déjà craché au visage : « *A m'a regardé en pleine face pis a m'a dit carrément, a avait 3 ans, a dit « Ferme ta yeule toé, j't'ai pas sonnée ». [...] J'm'étais jamais faite parler de ce ton-là par un enfant d'trois ans* ». Par la suite, pour l'aider à améliorer son comportement, elle a envoyé sa fille à la garderie afin qu'elle puisse davantage apprendre à socialiser. Une autre informatrice indique qu'à l'âge de 2 et 4 ans, ses enfants sont agressifs et ils envoient « promener » les autres. L'agressivité est aussi présente chez les enfants d'une troisième informatrice : « *« Y m'arrive des fois des affaires à maison... Woh woh woh là! Fais la différence là. J'suis ta mère là. Tu m'manques de respect!* » Enfin, une dernière informatrice témoigne à ce sujet : « *Le respect, c'est affreux. Y en n'a pas. Y en n'a vraiment pas, en tout cas moé j'le vois pas* ». Curieusement, la plupart des parents rencontrés considèrent le respect comme une des principales valeurs qu'ils aimeraient transmettre à leurs enfants. Il en sera question plus loin dans ce document.

Les problèmes de santé

Ils représentent un troisième type de difficulté courant au sein des familles. Ceux-ci ont été identifiés par les informatrices : crises de convulsion non-diagnostiquées, otites, problèmes d'asthme, hypermétropie, problèmes neurologiques, maladie de la peau, vulnérabilité aux virus, infection urinaire ou encore blessures résultant d'un accident. Ces problèmes provoquent généralement de la fatigue, du stress et des inquiétudes chez les parents, en plus des nombreux rendez-vous, des déplacements, de l'attente d'un diagnostic, de l'angoisse lors du traitement, etc. Une informatrice raconte son expérience à l'hôpital avec sa fille en bas âge :

« J'avais prévu, parce que c'est tout le temps long, j'avais amené mes petits pots, j'avais amené mes bouteilles, j'amène toute, on va rester icitte. On est arrivé là à 9h00 le matin, on est sorti à 11h45 le soir ».

Cette mère ajoute plus loin qu'elle a dormi dans la chambre de sa fille, sur un lit de camp, pendant une semaine, le temps que les traitements fassent leur effet. Une autre informatrice explique que les problèmes de sa fille l'obligeaient autrefois à se rendre à Montréal pour rencontrer un médecin spécialiste. Comme les rendez-vous étaient durant la semaine, elle devait s'absenter de son emploi. En plus des pertes de revenus, elle devait aussi assumer les coûts et le stress des déplacements. Un dernier exemple illustre les difficultés que peuvent vivre les parents : parce que son fils souffre d'une allergie bien particulière, une informatrice ne peut le faire garder par n'importe qui. La personne choisie doit être mature et connaître les premiers soins à donner en cas d'une réaction allergique. Par conséquent, l'informatrice doit régulièrement se priver de sorties car elle ne peut laisser son enfant à une adolescente, par exemple, même pour une heure ou deux.

L'hyperactivité

De façon plus particulière, huit informatrices ont identifié des problèmes d'hyperactivité et de déficit d'attention chez leurs enfants. La moitié ne font pas l'objet d'un diagnostic médical. Ces informatrices mentionnent que leurs enfants sont très actifs, qu'ils ont beaucoup d'énergie à dépenser et que, par conséquent, ils nécessitent plus d'attention et d'encadrement. Elles doivent alors souvent répéter les mêmes consignes pour éviter que les enfants ne désobéissent ou encore pour qu'ils demeurent concentrés sur une tâche.

L'autre moitié des huit cas d'hyperactivité font l'objet d'un diagnostic médical. De ce nombre, trois enfants doivent prendre du Ritalin pour fonctionner normalement en société. Sans ce médicament, ils éprouvent des difficultés scolaires, des problèmes de concentration, ils bougent constamment et ils sont parfois agressifs. Ils exigent donc beaucoup d'attention de la part de leurs parents, qui accumulent souvent de la fatigue et du stress. Une informatrice témoigne à ce sujet :

« Aujourd'hui, on m'aurait y a pu de Ritalin, du jour au lendemain, ben j'dirais désolé mais arrangez-vous avec, moé je s'rais pas capable de m'en occuper. [...] Ça nous rend trop hors de nous autres ».

L'hyperactivité s'avère donc difficile à vivre autant pour les enfants que pour leurs parents. Mentionnons que les problèmes d'hyperactivité seraient plus présents chez les enfants de familles à faible revenu, 20 % contre 12 % chez celles à revenu élevé (Ross et Roberts, 1999; Steinhauer, 1999).

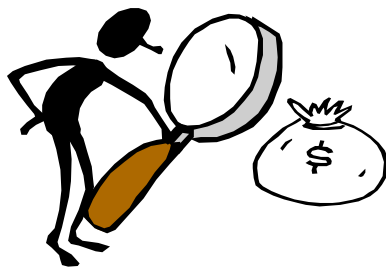
Les troubles de langage

De plus, une dizaine d'informatrices rapportent des problèmes de langage et de communication chez leurs enfants. Dans la plupart des cas, ils sont liés à des troubles physiques, soit de la dysphasie ou de dyslexie. Par exemple, une informatrice explique que son fils peut s'exercer pendant un mois avant de prononcer un nouveau mot. De telles situations s'avèrent exigeantes pour les parents, comme elle l'exprime : *« Quand tu te couches le soir, ça ne te tente pas de tricoter une paire de pantoufles »*. Les deux autres cas ressemblent davantage à des problèmes de relations entre individus. Ainsi, une informatrice essaie de communiquer avec ses enfants mais ceux-ci n'expriment pas beaucoup leurs sentiments ou leurs difficultés. Elle doit pratiquement les forcer à parler. Pour l'autre informatrice, les horaires peu compatibles entre sa fille et elle seraient à la source du problème :

« La communication, ça va quand même assez bien. Sauf que, en travaillant pis en ayant beaucoup de problèmes financiers, cours icitte, cours là, j'trouve qu'on n'a pas beaucoup d'temps pour discuter, pour s'asseoir. Pis les horaires concordent peut-être pas non plus. L'autre fois, a m'est arrivée pis a dit toé t'es pas là la semaine, moé j'suis pas là les fins de semaine ».

Finalement, les informatrices ont besoin de répit et de soutien car les enfants demeurent avant tout de petits êtres humains actifs et difficiles à surveiller. Une informatrice témoigne à ce sujet : « *Quand les deux s'y mettent, c'est une vraie tornade dans la maison. Le stress, y est là* ». Elle essaie alors de les occuper à une activité paisible. Deux autres informatrices ont aussi vécu la fugue de leurs enfants. Ces derniers se sauvaient de la maison et ils étaient retrouvés quelques heures plus tard. Néanmoins, malgré toutes ces difficultés, il faut signaler que quatre informatrices affirment n'éprouver aucun problème particulier avec leurs enfants, comme l'exprime celle-ci : « *Non, on a une bonne petite vie* ». Un autre informatrice soutient même que ses enfants sont très développés pour leur âge : « *Mon fils parle très bien, y a 21 mois. Il parle, il sait son alphabet en français, en anglais, les animaux. Ma fille aussi savait ça. Elle a trois ans puis elle sait écrire* ». Il est alors possible que ces informatrices aient moins besoin de répit et de soutien que les autres. Notons que l'ensemble de ces résultats, concernant les problèmes des enfants, confirment les données brutes d'une autre étude menée dans la MRC Abitibi (Hernandez-Sanchez, 2000[b]).

4.3 Les difficultés financières



L'accès à des ressources financières constitue un élément ayant un impact sur les parents, surtout lorsqu'il est question de familles à faible revenu. Le deux tiers des parents rencontrés en entrevue indiquent vivre une situation financière difficile, dont plus de la moitié des informatrices monoparentales. Quelques-unes se retrouvent même dans une famille qui bénéficie d'un double salaire, ce qui n'est pas encore suffisant, comme l'exprime une mère biparentale en milieu rural :

« J'me rappelle y a une couple d'années. Mettons la femme décidait de pas aller travailler, ben t'avais des allocations. Astheure, t'as pu rien de ça. Faut que tu aies deux salaires premièrement pour arriver, fait que t'as pas le choix. Pis t'as pas d'aide sur l'autre côté. [...] J'trouve ça plate que maintenant, les femmes aient plus le choix de vouloir soit rester à la maison ou soit aller travailler ».

Elle explique qu'avec un revenu modeste, elle ne retire que 80 \$ d'allocation familiale par année. Une mère monoparentale connaît aussi des difficultés même si elle occupe un emploi :

« On coupe dans l'épicerie parce que là, bon, l'Hydro est plus cher. T'sé, pour le travail, ça prend un véhicule. Le véhicule brise, ben là y faut que tu coupes pis le travail, c'est souvent de l'ouvrage au salaire minimum ».

Encore une fois, il appert que l'accès à un emploi ne garantit pas d'être à l'abri d'une situation de pauvreté. D'ailleurs, d'autres études (CRDAT, 2001; Dandurand, 1995; Lesemann, 1995) démontrent qu'une majorité de personnes à faible revenu sont actives sur le marché du travail mais dans des emplois précaires, à partir desquels elles ne peuvent retirer un revenu suffisant.

Les difficultés financières se font surtout ressentir lors de l'achat de nourriture. D'ailleurs, l'épicerie représente généralement le premier poste amputé lorsqu'une famille vit des difficultés financières (Collini, 2001). Deux informatrices doivent recourir à l'occasion au dépannage alimentaire, même si pour l'une d'elle, le conjoint est sur le marché du travail. Une troisième informatrice ajoute qu'il faudrait davantage de services pour le dépannage alimentaire. Deux autres informatrices, qui vivent dans une famille ayant un seul revenu, doivent limiter les achats de nourriture, comme l'exprime l'une d'elles : *« Mais pour le budget, faut y aller modérément vu qu'on a juste un revenu »*. La situation s'avère plus dramatique pour les familles recevant des prestations d'aide sociale. Selon une informatrice, cette aide financière n'est tout simplement pas suffisante :

« Tu te dis, ben là j'ai pas l'choix : j'paie mon compte d'Hydro ou j'donne à manger à mes enfants. Ben là si tu ne veux pas avoir 50 appels, ben il faut que tu paies ton compte pareil. [...] Avoir un emploi, être capable d'avoir des sous pour pouvoir donner des fruits à tous les jours aux enfants si y en veulent, parce que... sur le BS, tu en as juste au début du mois, rendu le 15, y en n'a plus ».

Une autre informatrice a vécu à une occasion une situation difficile : *« J'me suis privée, moi, de manger pour que ma fille puisse manger à sa faim »*. Durant cette période, elle recevait 190 \$ d'aide sociale par mois. Avec ce montant, elle devait payer les couches et le lait Enfalac, en plus de toutes les autres dépenses. Une autre informatrice vit parfois cette difficulté : *« Des fois, on se prive pour que les enfants mangent »*. Son conjoint est en arrêt de travail depuis plusieurs années en raison d'une maladie chronique et l'informatrice ne peut aller sur le marché du travail car elle doit en prendre soin à la maison. Notons qu'une autre recherche (ISQ, 2002[a]) signale aussi que des parents se privent de nourriture afin que les enfants puissent manger. D'autres recherches estiment que 13 % des enfants de neuf ans souffrent d'insécurité alimentaire

(Bellerose *et al.*, 1999[a]) et qu'en 1996, 62 000 enfants au Canada ont souffert de la faim, dont 22 % au moins une fois par mois (CCDS, 2001).

Dans un dernier cas, l'informatrice se prive de sorties et de biens matériels pour elle-même :

« Pour sortir, y faut que j'me trouve une gardienne, faut que j'la paye, ça m'prend du gaz pour sortir pis ça m'prend d'argent aussi, même si c'est juste aller prendre un café au restaurant. Si je l'ai pas c't'argent-là... Des fois, j'en ai d'argent mais câline j'manque de pain. J'fais quoi, j'manque de lait, j'manque... »

La priorité demeure alors la nourriture pour les enfants. Pourtant, comme il en sera question sous peu, les loisirs constituent un élément important pour briser l'isolement des parents. Trois autres informatrices affirment elles aussi ne pas avoir d'activités faute de moyens financiers.

Le manque de ressources financières a aussi un impact sur les déplacements, comme ce fut abordé auparavant. Ainsi, en ayant peu de moyens financiers, les informatrices ne peuvent acheter de l'essence ou faire réparer leur automobile, lorsqu'elles en ont une, ce qui réduit considérablement leurs déplacements. Une informatrice s'exprime sur ce point :

« Si on met 10 ou 20 \$ de gaz, ben... on calcule, c'est environ ça 20 \$ de gaz pour v'nir juste à Amos, faire les commissions pis s'en r'tourner. Ben mettons qu'après ça, on n'a pas pour la semaine ».

Par conséquent, ces informatrices ont moins d'occasions de sortir, que ce soit pour trouver un emploi, utiliser un service ou pour une activité de loisir, ce qui est encore plus problématique pour celles vivant en milieu rural. Il appert ici que déplacements, sorties et difficultés financières sont intimement liés.

Enfin, les difficultés financières ont d'autres impacts :

- difficulté à se procurer des biens matériels;
- difficulté à envoyer un enfant à la prématernelle car il en coûte 75 \$ par mois;
- utilisation du crédit pour les achats de Noël et donc endettement à long terme;
- difficulté à avouer aux enfants qu'il n'y a pas assez d'argent pour leur acheter ce qu'ils veulent;

colère lorsque le parent travaille et gagne à peine plus que le montant de l'aide sociale.

Mentionnons qu'une autre étude (Steinhauer, 1999) recense des résultats semblables.

Les informatrices touchées par des difficultés financières doivent constamment calculer chaque dépense et faire des choix peu évidents afin de ne pas pénaliser les enfants, comme l'expriment celles-ci :

« Avec le BS... tu survis. Mais... j'ai toujours privilégié l'électricité, le loyer pis la bouffe en premier de toute. [...] Mes enfants ont jamais manqué de nourriture ».

Une mère biparentale en milieu rural

« C'est plutôt le côté monétaire pis de couper sur l'épicerie, c'est toujours d'valeur, pour essayer de faire un épicerie qui est quand même assez équilibré mais... avec 20 \$ de budget par semaine... ».

Une mère monoparentale en milieu rural

« Il te reste quoi. Tu ne t'achètes plus de linge parce que tu le passes toute sur le petit ou tu ne te gâtes plus, parce que tu te dis, ben cet argent-là, je vais le mettre sur une nouvelle paire de pantalon. Tu te privés toé, pis tu te rends compte qu'il ne te reste plus rien. Toujours de la routine, tout le temps ».

Une mère biparentale en milieu urbain

Comme le laisse entrevoir cette dernière informatrice, de telles situations peuvent à long terme entraîner du découragement. Une dizaine d'informatrices affirment également que ces situations constituent une source majeure de stress.

Cependant, il faut signaler que trois informatrices éprouvent peu de difficultés financières, comme l'indiquent deux d'entre elles : « Soutien financier, tout le monde doit répondre ça certain, j'imagine, mais que ça va très bien quand même de c'te côté-là. [...] On n'est pas riche mais on se débrouille »; « On sait comment s'arranger pour rejoindre les deux bouts ». Dans ce dernier cas, l'informatrice explique qu'elle planifie bien son budget, qu'elle entretient un jardin

pour obtenir des légumes et qu'elle reçoit l'aide de ses parents. Néanmoins, elle ajoute plus loin dans l'entrevue qu'un peu d'argent faciliterait quand même la vie de sa famille.

4.4 Les loisirs et les activités

Dans un premier temps, une dizaine d'informatrices estiment avoir besoin d'activités de loisir pour les enfants. Étonnamment, sept d'entre elles demeurent en milieu urbain, là où généralement les loisirs sont plus accessibles qu'en milieu rural (Beulé et Simard, 2002). Ces informatrices aimeraient avoir accès à des activités moins coûteuses. Par exemple, une mère souhaiterait envoyer ses trois enfants faire du ski alpin mais elle n'a pas les moyens de louer tout l'équipement. Le lien entre difficultés financières et opportunités de sorties apparaît clairement ici. D'autres besoins sont aussi identifiés :



- faire de petits voyages avec les enfants;
- avoir accès à des jeux dans le village ou dans un camp de jour;
- monter des ateliers d'art plastique pour favoriser l'expression et la création;
- avoir des activités alternatives : il n'y a souvent pas de places disponibles à la piscine et l'aréna ne convient pas à de jeunes enfants.

Une autre informatrice aimerait simplement avoir plus d'imagination afin de trouver de nouvelles activités pour les enfants, qui finissent par s'ennuyer à participer aux mêmes jeux. Notons que les loisirs sont importants pour les enfants car ils leur permettent de socialiser et donc de s'intégrer à leur milieu (Beulé et Simard, 2002; Hernandez-Sanchez, 1998). De plus, en général, les enfants de familles défavorisées ont moins accès aux activités de loisir comparativement aux enfants de familles mieux nanties¹⁴ (CCDS, 2001; Hernandez-Sanchez, 1997).

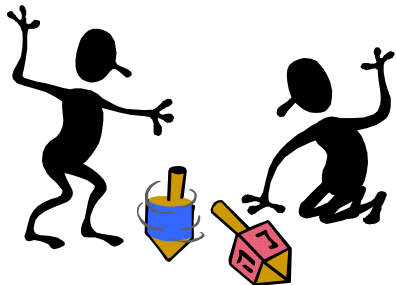
Il faut mentionner par contre que les besoins de loisir chez les enfants sont comblés chez sept informatrices, notamment en raison de l'aide provenant de leur réseau social, comme ce fut abordé auparavant dans ce rapport. Les différentes activités recensées sont la natation, le

patinage, les promenades à pied, à vélo, en véhicule tout terrain (VTT) ou en motoneige, l'informatique, les glissades, le hockey et même des cours de musique.

Dans un deuxième temps, cinq informatrices aimeraient accéder à des loisirs pour elles-mêmes. Elles ont besoin de sortir de la maison, sans les enfants, de voir des amis et de modifier leur routine. De telles activités leur permettraient de briser leur isolement, comme le démontre une informatrice : « *Je fais mes affaires plus dans mon p'tit coin. De toute façon, je sors pas ben ben souvent* ». Ce type d'activité permet aussi de satisfaire la croissance personnelle et le sentiment de fierté, en plus d'atténuer l'épuisement des parents (Hernandez-Sanchez, 1999). Encore une fois, les sorties impliquent nécessairement des dépenses pour la gardienne, le transport et l'activité elle-même. Par conséquent, quelques informatrices ne peuvent se les permettre, surtout lorsqu'elles éprouvent des difficultés à acheter la nourriture nécessaire pour leurs enfants. Notons que d'autres recherches soulignent le manque d'activités pour les parents, sauf si ces dernières sont offertes gratuitement (CRDAT, 2001; Steinhauer, 1999; Hernandez-Sanchez, 1999 et 1997).

4.5 Le gardiennage

La fréquentation d'une garderie offre des avantages selon les informatrices. Elle permet aux parents de travailler et à ceux qui ne travaillent pas d'obtenir un répit, un élément important pour les aider à refaire le plein d'énergie, comme il en a été question auparavant. Elle permet aussi aux enfants de socialiser, de se faire des amis, d'être plus autonomes en s'éloignant du noyau familial et finalement d'apprendre d'autres valeurs au contact des enfants.



Cependant, une dizaine d'informatrices, dont six résident en milieu rural, rapportent des lacunes en ce qui concerne les services de garde et les places en garderies dans la MRC. Dans certaines municipalités, les centres de la petite enfance (CPE) n'ont plus de places disponibles. Les parents doivent alors s'inscrire sur une liste d'attente. Dans d'autres municipalités, il n'y a tout simplement pas de CPE. Une informatrice témoigne d'une situation que vivent parfois les parents : « *Des fois, t'es pas capable. Un va à une place, l'autre va à l'autre place. Pis quand*

14 . On parle de 60 % des enfants de familles pauvres contre 27 % des enfants de familles mieux nanties.

tu finis d'travailler pis y faut que tu t'promènes à trois garderies pour aller chercher tes trois enfants là... ». Une autre informatrice ne peut plus travailler sur appel car elle n'a pas le temps d'aller porter son enfant à la garderie située à Amos. D'ailleurs, à partir de son bulletin *l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue* d'avril 2003, le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) indique, en se basant sur les données du ministère de la Famille et de l'Enfance, que la MRC Abitibi connaît un important déficit de CPE pour l'année 2003-2004.

Et lorsque les parents ont accès à un CPE, ils vivent parfois des difficultés en raison des horaires. En effet, les CPE sont généralement ouverts le jour, la semaine, entre 7 et 18h. Or, quelques informatrices ont des horaires de travail atypiques. Elles travaillent le soir, la nuit ou la fin de semaine. Elles ne peuvent donc pas utiliser les CPE. Elles estiment que des garderies devraient être accessibles en tout temps, afin de tenir compte de la réalité : *« C'est sûr que là, de jour, c'est bien les 5 \$ par jour, subventionnés, ça aide tout le monde, c'est sûr. Ça serait l'fun que ça soit sur une base de 24 heures, 7 jours sur 7 ».* Une autre informatrice corrobore ces propos : *« J'suis pas la seule à travailler les fins de semaine ».* Ces informatrices doivent donc trouver une gardienne à domicile, dans le réseau privé, ce qui engendre des coûts supplémentaires peu appréciés, comme en témoignent deux d'entre elles : *« Si tu débourses la moitié de ton salaire en gardienne, c'est pas avantageux, tu travailles à peu près pour rien »;* *« Avant, des gardiennes, c'était pas facile à trouver pis payer 15 \$, par jour, 20 \$, ça finit par gruger l'budget ».* Encore une fois, il appert que les difficultés financières ont un impact dans bien des aspects de la vie familiale.

Même lorsqu'elles réussissent à trouver une gardienne à domicile, quelques informatrices éprouvent d'autres contraintes. Trois d'entre elles ont des difficultés à recruter une gardienne fiable et compétente, qui sera en mesure d'intervenir adéquatement avec un enfant qui a des troubles de santé particuliers. Dans de tels cas, selon ces informatrices, une adolescente qui garde le soir ne constitue pas un bon choix. Une informatrice raconte qu'elle pourrait tout de même sortir mais en demeurant inquiète : *« Ça va me rendre malade, j'profiterai même pas de ma sortie ».* Notons qu'une autre étude révèle que 48% des parents interrogés, dans une autre MRC de la région, n'avaient pas accès à une gardienne fiable (Hernandez-Sanchez, 1999). Une autre difficulté s'avère inhérente au milieu rural. Ainsi, une informatrice explique qu'elle a besoin

d'une gardienne à domicile. Toutefois, cela pose quelques contraintes puisqu'elle demeure dans un rang :

« Faut que j'change de gardienne, me trouver une gardienne, bon ben vu que j'suis dans un milieu rural, bon ben faut que j'aïlle la porter pis que j'aïlle la r'mener. Mais là si j'vas la r'mener, ma fille est toute seule à maison, faque j'peux pas. Ça m'prend quelqu'un qui a un véhicule pis qu'y soit capable de s'en r'tourner après ».

Encore une fois, les résultats illustrent les difficultés de transport en milieu rural.

Comme alternative, deux informatrices proposent de former des réseaux de parents, soit pour s'échanger du gardiennage, c'est-à-dire que les parents gardent les enfants des autres parents à tour de rôle, ou soit pour payer une « *gardienne collective* », ce qui fut déjà expérimenté par l'une des deux informatrices. Selon elles, de telles solutions permettraient aux parents d'accéder à un gardiennage fiable et à moindre coût.

Cependant, il faut tout de même signaler que sept informatrices ont facilement accès à un CPE ou une gardienne à domicile. Rappelons que plusieurs informatrices ont affirmé recevoir de l'aide de leur entourage pour du gardiennage. Elles ne vivent donc pas ce problème.

4.6 Les caractéristiques familiales et les tensions quotidiennes

Selon les propos de plusieurs informatrices, les caractéristiques familiales engendrent parfois des difficultés au sein de la famille. Elles possèdent donc un certain impact.

4.6.1 La famille monoparentale

Quelques informatrices racontent que la monoparentalité s'avère parfois difficile à vivre pour le parent. En effet, il peut être pénible pour un seul parent de gérer toutes les responsabilités : s'occuper des enfants, payer le loyer, la nourriture, les frais de garde, l'électricité, le téléphone, les transports, les vêtements, les livres, etc. Une mère monoparentale s'exprime à ce sujet : « *C'est toi qui as toute sur les épaules* ». Une autre mère monoparentale a des propos similaires : « *C'est sûr que c'est dur de les élever toute seule* ».

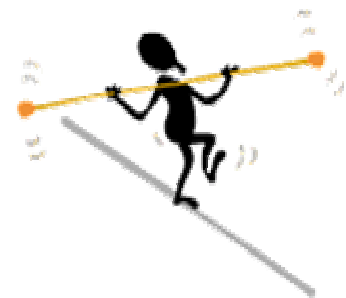
La monoparentalité a parfois des conséquences, selon quelques informatrices dont la plupart ont des enfants âgés de 6 à 10 ans. Pour les parents, toutes ces responsabilités à assumer peuvent engendrer du stress et de la fatigue. Ils deviennent alors irritables, ils ont moins d'énergie et ils éprouvent des difficultés à assumer leur rôle parental. Pour les enfants, la principale conséquence est un problème d'ordre affectif résultant de l'absence du père, lorsque celui-ci n'entretient plus de contacts avec eux¹⁵. Par exemple, une informatrice explique que sa fille est très insécure. Elle demande souvent pourquoi son père ne veut pas la voir, pourquoi il ne lui donne aucune nouvelle, pourquoi il ne l'aime pas. Elle a même demandé à sa mère ce qui lui arriverait si elle devait mourir, qui en prendrait soin étant donné que son père n'est pas là. Dans un autre cas, les enfants de l'informatrice se referment sur eux-mêmes. Ils expriment peu leurs émotions¹⁶. Pour une troisième informatrice, la conséquence est la suivante : « *Étant donné que j'suis toute seule à l'élever, c'est sûr que des fois... y est habitué de m'entendre chialer, parce que... y écoute pas nécessairement toujours* ». Une autre mère monoparentale explique les répercussions sur les enfants : « *C'est ben difficile de... l'enfant a vécu un rejet, déjà, pis y a dû la misère à comprendre tout ça, fait que c'est difficile pour eux autres d'avoir une estime d'eux autres* ». Enfin, l'histoire d'une dernière informatrice illustre toute la complexité des impacts sur les enfants. Elle s'est séparée du père des enfants car celui-ci était trop autoritaire et il criait en utilisant un langage vulgaire. D'une part, l'informatrice est heureuse que le père soit parti car son comportement n'était pas adéquat pour l'éducation des enfants. D'autre part, les enfants sont tristes et ils souffrent malgré tout de son absence.

15. Selon diverses recherches, de 19 à 40 % des enfants voient peu ou pas du tout leur père suite à une séparation, 28 % le rencontrent occasionnellement et 45 % régulièrement (Quéniart, 2000; Marcil-Gratton, 2000; Bellerose et al., 1999[a]).

16. Selon Ross et ses collègues (1998), les troubles affectifs et d'anxiété sont présents chez 22,5 % des enfants âgés de 2 à 3 ans et chez 17,9 % de ceux âgés de 6 à 11 ans, dans les familles monoparentales, contre 15 % et 10 % pour l'ensemble des enfants du même âge.

Lorsque le père a des contacts avec les enfants, il peut également y avoir des difficultés liées à la garde partagée. Par exemple, une informatrice raconte que le séjour chez le père est parfois pénible pour son enfant parce que celui-ci vit des tensions avec la nouvelle conjointe du père. À son retour, l'enfant est alors replié sur lui-même ou encore il fait des crises. Il a même dû consulter un psychologue. Une autre informatrice affirme : « *Faut que j'me batte le vendredi pour les envoyer chez leur père* ». Les enfants n'apprécient pas ses nombreux déménagements, ses nouvelles conjointes et les enfants de celles-ci. Par conséquent, selon l'informatrice, ils ont développé un manque de respect envers leur père, qui se traduit parfois par un manque de respect plus généralisé.

Le séjour des enfants chez l'ex-conjoint peut aussi être pénible pour le parent. Par exemple, une informatrice raconte que l'ex-conjoint est une source de stress puisqu'il débarque chez elle sans avertir pour prendre les enfants, après plusieurs mois de silence : « *La plus stressante, le père des enfants. C'est catastrophique ça. J'en dors pas les trois jours qu'ils sont là* ». Cependant, les autres difficultés découlent généralement des différences dans la manière d'éduquer les enfants. Par exemple, une informatrice explique que le père travaille beaucoup, à tel point que son enfant dort chez la gardienne toute la semaine. Or, celle-ci n'a aucune discipline et elle lui achète tout ce qu'il désire. Les difficultés pour la mère surviennent lorsqu'il retourne chez elle et qu'il ne veut pas respecter ses règlements. Une autre informatrice vit une situation semblable. Le père exerce moins de discipline et les enfants deviennent impolis : « *J'en ai pour une semaine à les replacer, mais ils repartent la fin de semaine d'après. C'est à recommencer* ». Dans un troisième cas, le père voit les enfants une fin de semaine sur deux mais il n'a aucun intérêt pour leurs activités. L'informatrice se sent alors impuissante : « *J'peux pas intervenir là-dedans, c'est pas ma [elle insiste] dynamique familiale. Chez nous, c'est autre chose* ». Enfin, selon une informatrice, la situation devient encore plus complexe lorsqu'un nouveau conjoint, en plus des parents, possède une manière différente d'élever l'enfant. Ainsi, une mère raconte que le père est plus permissif qu'elle, mais que son nouveau conjoint est plus sévère que les deux parents biologiques. Bref, l'enfant doit négocier avec trois niveaux d'autorité différents.



4.6.2 La famille biparentale

Cependant, les divergences de méthode d'éducation des enfants existent aussi chez les familles biparentales intactes. Ainsi, une informatrice essaie d'être ferme et sévère alors que son conjoint est plus tolérant. Une autre informatrice s'exprime à ce sujet : « *Les enfants, c'est pas des bibelots mais lui, y pense que c'est des bibelots. Ça reste là pis ça bouge pas. Les enfants, faut que ça bouge* ». Cinq informatrices indiquent aussi que leur conjoint intervient dans leurs décisions, comme le mentionnent quelques-unes : « *Peu importe ce que je disais, lui y défaisait toute* »; « *Y a pas d'affaire à interférer avec ma discipline que j'donne* »; « *On élève les enfants de deux différentes façons. Moi, j'ai mon principe pis lui y a le sien* ». Par conséquent, de telles situations dégénèrent souvent en disputes entre les conjoints. Parfois aussi, les enfants finissent par obtenir ce qu'ils veulent car l'un des parents est plus permissif. Le parent plus sévère porte alors l'étiquette du « *méchant dans la maison* ». Il semble donc difficile pour les parents de s'entendre sur le degré d'autorité à exercer sur les enfants.

La structure biparentale renferme aussi parfois des tensions plus graves entre les conjoints. Trois informatrices ont vécu de la violence conjugale. Pendant quelques années, la première a été victime de sarcasmes, de dénigrement et de culpabilisation de la part d'un conjoint contrôlant. Cette situation a eu des répercussions sur le développement des enfants, qui ont également été victimes de violence physique. La deuxième informatrice a même reçu des menaces de mort : « *Ça m'prenait une permission spéciale pour sortir d'la cour. Si j'y d'mandais pas une permission pour sortir d'la cour, j'risquais d'manger une baffe s'a gueule* ». Après avoir vécu dans le stress quotidien et la peur, elle a quitté son conjoint. La troisième informatrice vivait avec un conjoint égoïste qui dépensait beaucoup d'argent. Elle a été victime de violence physique et verbale : « *Tant qu'à avoir des menaces comme ça, j'me taisais. Un m'ment donné, j'en ai eu assez pis j'suis partie* ». Toutefois, elle indique que la violence verbale entraîne parfois plus de séquelles : « *Des fois, la violence physique a laissé des marques mais après ça, la marque est partie tandis que verbale, ça reste là. Le souvenir est toujours là* ». Ces tensions conjugales sont souvent responsables de l'éclatement de la structure familiale. Une informatrice prévoit se séparer bientôt de son conjoint car ils se disputent régulièrement. Elle se sent découragée et elle vit beaucoup de stress. Cela a des répercussions chez les enfants qui sont conscients de la situation. Enfin, une autre informatrice a connu une séparation plutôt difficile : « *Du jour au lendemain, tu te ramasses avec deux enfants sur le dos, pas rien, pas de maison,*

pas de loyer, pas de meubles... ». Il faut également signaler que cette mère venait d'accoucher et qu'elle devait tout gérer seule.

En contrepartie, quatre informatrices affirment qu'il est plus facile de vivre à deux, donc au sein d'une famille biparentale. Il est alors possible de se soutenir mutuellement lors des moments difficiles, de réaliser de beaux projets comme rénover une maison ou encore de mieux concilier le travail et la famille. Il en sera davantage question plus loin. Il faut également se souvenir que les conjoints apportent une aide substantielle dans la vie quotidienne de quelques informatrices, notamment pour les tâches ménagères et l'éducation des enfants. Il existe donc des couples qui ne vivent pas de problèmes majeurs. Rappelons que les tensions conjugales peuvent être des irritants au rôle parental (Hernandez-Sanchez, 1997). En plus d'avoir un impact dans l'immédiat sur les enfants, ces difficultés peuvent aussi influencer leur futur puisque les enfants qui en sont témoins risquent de répéter des comportements semblables et donc, de reproduire le même schéma de relations conjugales (Hernandez-Sanchez, 1998).

4.7 Le travail et la famille : défis et réalités à concilier



Afin d'assurer le développement des enfants, les parents doivent entretenir avec eux une relation quotidienne, en tant qu'adultes significatifs dans leur milieu. Toutefois, l'organisation du travail ne leur permet pas toujours d'être aussi disponibles pour leurs enfants (Oldershaw, 2002; Hernandez-Sanchez, 1999, Bellerose *et al.*, 1999[a]). D'ailleurs, selon le Conseil canadien de développement social (CCDS, 2001), le temps de travail a augmenté de deux heures par semaine entre 1992 et 1998. Les individus doivent travailler davantage pour obtenir un revenu suffisant. Par conséquent, ils ont moins de disponibilité pour la vie familiale, ce qui engendre beaucoup d'insatisfaction chez les travailleurs (Hernandez-Sanchez, 1997). Selon diverses recherches, de 37 à 66 % des répondants vivaient des difficultés à concilier le travail et la vie familiale (Malboeuf et Lachapelle, 2003; Saint-Hilaire, 2002; CCDS, 2001). Selon un récent sondage CROP (Malboeuf et Lachapelle, 2003) :

68 % des répondants accepteraient une baisse de salaire afin de travailler quatre jours par semaine;

47 % des répondants estiment ne pas avoir assez de temps pour eux;

72 % ont l'impression de courir du matin jusqu'au soir;
62 % pensent qu'il est plus difficile qu'il y a dix ans de concilier travail et famille;
et même 37 % des travailleurs sans enfant affirment avoir des difficultés à trouver un équilibre entre leur vie personnelle et le travail.

La recherche de l'équilibre entre le travail et la vie familiale constitue donc un autre élément ayant un impact sur les familles. Pour une dizaine d'informatrices, la conciliation travail-famille rime avec course. D'ailleurs, le mot « course » revient dans plusieurs témoignages, dont voici quelques extraits :

« Maman s'en va travailler, maman revient à la course à 11h30 pour faire dîner la plus vieille, repart travailler à 12h, revient à 3h chercher la plus vieille, va la porter chez sa gardienne, repart travailler, revient à 6h. C'est mes journées! »

Une mère biparentale en milieu rural

« C'est la course, c'est la folie furieuse. Moi j'travaille, mon conjoint travaille ».

Une mère biparentale en milieu rural

« C'est bien mais c'est sûr que tu cours. Tu cours... Tu cours du matin jusqu'au soir ».

Une mère biparentale en milieu rural

« C'est à course ».

Une mère biparentale en milieu urbain

Une autre informatrice raconte qu'elle poursuit des études durant le jour. Lorsqu'elle a des périodes libres, elle étudie ou fait des commissions. Le soir, elle va chercher les enfants à la garderie, prépare le souper, supervise les devoirs, donne les bains et couche les enfants, tout en gérant les imprévus. Une fois les enfants au lit, elle étudie et peut se coucher vers 23h ou minuit. Bref, ces informatrices participent à une course chaque jour.

Deux autres informatrices ont aussi connu cette vie trépidante par le passé, comme en témoigne celle-ci :

« C'était du 8 à 5 et demi ou 6. T'arrives à maison, t'en ride une shot. T'sé, faut que t'aïlles le chercher au service de garde, le souper, vite les leçons, pis y s'couche à 8h30. Finalement, oups! T'as passé 8h! [...] Personnellement, j'trouve c'est trop! [...] Ça n'a pas de bon sens! »

Elle ajoute plus loin :

« Y est où l'temps pour moé là-dedans? [...] Est là juste pour travailler, ramasser des sous, pis s'occuper des enfants... Travailler, sous, enfants... »

Depuis ces événements, elle est en arrêt de travail en raison d'une dépression. Une autre informatrice observe les parents dans son entourage et elle s'interroge sur leur manière de vivre :

« J'me demande comment les parents font pour aller travailler. Y arrivent chez eux, faut qu'ils fassent le repas, faut qu'y fassent le ménage, faut qu'y fassent toute, faut qu'y s'occupent des enfants, ah! »

Cette course et le manque de temps reviennent aussi dans le discours des informatrices lorsqu'il est question de leur routine familiale quotidienne, donc sans parler de la conciliation travail-famille comme telle. En général, cette routine ressemble à ceci :

Se lever tôt, entre 6 et 7h;

Déjeuner;

Préparer les enfants (vêtements, hygiène);

Reconduire les enfants à la garderie ou à l'école;

Durant l'absence des enfants : commissions, lavage, ménage, étude ou emploi;

Retourner chercher les enfants à la garderie ou à l'école;

Superviser les devoirs;

Souper;

S'occuper de l'hygiène des enfants (bains);

Coucher les enfants.

Après le coucher, vers 20 ou 21h, il arrive parfois aux parents de poursuivre des tâches (étude, ménage) ou de se reposer. Lorsque les parents ne travaillent pas et que les enfants ne vont pas à l'école, la principale différence est qu'ils réalisent des activités ensemble durant la journée :

patiner, aller au chalet, regarder la télévision, faire des jeux ou du bricolage. Sinon, ces activités ont plutôt lieu les fins de semaine. Bref, durant la semaine, les principales activités avec les enfants se résument souvent à des tâches instrumentales (hygiène, devoirs, etc.), conclusion qui apparaît également dans une autre recherche (Steinhauer, 1999).

Souvent, après avoir énuméré les activités de leur journée, les informatrices ajoutent un commentaire pour signifier qu'elles ont peu de temps. Voici quelques exemples :

« *C'est pas r'posant non non (rire)* ».

Une mère biparentale en milieu rural

« *Mon chum fait les déjeuners, moi je fais les lunches. On sépare les tâches parce que sinon, c'est trop serré* ».

Une mère biparentale en milieu urbain

« *C'était la course le matin, surtout quand tu es à pied, cours d'un bord pis de l'autre* ».

Une mère monoparentale en milieu urbain

Cette course quotidienne entraîne de la fatigue chez une dizaine d'informatrices qui occupent, ou qui ont occupé un emploi, ou encore dont le conjoint travaille. Deux d'entre elles sont même en arrêt de travail en raison d'une dépression. Une mère monoparentale s'exprime sur le sujet : « *C'est difficile. C'est pas de tout repos* ». Une autre informatrice parle de la difficulté que la conciliation travail-famille représentait pour son conjoint lorsqu'elle était enceinte : « *C'était comme une double charge* ». Une dernière informatrice témoigne de ses difficultés :

« Pour une famille où les deux travaillent, c'est très dur. [...] Ce qui est dur, c'est de gérer son travail et aussi gérer à la maison. [...] C'est sûr que celui qui rentre à la maison et qui les plante devant la télévision, c'est facile hein? Celui qui donne le bain une fois par semaine, c'est facile aussi hein? Mais moi, c'est pas mon cas. Non, moi j'veux passer le plus de temps, j'veux jouer, j'veux qu'elles mangent des affaires pas cuites dans le micro-onde, pas du surgelé là, des affaires fraîches que je cuisine tous les jours. Donc, j'me mets de la pression mais c'est meilleur pour leur santé, hein? »

Cet extrait illustre la pression que peuvent vivre les parents. Notons que cette informatrice était en arrêt de travail au moment de la collecte de données.

Un autre élément qui contribue à rendre difficile la conciliation travail-famille est les horaires atypiques. Par exemple, une informatrice travaille parfois la nuit. Le jour, elle éprouve de la difficulté à dormir car les enfants font du bruit. Le conjoint d'une autre informatrice travaille également la nuit et il dort le jour. L'informatrice doit alors constamment surveiller les enfants pour éviter qu'ils aillent déranger leur père, ce qui lui crée un stress quotidien.

Comme il en a été question auparavant, les horaires atypiques de quelques informatrices s'harmonisent aussi difficilement avec ceux des garderies. Celles-ci ne sont ouvertes que le jour, durant la semaine. Elles sont inaccessibles pour les enfants des parents travaillant le soir, la nuit ou les fins de semaine. Et même lorsqu'elles travaillent le jour durant la semaine, il n'est pas toujours facile de respecter les horaires de la garderie. Une informatrice explique qu'elle doit reprendre les enfants avant la fermeture. Par conséquent, si elle termine plus tard au travail, elle doit demander à quelqu'un d'autre d'y aller. Une autre informatrice, de son côté, réussit à organiser son horaire en fonction de la garderie. Elle précise qu'elle entretient une bonne relation avec son patron, ce qui constitue un avantage à son avis. Elle peut donc obtenir un horaire régulier, ce qui est essentiel étant donné que son conjoint termine parfois plus tard. Elle raconte aussi que les conflits d'horaires sont courants : « *Y faut que tu rentres dans les temps. [...] Tout l'monde vit ça quand y ont des enfants. T'as l'horaire d'la garderie pis t'essayes de fonctionner avec ton horaire pis l'horaire d'la garderie* ». Notons que d'autres recherches rapportent aussi que les services de garde ne se sont pas adaptés aux transformations du marché du travail, notamment en ce qui concerne les horaires atypiques (Baril, 2003; Saint-Hilaire, 2002; Juneau, 2000).

Parfois, le conflit d'horaire se situe entre les parents et les enfants. En effet, une informatrice indique qu'elle doit parfois assister à des réunions le soir, quelques fois par semaine, toujours dans le cadre de son travail. Sa fille lui reproche alors son manque de présence et en vit des répercussions : elle est moins concentrée à l'école et elle éprouve des difficultés avec ses devoirs. Une autre informatrice raconte qu'elle devait se lever très tôt le matin pour aller travailler et qu'elle revenait souvent très tard le soir. Par conséquent, elle ne voyait pas les enfants de toute la semaine. Quatre informatrices mentionnent qu'elles s'ennuient de leurs enfants lorsqu'elles travaillent à temps plein, comme l'exprime l'une d'elles :

« J'trouve pas ça évident à tous les jours. Ce que je trouve le pire, c'est de laisser mon enfant à quelqu'un d'autre à tous les jours. [...] Wouin, travailler 30-40 heures par semaine pis l'enfant est à la garderie, non ».

Le conflit d'horaire peut aussi être vécu entre les parents. Par exemple, une informatrice et son conjoint ont des horaires de travail différents, un le jour et l'autre la nuit. À l'époque, ils n'avaient qu'un véhicule, ce qui leur causait bien des problèmes :

« On restait complètement à l'autre bout de la ville, fallait que j'attende qu'il arrive pour aller travailler. Si y finissait en retard, moi je pouvais arriver en retard au travail. Fallait que j'aïlle à la garderie porter les enfants, de l'autre côté du pont, revenir...[...] Des fois y a un pépin à la dernière minute, y arrive pas nécessairement à 8h pile. C'est ça qui a été dur. Quand je travaillais à 8h30, ça me donnait une demi-heure pour aller à la garderie ».

Au moment des entrevues, ils avaient réglé ce problème en habitant plus près de leur lieu de travail. Le conjoint peut maintenant revenir du travail à pied pendant que l'informatrice va reconduire les enfants à la garderie.

Enfin, quelques informatrices vivent parfois des difficultés au travail. Cela se répercute sur leur vie familiale. Par exemple, l'une d'elles explique qu'à la fin de la journée, elle doit prendre quelques minutes pour faire le vide avant de rentrer à la maison, en raison du stress accumulé durant la journée. Si elle ne le fait pas, elle est alors irritable, ce qui peut créer des tensions avec les enfants. Une autre informatrice connaît une surcharge de travail et elle est donc plus stressée à la maison. Enfin, une dernière informatrice raconte que les rendez-vous médicaux des enfants avaient toujours lieu durant les heures de travail. Elle devait alors s'absenter. Cela créait de la tension avec son employeur. Ce type de situation fut relevé dans une autre recherche (Hernandez-Sanchez, 1997). Au moment de la collecte de données, cette informatrice était en arrêt de travail en raison d'une dépression. Signalons que d'autres recherches concluent que plusieurs travailleurs vivent du stress au travail, engendrant des tensions à la maison (Saint-Hilaire, 2002; Hernandez-Sanchez, 1997). Ils sont alors irritables et épuisés. Le pourcentage de travailleurs ayant un poste causant du stress et de l'épuisement pourrait même s'élever à 80 % (Malboeuf, 2003).

Malgré ces résultats, il faut tout de même mentionner que plus de la moitié des informatrices avouent qu'elles, ou leur conjoint, n'ont pas de difficultés à concilier le travail et la famille.

Diverses raisons sont évoquées. Ainsi, trois informatrices ont fait le choix de travailler à temps partiel pour être plus disponibles auprès des enfants, même si cela entraîne temporairement une baisse de revenus. L'une d'elles s'exprime sur la question : « *Pis le travail a toujours été à temps partiel, en fonction de ne pas prendre trop de temps aux heures importantes à la maison* ». L'autre informatrice n'est pas intéressée à travailler de nouveau comme avant : « *Ben oui mais ça voudrait dire envoyer les enfants à la garderie scolaire, pis souper plus tard, pis rusher. Fait que c'est comme un choix de ne pas avoir recommencé à travailler* ». La troisième informatrice s'exprime aussi à ce sujet :

« J'me suis organisée pour avoir un travail que j'pouvais faire en sorte que j'concilie facilement mais j'irais pas au-delà de ça. C'est un travail qui permet d'être avec les enfants. [...] Moé j'ai des études pis j'aurais pu aller travailler ailleurs. Mais c't'un choix que j'ai faite. C'est sûr que c'est d'organisation pis c'est du sport. [...] Les deux travaillant à temps plein, on n'y pense même pas. Moé, ça m'intéresse pas. J'aime autant pas travailler pantoute » .

Quatre informatrices rapportent que le soutien reçu de leur entourage les aide à prendre en charge toutes les tâches. Généralement, le conjoint ou un membre de la famille les soutient dans les tâches ménagères ou le gardiennage, comme en témoigne une informatrice :

« C'est plus simple depuis que j'ai un amoureux et qu'on vit ensemble. Parce que souvent, un des deux va aller chercher les enfants, l'autre va faire le repas pendant ce temps-là. C'est plus facile que quand j'étais une maman monoparentale ».

Une autre informatrice parle de sa jeunesse et elle donne la raison expliquant le bon fonctionnement du quotidien dans la famille : « *Ma grand-mère était tout le temps à la maison donc quand ma mère partait travailler, ben elle, elle nous conduisait à l'école, elle revenait nous chercher à l'école. On était très très bien* ». La famille élargie offrait alors des opportunités permettant de bien concilier travail et famille (Juneau, 2000). Deux autres raisons peuvent expliquer la conciliation travail-famille : travailler à la maison quelques heures par semaine et étudier. Les informatrices dans ces situations ont alors plus de temps à consacrer à la famille.

Finalement, selon quelques informatrices, les conjoints n'éprouvent pas de difficulté à concilier le travail et la famille. Toutefois, il faut remarquer que ces informatrices ne sont pas actives sur le marché du travail et qu'elles sont donc disponibles pour la famille à la maison. Il est alors

possible de conclure que ces conjoints n'ont pas de difficulté car ce sont les informatrices qui s'occupent de la majorité des tâches domestiques, les libérant du même coup d'une charge considérable. D'ailleurs, deux informatrices indiquent que leur conjoint ne s'implique pas à la maison, comme le souligne l'une d'elles : « Pour lui, un homme ça travaille, ça s'occupe pas d'la famille. Lui, y a une mentalité de l'ancien temps ».

4.8 D'autres éléments ayant de l'impact sur les familles

Deux autres éléments ont un impact sur la dynamique familiale : les décès et les problèmes de santé. Sept informatrices identifient le décès d'un être cher comme ayant été un événement difficile qui les a bouleversées, autant sur le plan personnel que familial. Quelques-unes s'expriment à ce sujet :

« J'ai pas eu la chance de lui dire que je l'aimais quand elle est décédée ».

Une mère biparentale en milieu urbain

« J'ai eu beaucoup de misère à m'en remettre ».

Une mère biparentale en milieu rural

« C'est le plus gros événement que j'ai eu d'la misère ».

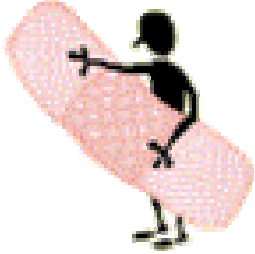
Une mère biparentale en milieu urbain

« Mon père, c'était un gros, gros morceau. C'est comme quelque chose de ben important dans ma vie. Quand t'a 25 ans pis ton père n'est plus là... tu viens de manger une claque en-dedans ».

Une mère monoparentale en milieu urbain

Les personnes décédées avaient en général des liens intimes avec les informatrices (mère, père, conjoint, frère ou beaux-parents). Ce sont aussi les grands-parents, les oncles ou même les pères des enfants. Suite à un décès, quelques informatrices ont éprouvé temporairement des difficultés à prendre soin de leurs enfants, alors que ces derniers vivaient également une période de grande tristesse. Notons qu'un deuil inachevé affecte les compétences parentales (non-

disponibilité, dépression) d'un individu. Il est alors possible que les enfants soient victimes de négligence (Zall, 1994).



De plus, neuf informatrices ont déjà vécu des problèmes de santé qui les ont affectées personnellement. L'une d'elles a failli mourir. Elle a alors réalisé que son conjoint et les enfants étaient une priorité dans sa vie. Deux autres informatrices ont vécu des dépressions alors qu'une troisième souffre de crises d'angoisse : « *J'manque plus de patience, j'vas passer la journée à brailler* ». Comme l'illustre cet extrait, les informatrices sont alors moins aptes à assumer leur rôle parental et à répondre aux besoins des enfants. Dans ce contexte, les parents ont donc davantage besoin de soutien¹⁷. Enfin, deux autres informatrices ont été affectées par la maladie dont souffrait leur conjoint. Dans le premier cas, étant donné que son conjoint avait besoin de repos, l'informatrice devait surveiller les enfants pour ne pas qu'ils se disputent et qu'ils fassent du bruit. Cette expérience, qui a duré plusieurs mois, fut pénible : « *C'est dur pour moé, c'est dur pour le moral* ». Dans le deuxième cas, il était difficile pour l'informatrice de planifier des activités avec les enfants et le conjoint car ce dernier pouvait ne pas sentir bien à la dernière minute. Les activités étaient alors annulées ou encore elles avaient lieu sans lui, ce qui ne plaisait pas aux enfants. Une telle situation s'avérait également difficile pour la relation conjugale.

En résumé

Les éléments ayant de l'impact sur la vie familiale :



Transport :

difficultés à se déplacer pour une dizaine d'informatrices en raison des coûts (essence, réparation, achat);

conséquence : peu d'accès aux services concentrés à Amos. Cette difficulté affecte donc davantage les gens en milieu rural.

17. D'ailleurs, 27 % des répondants d'une étude mentionnent ce besoin (Hernandez-Sanchez, 2000[a]).

Répit et soutien :

plusieurs informatrices aimeraient obtenir du répit à l'occasion pour se reposer ou se changer les idées. Souvent, le peu de revenu ne permet pas de prendre ce répit;

plusieurs informatrices désirent plus de soutien dans leur vie familiale. Elles ont besoin de conseils sur l'éducation des enfants, de l'aide pour les tâches ménagères, d'un confident ou d'une personne « neutre » pour passer des messages aux enfants;

ces besoins pourraient découler des difficultés vécues avec les enfants : le manque de discipline et de respect, les problèmes de santé (accidents, maladies, hyperactivité, communication).

Difficultés financières :

les deux tiers des informatrices affirment vivre une situation financière difficile, même si dans quelques cas, les deux parents occupent un emploi. L'accès au marché du travail ne permet donc pas automatiquement d'éviter une situation de pauvreté;

quelques informatrices ont alors de la difficulté à acheter de la nourriture : à l'occasion, quelques-unes se privent afin que les enfants puissent manger, ou encore elles ont recours au dépannage alimentaire.

Loisirs et activités :

une dizaine d'informatrices aimeraient que leurs enfants puissent davantage accéder à des activités de loisir abordables financièrement;

les enfants de sept autres informatrices ont accès à des loisirs notamment en raison de l'implication de personnes dans leur entourage;

quelques informatrices désirent des loisirs pour elles-mêmes, afin de briser leur isolement et de modifier leur routine.

Gardiennage :

une dizaine d'informatrices ont des difficultés à accéder à une garderie, notamment en raison des horaires de travail atypiques. Les garderies sont ouvertes le jour, durant la semaine, alors que quelques-unes travaillent le soir, la nuit ou les fins de semaine;

quelques informatrices ne peuvent laisser leur enfant à n'importe quelle gardienne en raison de troubles de santé particuliers nécessitant des compétences spécifiques;

sept informatrices ont facilement accès à un service de garde. Quelques-unes reçoivent de l'aide de personnes dans leur entourage.

Caractéristiques familiales et tensions quotidiennes :

la monoparentalité s'avère difficile à vivre pour quelques informatrices. Elles doivent prendre en charge toutes les responsabilités, ce qui entraîne de la fatigue et de l'irritabilité. L'absence du père cause parfois de l'insécurité chez les enfants;

la garde partagée peut être une source de tensions. Les enfants n'apprécient pas toujours les nouveaux conjoints et leurs enfants. Les parents ne s'entendent pas toujours sur la manière d'éduquer les enfants;

les divergences dans la manière d'éduquer les enfants existent aussi dans les familles biparentales intactes et créent autant de tensions entre les parents;

trois informatrices ont vécu de la violence conjugale;

quelques informatrices affirment qu'il est plus facile de vivre à deux. Cela permet de partager les tâches.

Conciliation travail et famille :

une dizaine d'informatrices manquent de temps pour remplir toutes les tâches propres à la famille et au travail. Elles vivent une course du matin jusqu'au soir. Cette situation entraîne de la fatigue. Deux informatrices sont même en arrêt de travail;

les éléments identifiés concernant la conciliation travail-famille : l'harmonisation de l'horaire de travail avec celui de la garderie, le peu de temps disponible auprès des enfants, les conflits d'horaire entre les parents, les difficultés vécues au travail créant des tensions à la maison;

la moitié des informatrices estiment ne pas éprouver de difficultés à concilier le travail et la famille. Quelques-unes travaillent à temps partiel. D'autres reçoivent l'aide de leur réseau social.

Problèmes de santé :

les problèmes de santé vécus par les informatrices peuvent avoir de l'impact sur la vie familiale, de même que le décès d'un proche. Elles sont moins en mesure de répondre aux besoins des enfants, de façon temporaire.

Chapitre 5

**QUELS SONT LES ANTECEDENTS FAMILIAUX DES
INFORMATRICES ET LEUR INFLUENCE SUR LE ROLE PARENTAL?**

CHAPITRE 5 - QUELS SONT LES ANTECEDENTS FAMILIAUX DES INFORMATRICES ET LEUR INFLUENCE SUR LE RÔLE PARENTAL?

Dans cette section, il sera donc question des antécédents familiaux des informatrices. Les relations avec leurs parents, les difficultés familiales et l'influence de celles-ci sur leur rôle parental seront les éléments abordés.

5.1 Les relations harmonieuses avec leurs parents durant leur jeunesse

La moitié des informatrices ont connu une enfance heureuse ou « *ordinaire* », c'est-à-dire sans problème. Elles n'ont jamais manqué de nourriture, elles ont toujours eu un toit et leurs parents ont vécu ensemble durant cette période. L'une d'elles témoigne à ce sujet : « *C'est ça, vraiment une famille quasiment platte là finalement (rire)* ». Plusieurs ont entretenu de bonnes relations avec leurs parents. En général, ces informatrices racontent que les membres de leur famille étaient « *proches* », donc unis et ayant une complicité. Il y avait aussi beaucoup de discussions, d'échanges et de communication, dans un contexte de grande ouverture. Par exemple, une informatrice explique que son père avait un commerce et que très jeunes, les membres de la famille y travaillaient. Cela a sûrement contribué à renforcer le lien familial. D'autres informatrices témoignent de cette enfance heureuse :



« *Quand mes parents étaient pas d'accord, ma mère faisait la vaisselle, ou elle s'en allait coudre ou elle faisait du ménage. Pis mon père s'en allait dans le garage. Pis là, ils s'en reparaient souvent quand on dormait. Donc, j'peux pas dire que j'ai vraiment vu mes parents se chicaner* ».

Une mère biparentale en milieu rural

« J'ai été élevée dans une bulle de verre, sans problème, pas de chialage [...] jamais un mot plus haut que l'autre. Tout allait très bien dans le meilleur des mondes (rire)[...] Y avait beaucoup de discussion. C'était très ouvert sur n'importe quel sujet. On pouvait l'amener, on pouvait l'aborder ».

Une mère monoparentale en milieu rural

« J'étais bien chez mes parents ».

Une mère biparentale en milieu rural

Dans ce groupe, quelques-unes avaient davantage de contacts avec leur père, même si deux d'entre elles ne le voyaient que les fins de semaine. Une fois de plus, l'ouverture et la disponibilité du parent sont identifiées comme des éléments importants de cette relation. De même, quelques informatrices étaient plus à l'aise avec leur mère. Elles pouvaient discuter avec elle, se confier et réaliser des activités. Notons qu'une autre recherche révèle que 94 % des répondants et 90 % des répondantes croient que leurs parents furent compétents, notamment parce qu'ils ont réussi à répondre adéquatement à leurs besoins. Une minorité de répondants (33 %) font référence à la qualité de la communication parents-enfants (Massé, 1991).

Quelques informatrices décrivent également leur famille comme étant de type plus traditionnel, sans toutefois utiliser ce terme. Ainsi, leurs parents étaient autoritaires et « stricts ». Ils utilisaient les « anciennes méthodes et les vieux principes ». Par conséquent, les règles fixées devaient être suivies soigneusement. Toutefois, avec le recul, quelques informatrices estiment qu'elles ont reçu une bonne éducation, comme l'exprime l'une d'elles en parlant de sa mère : « [Elle] était sévère... mais... sur un autre côté, aujourd'hui, j'vois que a nous a très bien élevés ». Les rapports étaient aussi différents, en comparaison de ceux que les informatrices ont aujourd'hui avec leurs propres enfants. Même s'ils entretenaient une bonne relation, caractérisée par l'ouverture et la communication, la différence de statut entre le parent et l'enfant demeurait, comme l'indique une informatrice : « C'tait vraiment un rapport enfant-parent. Y avait pas vraiment des liens d'amitié comme que j'vois avec des parents qui veulent développer avec leurs enfants ». Rappelons que selon Samy (1999), cette différence de statut liée aux générations tend à disparaître notamment avec la présence de valeurs plus individualistes et de la réalisation de soi. De plus, les mœurs au quotidien n'étaient pas les mêmes, comme le mentionne une autre informatrice : « On faisait pas d'activités comme on fait moé avec mes gars. J'fais

beaucoup de choses que mes parents ont pas faites, des bricolages, des lectures ». Quelques parents étaient donc moins portés à s'impliquer dans des jeux avec leurs enfants.

L'existence de ces relations harmonieuses avec les parents ne signifie pas qu'il n'y avait jamais de désaccords et de confrontations. Trois informatrices ont vécu à l'occasion des tensions dans leur jeunesse. Par exemple, l'une d'elles a eu des disputes avec son père car ils ont le même caractère. Le quotidien n'était pas toujours facile à vivre. Une autre informatrice avait plus de restrictions dans sa jeunesse, rentrer plus tôt par exemple, parce qu'elle était la seule fille de la famille. Cette situation lui était très désagréable. Enfin, la dernière informatrice avait de bonnes relations avec sa mère jusqu'à l'arrivée d'un nouveau conjoint. Sa mère était alors un peu moins disponible. L'informatrice a aussi vécu plus de confrontations avec sa mère durant l'adolescence. Notons que de tels épisodes sont fréquents durant cette période propice à la redéfinition des rapports enfant-parents (Gauthier et Bernier, 1997).

5.2 Les difficultés vécues avec leurs parents durant leur jeunesse



L'autre moitié des informatrices ont par contre vécu des difficultés plus sérieuses durant leur jeunesse. Ici, il sera question de l'absence des parents, de violence et d'alcoolisme.

5.2.1 L'absence d'un parent ou des parents

Plusieurs informatrices ont connu différentes périodes de temps où, soit un ou les deux parents, n'étaient pas présents dans leur vie. Dans un premier temps, sept informatrices voyaient peu leur père en raison du travail. Pour quelques-unes, leur père travaillait à proximité et il rentrait tout de même à tous les soirs alors que pour d'autres, il pouvait être absent durant quelques semaines. Dans un seul cas, la mère était également peu présente puisqu'elle étudiait en plus de travailler. L'informatrice explique que ses parents misaient davantage sur la sécurité financière, au détriment du bien-être familial, soit être présent et prendre soin des enfants. Par conséquent, elle fut responsabilisée très tôt. Elle restait seule avec ses frères et sœurs à la maison, en plus de prendre en charge les repas et les tâches ménagères. Une autre informatrice raconte également qu'avec le temps, elle est devenue gênée avec son père. Il y avait moins de

communication entre eux. Cela pourrait être une conséquence de l'absence du père, bien que l'informatrice n'établisse pas de liens directs entre les deux éléments.

Même si leur père était peu présent, deux informatrices indiquent que lorsqu'il était à la maison, il s'occupait beaucoup des enfants. Ces pères organisaient alors plusieurs activités. Toutefois, dans un dernier cas, la présence du père était souvent moins agréable à vivre que son absence :

« Mon père, y était pas souvent à maison parce qu'y travaillait toujours en dehors. Quand y arrivait à maison, ben c'tait du chialage, du chialage pis du chialage (rire). C'tait l'fun quand p'pa partait pour aller travailler! (rire) »

Dans un deuxième temps, cinq informatrices ont eu peu de contacts avec leur père suite à un divorce. Notons que selon d'autres études, entre 19 et 40 % des répondants ont vécu des circonstances semblables suite à un divorce (Marcil-Gratton, 2000; Quéniart, 2000; Bellerose *et al.*, 1999[a]). Cette situation a entraîné différentes conséquences. Trois informatrices estiment qu'elles sont devenues rapidement matures et responsables, comme l'indique l'une d'elles :

« Quand ma mère pis mon père se sont séparés, j'ai vu mon père pleurer pis j'pense que ça m'a faite que... j'étais peut-être plus mature, plus consciente de c'qui s'passait dans vie. [...] Ça m'avait donné un choc, ça m'avait faite vieillir ».

À huit ans, une autre informatrice devait s'occuper de l'entretien ménager, de la vaisselle, du lavage et de l'épicerie, en plus de garder ses frères, afin d'aider sa mère :

« Y s'est comme sacré de nous autres dans l'fond. Mais ma mère, elle a fait du mieux qu'a pu, a travaillé du mieux qu'a pu, on s'est arrangé du mieux qu'on a pu. Écoute, a l'avait pas le choix d'élever ses enfants, de travailler, était toute seule. J'avais pas l'choix, fallait que j'aide ma mère ».

Pour une autre informatrice, l'impact du divorce s'est surtout fait ressentir sur la situation financière de la famille. Voici son témoignage :

« On avait d'la misère à arriver pour manger, parce que ma mère travaillait, elle était toute seule à travailler, pis une job de bar ben c'est pas ça qui rapporte le plus. Fait que, ben souvent on mangeait pas à notre faim ou on s'habillait dans les poches de linge que le monde nous donnait. [...] On n'avait pas l'choix ».

Elle ajoute plus loin :

« On a manqué de quelques petites affaires, mais c'était pas à l'extrême. Y en a qui sont pires que ça. On déjeunait quand même à tous les matins, mais c'était pas vargeux t'sé, du pain, du lait pis du sucre, à longueur de semaine. Un moment donné, tu en as ton voyage. Mettons qu'a faisait un gâteau avec presque rien, ben oublie ça. Une journée et demie, y en n'avait pus. On sautait dedans parce qu'on n'était pas habitué d'en avoir ».

Ce qui est frappant dans ces derniers extraits, c'est l'absence de choix relatée par les informatrices. Elles vivaient une situation sur laquelle elles avaient peu de contrôle. Plusieurs auteurs établissent un lien entre la famille monoparentale, dirigée par la mère, et la pauvreté. Les mères monoparentales ont en général de faibles revenus résultant d'un emploi peu rémunéré dans le secteur tertiaire, combiné à l'absence de soutien financier du père (CCDS, 2001; Juneau *et al.*, 1999; Lesemann, 1995; Dandurand, 1995). En 1998, le taux de pauvreté familiale, soit le nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles, était de 10,7 % pour les familles biparentales, et grimpait à 52,9 % pour les familles monoparentales (CNBS, 2000).

Une autre informatrice explique qu'après leur divorce, ses parents ont négligé leurs encouragements et leur supervision scolaires. Par conséquent, elle n'a pas obtenu de très bons résultats, surtout à l'école primaire. Enfin, une dernière informatrice raconte qu'elle a vécu des frictions avec le nouveau conjoint de sa mère, à qui elle avait donné l'autorité familiale. Elle devait alors lui obéir même s'il n'était pas son père. De tels conflits ont également été identifiés entre les enfants et les nouveaux conjoints de quelques informatrices.

Dans un troisième temps, trois informatrices ont eu peu de contacts avec les deux parents puisqu'elles ont vécu dans une famille d'accueil, durant une certaine période de temps. Ces informatrices avaient entre 3 et 8 ans lorsqu'elles ont été placées, pour une période variant de 4 à 15 ans. La première informatrice, qui a vécu toute sa jeunesse en famille d'accueil, considère ces gens comme ses propres parents. Ceux-ci ont même tenté de l'adopter légalement. Ils ont donc développé une bonne relation. La deuxième informatrice a vécu en famille d'accueil lorsque sa mère a quitté la maison. Après quelques temps, elle est retournée vivre chez son père. Deux ans plus tard, elle est partie en raison de conflits avec la nouvelle conjointe du père. La troisième informatrice fut placée parce que le conjoint de sa mère l'avait abusée. La mère avait

alors le choix de garder son enfant ou le conjoint. L'informatrice a vécu cette épreuve difficilement : « *Ça été une séparation assez difficile quand t'as [x] ans là, t'faire séparer de tes parents, de ta mère surtout... ça été très difficile. J'ai eu beaucoup de bouleversements dans ma vie* ». Après plusieurs années, elle est retournée vivre chez sa mère. Moins de deux ans plus tard, elle partait vivre en appartement. Sa mère, qui souffrait d'alcoolisme, l'a expulsée du foyer familial parce que l'informatrice consommait de la drogue. Elle témoigne à ce sujet : « *C'est pas pour vous dire comment j'ai des bonnes relations avec ma mère. [...] C'est elle-même qui a paqueté mes valises pis a m'a dit : tu crisses ton camp* ». Enfin, une dernière informatrice, même si elle n'a pas connu les familles d'accueil, raconte l'histoire de sa sœur. Celle-ci fut placée pendant huit ans. Par la suite, elle est devenue toxicomane. Elle a eu plusieurs enfants et tous sont placés, à leur tour, en famille d'accueil. Ce dernier exemple illustre bien les difficultés qui peuvent se transmettre d'une génération à une autre (Gauthier, 1999).

Finalement, d'autres informatrices ont été séparées temporairement de leurs parents de différentes manières. Dans deux cas, la mère est partie quelques temps puis elle est revenue à la maison. Les informatrices ont dû alors s'adapter autant au départ qu'au retour de la mère, ce qui ne fut pas toujours facile. Une troisième informatrice raconte que sa mère était présente physiquement. Toutefois, parce qu'elle consommait de la drogue, elle n'était pas vraiment consciente de la réalité qui l'entourait. Enfin, une dernière informatrice a vécu avec un grand-parent pendant quelques années. À son décès, elle est retournée chez sa mère. Il y eut alors des tensions parce que celle-ci n'utilisait pas les mêmes méthodes d'éducation que le grand-parent et qu'elle devait aussi s'occuper de son père : « *J'tais habituée d'avoir toute l'attention tandis que là, j'tais pu trop trop le centre d'attraction* ».

5.2.2 La violence physique et psychologique

Six informatrices ont été victimes ou témoins de violence, soit physique ou psychologique, au cours de leur jeunesse¹⁸. De ce groupe, deux ont subi ou observé de la violence physique. Par exemple, l'une fut placée en famille d'accueil parce que le conjoint de sa mère l'a abusée sexuellement. Elle s'exprime à ce sujet :

18. Notons qu'une autre étude en Abitibi-Témiscamingue avait identifié six cas d'abus (sexuel, psychologique) dans un groupe de 25 informateurs (Hernandez-Sanchez, 1998).

« J'ai été abusée sexuellement par son chum... souvent quand j'étais abusée sexuellement, ma mère était ivre morte... en fin de compte, a dormait, a se rendait pas compte de ce qui se passait. Pis a jamais vraiment voulu croire aux abus sexuels que j'ai eus ».

Elle ajoute plus loin : *« J'ai réussi à... à... à pardonner à lui, mais pas pardonner à ma mère parce qu'a veut pas me croire encore aujourd'hui ».* Notons que ce type de situation se retrouve dans plusieurs cas d'abus recensés (Tourigny et Dufour, 2000). La deuxième informatrice a été témoin de la violence de son père envers sa mère. Elle se souvient entre autres d'une soirée où son père a brisé quelques meubles dans la maison en hurlant. Cet événement l'a marquée psychologiquement.

Deux autres informatrices ont vécu ou observé de la violence psychologique et verbale. La première était témoin des disputes de ses parents, comme elle l'explique :

« Ils se tiraillaient tout le temps. [...] Leurs conflits me réveillaient le soir ou la nuit. Là, j'disais que j'avais mal au ventre, ça les arrêtait. Ils s'occupaient de moi un bout de temps, pis là j'me rendormais ».

La deuxième indique avoir vécu de la violence psychologique de la part de son père. Celui-ci imposait des règles strictes à respecter. Elle témoigne à ce sujet : *« Après souper, c'est mon père qui nous gardait dans le salon. Lui, y regardait ses nouvelles. Fallait pas parler parce qu'y regardait ses nouvelles ».* Le père faisait donc régner une certaine atmosphère de terreur.

Enfin, deux autres informatrices ont vécu de la violence physique et psychologique. La première tient les propos suivant : *« Mon père, c'tait plus violence physique, la strappe, les tapes aux fesses. C'était un homme assez violent, autant verbalement que psychologiquement ou physiquement ».* Il battait également sa mère. Malgré cette situation, l'informatrice ajoute plus loin : *« Comme beaucoup d'enfants, j'rêvais d'épouser mon père [...]. C'tait mon père, comme mon héros ».* Cet extrait illustre toute la complexité inhérente à une dynamique de violence familiale, où coexistent des sentiments de peur et d'admiration. La deuxième informatrice ne décrit pas ce qu'elle a vécu. Toutefois, l'extrait suivant témoigne de la gravité des impacts qui persistent chez elle :

« C'est pas digne de raconter mettons. [...] C'était un véritable enfer sur terre que je vivais [...] j'aurais voulu carrément changer de parents [...]. Ma mère, j'avais rien à dire contre elle mais ce... c'était plutôt... l'autre là. [...] L'autre, celui qui m'a conçu... plus chien que ça, y a pas. [...] Le titre de père, y méritait pas ça pantoute. [...] Y a tellement faite de mal autour de lui, y nous a tellement détruit... psychologiquement. [...] C'était épouvantable... ce qu'y nous a faite subir là ».

En plus d'être subie durant la jeunesse, il arrive que la violence se perpétue dans la vie adulte d'un individu. L'une des informatrices qui a vécu de la violence physique durant sa jeunesse a également été victime de violence conjugale avec plus d'un conjoint. Elle témoigne à ce sujet :

« Ça m'a pris du temps, ça m'a pris un bon quatre ans avant d'me dire qu'y fallait que j'sorte de d'là. Ça pris du temps, jusqu'au temps que je dégèle en fin de compte (rire). Fais que après ça, j'en ai rencontré un autre. Y avait l'air merveilleux mais... y était pas aussi merveilleux... ».

Le cycle de la violence s'est donc répété à plusieurs reprises. Une deuxième informatrice raconte l'expérience de son ex-conjoint. Celui-ci a vu son père abuser sexuellement ses sœurs, battre sa mère et manipuler tout leur entourage, comme l'exprime l'informatrice :

« Son père était un abuseur d'enfants, y a fait d'la prison. Lui, y a vu ses sœurs se faire violer. Y a vu sa mère se faire battre, ses parents saouls se battre, son père essayer d'étrangler sa mère... t'sé là sauter sur son père pis varger à coups de poing, y l'a fait rien qu'en masse ».

À l'âge adulte, l'ex-conjoint a répété ces comportements avec l'informatrice : *« C'est génital, c'est génital (rire). Lui y a commencé à manipuler tranquillement. Mais moi, je l'aimais »*. La violence vécue durant la jeunesse laisse donc des traces dans la vie des individus et ressurgit parfois quelques années plus tard à l'intérieur des relations conjugales (Dubé et Provost, 1991).

5.2.3 La toxicomanie

Six informatrices avaient des parents aux prises avec des problèmes de toxicomanie durant leur jeunesse. Quatre pères et une mère étaient alcooliques. Une autre mère consommait de la drogue. Cette situation a eu des impacts sur les informatrices. L'une d'elles fut placée en famille d'accueil parce que sa mère n'était pas apte à en prendre soin. Dans un autre cas, l'informatrice et ses sœurs ont tous quitté tôt le foyer familial en raison de conflits permanents avec leur

mère. Mentionnons que selon les différentes recherches de Hernandez-Sanchez (1999, 1998, 1997) en Abitibi-Témiscamingue, de 37 à 64 % des répondants ont eu des parents toxicomanes durant leur jeunesse.

Un coup d'œil global permet de constater qu'il existe une dynamique impliquant les trois premiers éléments identifiés, soit la toxicomanie, la violence et l'absence des parents durant la jeunesse, chez quatre informatrices :

premier cas : la violence du conjoint et l'alcoolisme de la mère expliquent le placement de l'informatrice en famille d'accueil et l'absence de contacts avec les deux parents;

deuxième cas : les parents sont peu présents car ils travaillent et lorsqu'ils sont à la maison, ils se disputent constamment. Le père est alcoolique;

troisième et quatrième cas : l'alcoolisme et la violence du père ont mené au divorce des parents. Par la suite, l'informatrice a eu peu de contacts avec ce dernier.

Notons également que l'alcoolisme et l'absence d'un parent constituent une dynamique présente chez deux autres informatrices. Les liens entre la violence, l'alcoolisme et l'absence d'un parent sont documentés par d'autres auteurs (Jenkins et Keating, 1998; Rondeau, 1995; Rinfret-Raynor *et al.*, 1989)

5.2.4 La maladie

Une informatrice raconte que l'un des événements marquants de sa jeunesse fut lorsque sa mère, qui avait quitté temporairement le foyer familial, est revenue en état de dépression, comme elle en témoigne :

« Mais est revenue pas dans l'état que j'aurais voulu. Elle a fait une dépression. C'était pas agréable de la voir dans l'état où est-ce qu'elle était là, elle était vraiment pas belle à voir. On a vécu ça quand même plusieurs années. A pas voulu se faire traiter ».

La maladie eut d'importantes conséquences dans la famille. L'ambiance dans la maison était lourde. Ses parents se disputaient régulièrement. Ils se sont éloignés graduellement, sans se

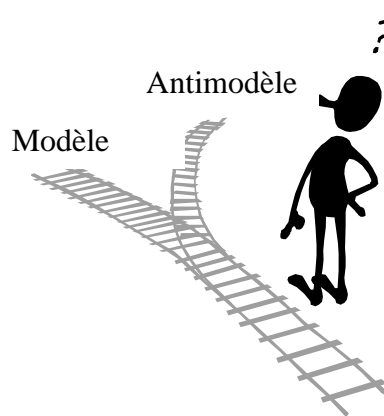
séparer, chacun ayant ses propres activités. Cette dynamique se retrouve dans les résultats de la recherche de Oldershaw (2002).

5.3 L'influence des antécédents familiaux sur le rôle parental

« Quand j'ai su que j'étais enceinte, ça m'a rappelé c'que j'avais vécu dans mon enfance. Je me demandais si j'allais être une bonne mère, si j'allais être patiente. [...] Mon enfance m'a tellement traumatisée que j'ai été obligée d'suivre une thérapie ».

Une mère biparentale en milieu rural

Une fois les antécédents familiaux décrits, il reste à savoir de quelles manières ils influencent les informatrices dans leur rôle parental. Chez sept informatrices, leurs parents se sont avérés un modèle à suivre, comme l'exprime l'une d'elles : « On sait comment on a été élevé [...] fait que c'est ça qu'on essaie de faire avec notre enfant ». Les informatrices tentent alors de reproduire ce qu'elles ont observé lorsqu'elles étaient elles-mêmes enfants.



Par exemple, l'une d'elles explique que sa mère était sévère et autoritaire. L'informatrice essaie alors de se comporter comme elle et d'être plus ferme avec son enfant. Une autre informatrice cherche à adopter la même conduite que sa mère : « J'aimerais ça être aussi douce et aussi patiente qu'elle ». Pour d'autres informatrices, il s'agit, comme leurs parents l'étaient avec elles, d'être ouvertes et flexibles avec leurs enfants, de les amener partout où elles vont ou encore de leur enseigner l'autonomie et

l'indépendance. Enfin, une dernière informatrice tend à reproduire les comportements violents et colériques de son père. Durant une certaine période de temps, elle se sentait souvent insultée et elle réagissait avec colère. Il lui arrivait même d'être violente physiquement avec son conjoint et les enfants. De tels résultats se retrouvent dans une autre étude (Tarabulsy et Tessier, 1996).

Cependant, une dizaine d'informatrices qui ont vécu des difficultés dans leur jeunesse essaient de ne pas répéter les mêmes comportements. Leurs parents leur servent alors d'antimodèle. Trois informatrices s'expriment à ce sujet :

« Moé j'me suis promis une chose. C'est que vu que ça pas bien été chez nous avec mes parents, j'trouvais que c'était pas facile, moé j'me suis promis une chose. C'est que moé j'vais me battre [...] pour essayer que ça soit une belle vie avec mes enfants, qu'ils vivent de quoi de beau ».

Une mère biparentale en milieu urbain

« J'essaye de pas élever mon p'tit tout à fait d'la même façon que mes parents l'ont faite ».

Une mère biparentale en milieu urbain

« T'essayes des fois de répéter l'même modèle, en enlevant des fois certaines choses ».

Une mère biparentale en milieu rural

Plus spécifiquement, trois informatrices réagissent à l'alcoolisme de leurs parents. Ainsi, comme elles ont souffert de leur consommation d'alcool, elles n'en tolèrent aucune dans leur propre maison, autant de la part du conjoint que des autres parents ou amis. Quatre autres informatrices utilisent cet antimodèle par rapport à la violence. Par exemple, l'une d'elles raconte que le père de ses enfants ne veut pas que ceux-ci se battent comme lui l'a fait à leur âge. La deuxième informatrice a vu son père alcoolique battre sa mère. Par conséquent, elle ne tolère aucune violence à la maison. Si son conjoint osait lever la main sur elle ou sur les enfants, elle le quitterait sans hésiter. D'ailleurs, elle se sent agressée dès que le conjoint hausse le ton lors d'une discussion. La troisième informatrice enseigne la non-violence aux enfants car elle estime qu'elle a vécu beaucoup de violence dans sa jeunesse. Enfin, la dernière informatrice doit surveiller son propre comportement :

« La violence, ben chez nous, on en n'a pas, mais moi, quand j'étais jeune, oui. [...] J'dois combattre ça à tous les jours. L'envie est là. Des fois, j'viens enragée pis j'me dis, ça serait tellement facile de se défouler t'sé mais... j'le combats facilement. [...] J'me suis toujours demandée pourquoi que j'avais vécu ça, pis j'me suis toujours dit, j'ai jamais rien fait de mal pour l'avoir, fait que... j'me dis mes enfants, y ont rien fait de mal, c'est des enfants ».

Cet extrait illustre la difficulté que vivent parfois les parents à ne pas répéter les comportements dont ils ont été témoins dans leur jeunesse.

L'absence des parents dans la jeunesse laisse aussi des marques. En effet, deux informatrices ayant vécu cette situation adoptent le comportement inverse. L'une d'elles ne fait jamais garder les enfants. Elle les amène partout où elle se rend. Le départ de sa mère est à la source de son attitude : « *Quand est partie, a m'a montré que y fallait vraiment s'occuper de ses enfants, de pas avoir des enfants pis partir après* ». L'autre informatrice affirme vouloir être plus présente pour ses enfants, sans pour autant les surprotéger. De même, son conjoint, qui a souffert de l'absence de son propre père, tente de compenser en étant plus présent et en jouant avec ses enfants.

Une autre informatrice a vécu une situation de pauvreté dans sa jeunesse et elle ne tient pas à ce que son enfant fasse la même expérience, comme elle l'explique :

« Elle a toujours de quoi à manger tout le temps, trois quarts du temps ça se gaspille, c'est pas grave. On en achète d'autre. J'veux pas qu'a manque de rien, rien, rien, tout l'temps. J'me dis moé, j'en ai trop manqué, ben elle, j'veux pas qu'elle en manque ».

Elle ajoute plus loin :

« C'est pas correct non plus, c'est de l'argent dépensé pour rien mais j'ai trop peur qu'elle manque de quelque chose. Dans l'fond, elle ne saura pas c'est quoi de manquer de vêtements parce que son linge est rendu trop petit ».

Ici, il n'est pas question d'un comportement de parent mais bien d'une situation vécue dans la jeunesse. Néanmoins, il est possible d'en constater l'influence dans sa vie présente. L'informatrice adopte même un comportement inverse plutôt extrême, en achetant trop de nourriture et en la gaspillant.

Finalement, quatre informatrices ne veulent pas éduquer leurs enfants comme leurs parents les ont eux-mêmes éduqués. Par exemple, l'une des informatrices essaie d'apprendre à ses enfants l'autonomie et la débrouillardise car, selon elle, ses propres parents ont négligé cet aspect de son éducation. Dans un autre cas, l'informatrice porte un soin particulier à la réussite scolaire de ses enfants, notamment en les aidant dans leurs devoirs. Elle estime que ses propres parents ne l'ont pas encouragée suffisamment dans ses travaux scolaires. Une troisième informatrice essaie de trouver un équilibre dans la discipline :

« J'veux pas que mes enfants soient aussi libres que comme moi je l'étais à 15-16 ans. Je pouvais faire ce que j'avais, aller dans les bars, ça dérangeait pas Me saouler la gueule, ça dérangeait pas. [...] Pis comme mon chum, eux autres, c'était plus strict. Tu rentres à telle heure, j'veux pas que tu fasses ça. Ça, on veut pas non plus, on veut quand même donner des libertés mais... pas trop ».

Les deux parents ne veulent pas répéter l'éducation reçue. Enfin, la dernière informatrice démontre moins de sévérité avec ses enfants, contrairement à ses propres parents. À l'inverse, son conjoint se montre plus exigeant parce que ses parents étaient, selon elle, trop permissifs. Ici encore, il s'agit pour eux de trouver un juste équilibre dans leurs comportements. L'informatrice raconte aussi que son frère trouvait également que ses parents étaient sévères. Par conséquent, il ne voulait pas reproduire cette conduite avec ses propres enfants. Toutefois, les événements l'ont influencé, comme l'explique l'informatrice :

« Y trouvait que mes parents étaient trop sévères, trop rigides. Pis quand y a eu son premier enfant, y était laisser-aller. Mais là, rendu avec trois, ben laisse-moi t'dire qu'y est aussi sévère que mes parents ».

Notons que Steinhauer (1999) rapporte un exemple semblable. Un parent tente de ne pas offrir la même éducation que celle qu'il a reçue, en adoptant des comportements complètement à l'opposé. Puis, par la force des événements, il retrouve les mêmes attitudes qu'il dénonçait chez ses propres parents.

En résumé

Relations harmonieuses :

la moitié des informatrices ont connu une jeunesse sans problème majeur. Elles avaient des relations harmonieuses avec un ou les deux parents, relations caractérisées par la complicité, l'ouverture, la disponibilité et la communication, ce qui n'empêche pas qu'il y avait parfois quelques désaccords, comme dans toutes les familles.



Difficultés vécues avec les parents :

les autres informatrices ont vécu des difficultés durant leur jeunesse : absence d'un parent, ou des deux parents, pour des périodes variant de quelques mois à plusieurs années, suite

notamment à un divorce, un placement en famille d'accueil ou tout simplement parce que les parents travaillaient beaucoup; violence physique et/ou psychologique, vécue personnellement ou dont elles ont été témoins; alcoolisme du père et parfois de la mère; maladie d'un parent;

il existe une dynamique entre l'alcoolisme et la violence des parents, et le peu de contacts avec les enfants, chez quelques informatrices.

Influence des antécédents familiaux sur le rôle parental :

les antécédents familiaux influencent le rôle parental des informatrices : quelques-unes essaient de reproduire le modèle de leurs parents, en répétant les mêmes comportements et les mêmes attitudes; d'autres se servent de leurs parents comme d'un antimodèle, en ne tolérant pas l'alcool et la violence, en ayant une présence accrue auprès des enfants et en misant sur d'autres principes (plus ou moins de sévérité, plus d'encouragements dans les études, plus d'autonomie, etc.).

Chapitre 6

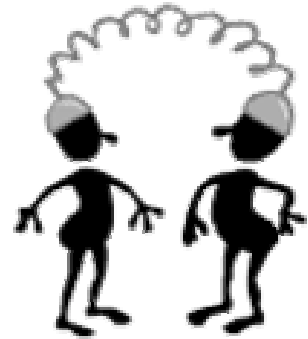
**QUELLES SONT LES VALEURS DES INFORMATRICES
ET LEUR INFLUENCE SUR LE ROLE PARENTAL?**

CHAPITRE 6 - QUELLES SONT LES VALEURS DES INFORMATRICES ET LEUR INFLUENCE SUR LE RÔLE PARENTAL?

Les valeurs furent présentées aux informatrices comme étant les principes de vie importants qu'elles voudraient laisser en héritage à leurs enfants. Lorsqu'elles ne savaient quoi répondre, l'intervieweur leur présentait une liste de 18 valeurs pré-déterminées¹⁹. Il sera question ici des valeurs des informatrices, des sources de ces valeurs, de la comparaison entre ces valeurs et celles que les informatrices perçoivent de la société, ainsi que leur impact sur leur rôle parental. Les modèles influençant les informatrices seront aussi abordés.

6.1 Les valeurs à transmettre aux enfants

En entrevue, la première réaction des informatrices est souvent de signaler que la question est difficile à répondre. En effet, cela ne constitue pas le type d'interrogation qu'une personne se pose régulièrement. Néanmoins, après quelques instants de réflexion, elles réussissent aisément à identifier trois valeurs à transmettre à leurs enfants.



Le respect constitue la valeur la plus souvent mentionnée et souvent, la première nommée. Ainsi, cette valeur est importante pour les deux tiers des personnes rencontrées, soit 23 informatrices. Il leur est important de se respecter soi-même, comme individu, et également de respecter les autres dans leurs décisions, leurs choix et leurs actions. Voici deux témoignages à ce sujet :

« *La première chose que j'inculque à mes enfants, c'est le respect, parce que tout part de là. Si tu ne respectes rien...* »

Une mère biparentale en milieu rural

19. Voir l'annexe I.

« Si tu respectes pas l'monde, si tu respectes pas les autres, si tu t'respectes pas toi-même, où c'qu'on s'en va? Y me semble qu'y a pu rien si y a pas d'respect. [...] Si tu veux pas que l'autre t'le fasse, fais le pas. Respecte-le ».

Une mère monoparentale en milieu rural

Le respect permet alors aux individus de fonctionner adéquatement en société. Dans un seul cas, l'informatrice émet une affirmation qui contredit son attitude. En effet, après avoir indiqué le respect comme une valeur importante, elle mentionne plus loin dans l'entrevue qu'elle n'aimerait pas que son enfant devienne un musicien « rock » aux allures de drogué. Cette attitude démontre du non-respect pour un certain groupe de gens en raison de leur style vestimentaire et de leur mode de vie, bien que l'informatrice veuille transmettre le respect à son enfant.

La famille représente la deuxième valeur la plus souvent identifiée, soit par un peu moins de la moitié des informatrices. L'une d'elles explique que la famille arrive au premier rang, devant même les préoccupations financières : « *Un moment donné, c'est ben beau l'argent mais quand t'arrives à un certain âge, j'sais pas moi, depuis que j'ai 30 ans, me semble que l'argent, ça passe comme en deuxième* ». Des efforts sont alors fournis afin de maintenir l'unité familiale. Par exemple, pour une informatrice, cela implique que les membres de la famille échangent entre eux sur les heures de repas au lieu de regarder la télévision, afin de favoriser de bonnes relations. Pour deux autres informatrices, il s'agit d'effectuer le choix de rester à la maison avec les enfants au lieu d'être actives sur le marché du travail. Lorsqu'elle est unie, la famille représente une force qui soutient les membres, comme en témoigne une informatrice :

« *La famille, c'est ben fort et c'est important. Tu retrouves dans ce noyau-là, tout ce que tu as besoin pour le reste de ta vie. C'est sûr qu'il y a des familles conflictuelles mais quand tu arrives à régler en famille ces conflits-là, tu es armé pour faire face à ben d'autres conflits après* ».

Une famille unie constitue donc un atout pour l'épanouissement des individus.

L'estime de soi correspond à la troisième valeur la plus rapportée, soit par le tiers des informatrices. Elle signifie être bien dans sa peau et avoir confiance en soi. Selon une informatrice, l'estime de soi est la base qui permet à l'individu de vivre en société : « *Estime et*

amour de soi : si on ne s'aime pas, on ne peut pas aimer les autres ». Une autre informatrice explique que l'estime de soi est primordiale à développer chez les enfants de familles monoparentales car ils ont déjà vécu un rejet important, lié au départ ou à l'absence d'un des parents.

La liste qui suit présente les autres valeurs identifiées par les informatrices :

- . *l'honnêteté*, rapportée par onze informatrices dont neuf vivant en milieu rural;
- . *la fraternité*, rapportée par neuf informatrices : apprendre à aimer, à pardonner, à s'entraider et à partager;
- . *l'autonomie*, rapportée par huit informatrices : être en mesure de se débrouiller seul et prendre en charge des responsabilités. Quelques informatrices confient à leurs enfants de petites tâches (pelleter le perron, faire le lit, ranger la chambre) afin de leur inculquer l'autonomie;
- . *le courage*, rapporté par sept informatrices ayant tous des enfants âgés de 6 à 10 ans : défendre ses convictions, s'affirmer, persévérer et réaliser ses projets même s'il existe des obstacles;
- . *la sagesse*, rapportée par six informatrices : réfléchir avant d'agir, prendre du recul, régler les problèmes de façon pacifique, faire des compromis, avoir une compréhension profonde de la vie, apprécier ce que l'on possède, vivre un jour à la fois. Une informatrice témoigne : « *Être capable de se recueillir pour voir au-delà de l'événement. Quand on voit plus grand, on est capable de revenir à nous autres, capable de revenir à l'amour et à l'essentiel* »;
- . *l'égalité*, rapportée par cinq informatrices : éviter les jugements, être juste et équitable. Par exemple, dans une famille, les enfants ont le droit d'exprimer leur désaccord et de présenter leurs arguments;
- . *l'accomplissement de soi*, rapporté par cinq informatrices : s'épanouir, réaliser des projets, avoir des ambitions et des objectifs, progresser graduellement, construire au lieu de détruire, profiter de la vie;
- . *l'ouverture aux autres*, rapportée par trois informatrices : être sociable, communiquer sans jugement ni tabou.

À la lecture de ces valeurs, il ressort que les informatrices semblent prioriser l'épanouissement de l'individu à partir de ses relations avec autrui (respect, famille, estime de soi, fraternité, sagesse, égalité, ouverture aux autres). En revanche, l'acquisition de biens matériels, la prospérité, la vie professionnelle, les loisirs et la reconnaissance sociale sont peu mentionnés. Cependant, ce résultat pourrait-il découler en partie d'un biais méthodologique? Les informatrices n'ont peut-être pas osé énumérer des valeurs plus matérialistes ou de réussite professionnelle par crainte d'être jugées par l'intervieweur ou de projeter une image négative d'elles-mêmes (Mayer, 2000; Robert *et al.*, 1988). Malheureusement, il est impossible de répondre à la question.

6.2 L'origine de ces valeurs

En plus de connaître les valeurs des informatrices, il est intéressant de savoir d'où elles proviennent et notamment, si elles leur ont été transmises par leurs propres parents, donc de génération en génération.

D'une part, pour les deux tiers des informatrices, les valeurs à inculquer aux enfants sont les mêmes qui leur ont été transmises par leurs parents, comme l'exprime l'une d'elles : « *Moé, mes parents me les ont données, j'essaie de les appliquer du mieux que j peux. J'aimerais bien les transmettre à mes enfants* ». Une autre informatrice explique comment les valeurs de ses parents l'ont influencée :

« Mes parents, c'est des gens qui sont très indépendants, très autonomes pis y nous ont appris ça très tôt. Des personnes qui voyagent beaucoup. [...] Y ont pas attendu que j'aye 20 ans avant de faire de quoi. [...] Soit qu'y nous laissaient ou qu'y nous amenaient, peu importe. Mais apprendre à se débrouiller... Mais y étaient tout l'temps là pareil mais j'veux dire leur but, c'était pas qu'on soit en dessous d leur jupe. Oui, ça, c'est pour ça j'pense que c'est une chose qu'on veut inculquer nous aussi à nos enfants ».

En ce qui concerne les antécédents familiaux dans ce groupe d'informatrices, un peu plus de la moitié n'ont vécu aucune difficulté majeure avec leurs parents durant leur jeunesse. Toutefois, la jeunesse de huit informatrices fut marquée par l'absence du père, que ce soit pour des raisons professionnelles ou un divorce, l'absence des deux parents en raison du travail et de la toxicomanie, ou encore par la violence du père dans un dernier cas. Il est étonnant de constater

que malgré les difficultés avec leurs parents, surtout en ce qui concerne l'absence des deux parents ou la violence du père, ces informatrices ont tout de même intégré leurs valeurs et elles veulent maintenant les enseigner à leurs propres enfants.

D'autre part, sept informatrices affirment que certaines valeurs proviennent de leurs parents alors que d'autres non. Quelques-unes estiment avoir acquis seules leurs valeurs alors que d'autres l'ont fait en observant des personnes à l'extérieur du noyau familial. Enfin, ces informatrices ont parfois fait un choix en délaissant des valeurs acquises de leurs parents pour en adopter d'autres, comme l'exprime l'une d'elles : « *Y a des choses, des priorités des fois qu'on apprend à laisser* ». Dans ce groupe, la moitié des informatrices ont vécu des difficultés majeures avec leurs parents durant leur jeunesse, soit l'absence, l'alcoolisme ou la violence du père, ce qui explique peut-être dans certains cas que les parents ne soient pas la seule source de leurs valeurs.

Enfin, trois informatrices estiment que leurs parents ne leur ont pas transmis les valeurs auxquelles elles adhèrent actuellement et qu'elles veulent transmettre à leurs enfants. Il est intéressant de noter que toutes ont connu des difficultés majeures avec leurs parents durant leur jeunesse (absence, violence et alcoolisme), ce qui explique peut-être ici aussi que les parents ne soient pas à la source de leurs valeurs. L'une d'elles explique que le respect, qu'elle chérit comme valeur, ne provient pas de ses parents. Elle ajoute que si elle partageait les mêmes valeurs qu'eux, elle serait possiblement détestée dans son entourage. Une autre informatrice n'a pu recevoir les valeurs de ses parents puisqu'elle a vécu en famille d'accueil. Elle témoigne au sujet des valeurs :

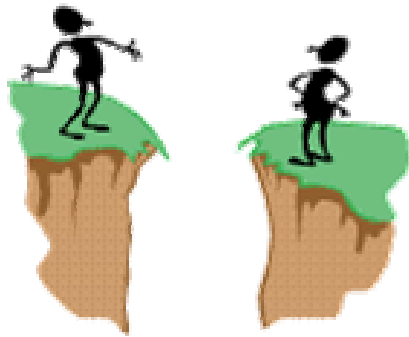
« J'les ai découverts en vieillissant. J'les ai découverts par moi-même... c'est vraiment pas personne qui me les ont transmises. J'les ai appris dans des cours d'enseignement moral, j'les appris en faisant mes erreurs de vie moi-même... C'est comme ça que j'ai appris mes valeurs. J'ai pas eu vraiment de l'éducation là-dessus ».

La troisième informatrice raconte que ses parents ne lui ont pas appris le respect et l'estime de soi, valeurs auxquelles elle adhère actuellement, car ils n'étaient pas bien dans leur peau et qu'ils misaient davantage sur la sécurité financière, au détriment de l'unité familiale.

Bref, il semble que la plupart des informatrices adhèrent aux mêmes valeurs que leurs parents, même si dans quelques cas, elles ont connu de sérieuses difficultés avec eux durant leur jeunesse. Néanmoins, celles qui ont adopté d'autres valeurs ont plus tendance à avoir vécu de telles difficultés.

6.3 Le contraste entre les valeurs des informatrices et celles qu'elles perçoivent dans la société

Un autre point intéressant est de vérifier si les informatrices ont l'impression de partager les valeurs prônées dans la société, notamment à partir des médias, de la publicité et de ce qui est véhiculé à l'école.



Seules cinq informatrices estiment que leurs valeurs personnelles concordent avec celles de la société en général, comme l'exprime l'une d'elles : « *J pense qu'en général disons que c'est pas mal la même chose que les parents veulent transmettre là* ». Une autre informatrice croit que la plupart des gens veulent inculquer aux jeunes l'estime de soi et la jouissance de la vie, soit le plaisir. Deux autres informatrices affirment que l'école enseigne de bonnes valeurs aux enfants, comme le respect, même si l'une d'elles pense que les médias diffusent trop un contenu superficiel. La plupart des informatrices n'ont donc pas l'impression d'adhérer aux valeurs prônées dans la société. Quelques-unes le constatent sans toutefois donner de raisons ou d'exemples précis, comme l'illustre celle-ci : « *J pense vraiment, honnêtement, que la société d'aujourd'hui a pas de valeurs. [...] Toutes les valeurs n'ont plus d'importance* ».

Les autres informatrices apportent cependant plus de précisions et d'exemples pour démontrer cette différence. Ainsi, une douzaine d'entre elles affirment que le respect ne constitue pas une valeur encouragée dans la société. Ce résultat est d'autant plus intéressant que plusieurs informatrices ont identifié le respect comme première valeur à transmettre à leurs enfants²⁰. De

20. Notons que madame Claire Leduc, travailleuse sociale, recueille ces mêmes informations auprès des parents lors de ses conférences sur le parent entraîneur (www.petitmonde.com/idoc/chronique.asp?ID=26418).

plus, il faut noter que parmi cette douzaine d'informatrices, huit ont des enfants âgés de 6 à 10 ans. Cela indiquerait peut-être que les problèmes de respect apparaissent davantage lorsque les enfants sont plus âgés, en comparaison avec ceux de 0 à 5 ans. Bref, selon ces informatrices, le respect est peu prisé dans la société et notamment à l'école. Les professeurs n'enseignent pas le respect aux élèves et par conséquent, ceux-ci défient les règlements à l'école et les consignes à la maison. Toujours selon ces informatrices, plusieurs enfants démontrent une vulgarité étonnante pour leur âge et s'avèrent irrespectueux envers leurs parents, leurs grands-parents, les professeurs et les adultes en général. Les témoignages qui suivent illustrent bien la situation, ainsi que le degré d'exaspération de quelques parents :

« J pense pas qu'aujourd'hui les valeurs d la société soient ça. C'est très difficile d'élever mon enfant en lui montrant le respect d'autrui, le respect de soi-même... Aujourd'hui, y a tellement pas de respect, y a tellement de niaiseries qui se passent dans l'monde. [...] Y a pus personne qui se respecte aujourd'hui ».

Une mère biparentale en milieu rural

« Mes grands-parents, moé je les ai toujours vouvoyés, j'ai toujours vouvoyé mes oncles, mes tantes. Astheure c'est « tu » pis... Moé j'les laisse dire « tu » mais sans... sans les envoyer chier comme on dit. [...] Y en a tellement qui envoie chier tout le monde astheure ».

Une mère biparentale en milieu urbain

« Depuis qu'on a enlevé le « vous » [...], c'est « Aye », « chose », « toé », qui aye 60 ans, qui en aye 40, qui en aye 20 (rire). Pis la personne qui te dit « Aye toé », a l'a 2 ans pi l'autre y en a 60 (rire) ».

Une mère monoparentale en milieu rural

« J'fais juste prendre les enfants au niveau de l'autorité. Y a pas un grand respect à c'te niveau-là de dire « Oups, c'est la directrice, c'est les professeurs qui parlent, j'me calme pis j'écoute ». J'le sais pas, moé, ça m'dépasse ».

Une mère biparentale en milieu rural

« Moé j'suis pas capable. Un enfant qui... qui répond à un professeur, qui envoie promener un professeur ou qui a pas d'respect, ça j'suis pas capable. J'suis vraiment pas capable d'accepter ça. [...] Me semble qu'y a une façon de dire les choses, une façon d'être poli et d'être respectueux. [...] T'es ami avec tout l'monde pis ton prof c'est ton meilleur chum, non ».

Une mère biparentale en milieu rural

« L'autre a l'envoie promener ses parents, pis elle a rien que 11 ans, moé, ça me scandalise parce que j'ai jamais faite ça. J'ai jamais appelé ma mère par son prénom, je l'ai toujours appelée « maman » parce que je trouvais ça irrespectueux de l'appeler par son nom. Mes grands-parents, je dis « vous ». Si tu penses aujourd'hui là de voir un jeune appeler son grand-père « vous », oublie ça! Y en a pus! ».

Une mère biparentale en milieu urbain

Il est intéressant de constater dans ces témoignages que le degré de respect se mesure à partir du langage des enfants, notamment l'utilisation des pronoms « vous » ou « tu », et de l'attitude qui consiste à envoyer « promener » même les adultes. Les enfants tendraient à ne pas faire de différence entre les adultes et les enfants, entre les détenteurs d'une certaine autorité, comme les parents ou les professeurs, et les autres adultes. Ils percevraient l'ensemble des gens sur un pied d'égalité. Notons que Samy (1999) traite de cette tendance qu'est l'amenuisement des frontières entre les générations.

Notons aussi que l'une des informatrices qui dénoncent le manque de respect chez les enfants, notamment en blâmant l'inaction et le manque de discipline de l'école, adopte elle-même par ses propos une attitude irrespectueuse. En effet, d'une part, elle critique les jeunes qui n'ont pas de respect pour les adultes et d'autre part, dans son discours, elle traite ces jeunes de « bums » qui « *trainent dans la rue* » et qui passent l'Halloween toute l'année, en faisant référence à leur habillement et à leurs cheveux colorés. Dans un article sur la vision qu'ont les enfants du rôle de parent, Mimouni rapporte les propos d'une fillette de dix ans qui illustrent également l'attitude paradoxale de certains parents : « *Des fois, les adultes nous disent : « Respectez-nous ». Il faut respecter les grands. Mais eux, ils nous prennent par le bras, ils nous pincent, ils nous envoient dehors et ils nous crient après* » (Mimouni, 1998 : 53).

Bref, les résultats révèlent que le respect constitue une valeur suffisamment importante aux yeux des informatrices pour qu'elles veuillent la transmettre à leurs propres enfants. Toutefois, plusieurs d'entre elles éprouvent des problèmes de respect avec leurs enfants et estiment que le respect n'est pas assez valorisé dans la société. L'exposition des enfants à différentes sources d'influence explique peut-être cette situation. Il en sera question en détails plus loin.

Tel que présenté auparavant, la famille représente une valeur privilégiée. Néanmoins, selon une douzaine d'informatrices, la société se caractérise davantage par l'individualisme, ce qui signifie que la famille est moins présente et opère un rôle moins important dans la vie des individus²¹. Notons qu'ici aussi, la plupart de ces informatrices ont des enfants âgés de 6 à 10 ans, période durant laquelle ceux-ci prennent peut-être plus conscience de leur environnement social. Ils pourraient alors subir davantage l'influence de personnes extérieures au noyau familial, comparativement à ceux âgés de 0 à 5 ans, ce qui expliquerait les préoccupations de ces informatrices.

L'individualisme s'observe à travers le peu d'entraide chez les gens. La plupart sont davantage centrés sur eux-mêmes et sur leur propre bien-être, comme l'exprime une informatrice : « *On vit dans un monde, qu'on vit chacun pour soi* ». Une autre informatrice témoigne du manque d'entraide : « *Dans c'temps-là, c'tait l'entraide. Si y avait quelqu'un dans l'besoin, y avait plein d'monde qui était là pour aider. Aujourd'hui, y a quelqu'un dans l'besoin, bon ben débrouille-toé* ». Une troisième informatrice apporte un exemple percutant de cette tendance :

« On a déménagé un gros meuble d'un appartement. On a traversé le boulevard, pis on l'a amené chez eux parce que l'autre voisin y avait donné. Ben y a personne qui est venu nous aider. On était deux femmes! Pis on forçait là. Tout le monde était assis sur leur balcon, des monsieurs, des jeunes hommes, personne nous a aidées ».

L'individualisme transparait également de la tendance matérialiste présente chez les personnes, comme l'illustre une informatrice :

21. D'ailleurs, Saint-Hilaire (2002) rapporte qu'il existe une tendance à la « bébéphobie » dans certains milieux, notamment aux Etats-Unis avec le mouvement « No Kidding ». Ceux qui adhèrent à ce courant font des pressions pour obtenir entre autres des lieux publics sans la présence d'enfants, afin de jouir pleinement de leur tranquillité.

« Astheure les enfants y ont toute. Papa travaille 40 heures, maman travaille 40 heures, pour compenser l'enfant... n'importe quoi, n'importe quel jeu qu'ils veulent avoir, un Nintendo, un ordinateur, Internet, toute ».

Elle ajoute plus loin : *« Elle met son jeune en punition, son jeune y a 8 ans, y a Internet dans sa chambre, y a l'ordinateur »*. L'acquisition de biens matériels compenserait ainsi l'absence des parents et de relations humaines significatives (Samy, 1999).

Enfin, l'individualisme se perçoit par l'accent mis sur le travail et sur la performance professionnelle, comme le souligne une informatrice : *« Le succès est super important au niveau d'la société. [...] Les valeurs familiales y ont pris une débarque pas mal »*. En plus de la reconnaissance sociale, le travail apporte un revenu permettant d'acheter des biens matériels. Le témoignage d'une dernière informatrice résume bien la différence pouvant parfois exister entre les valeurs des parents et celles de la société, en ce qui a trait à l'individualisme et la famille :

« Moi, j'passe mes enfants toujours en premier, pis même si les gens disent que faudrait que je retourne travailler, j'irai pas, pis même si y disent que vu que j'ai déjà un gars pis une fille, j'devrais pas avoir d'autres bébés, j'vais en avoir d'autres. [...] On n'a pas les mêmes valeurs que les autres. Une voiture neuve à tous les ans, ça compte pas, pis une grosse maison de luxe non plus ».

Finalement, deux informatrices estiment que l'honnêteté est peu présente au sein de la société bien qu'elle représente une valeur importante à leurs yeux, alors que deux autres informatrices observent beaucoup de violence et de guerre, ce qui contraste avec leurs valeurs pacifiques. Il faut noter néanmoins que les entrevues se sont déroulées en février et mars 2003, durant l'invasion américaine de l'Irak qui fut très médiatisée. Ce contexte a peut-être influencé leur vision de la réalité à ce moment particulier.

La montée de l'individualisme, de la tendance à l'accumulation de biens matériels et du recul des valeurs familiales sont également rapportés par plusieurs auteurs (Saint-Hilaire, 2002; Samy, 1999; Steinhauer, 1999; Hernandez-Sanchez, 1997). Globalement, au Québec, l'époque des années 60 à 80 comporte de nombreuses transformations qui traduisent un glissement vers l'individualisme. Par exemple, dans les années 60, la religion renvoie graduellement à une liberté individuelle de la pratique et non plus à une adhésion massive à un dogme. Le contact de

l'individu avec Dieu s'effectue de manière plus personnelle, dans le quotidien, en dehors des rites hebdomadaires. Cet épisode est suivi, dans les années 70, par l'apparition d'expressions diverses du phénomène religieux. Ainsi, les parents ont maintenant le choix d'envoyer leurs enfants dans un cours d'enseignement religieux ou moral. Par la suite, il se développe une pluralité de croyances et de sectes, afin de répondre aux besoins variés des individus (Gauthier, 1996).

La transformation des services sociaux constitue un autre exemple. L'État québécois s'implique peu à peu dans le financement, la définition des normes et la distribution des services sociaux, au détriment des organismes privés à but non lucratif (Église, paroisse, œuvres de charité). Il s'ensuit différents changements : professionnalisation et syndicalisation, division entre l'intervention terrain et la gestion des services, spécialisation du travail en fonction des problématiques et des clientèles particulières. Un individu ne reçoit plus une aide liée à ses conditions de vie générales de la part de ses pairs dans une communauté, mais des services provenant de spécialistes d'un réseau institutionnel en fonction de ses différents problèmes. Il tend donc lui-même à être subdivisé (Lapointe et Pilon, 1995; Vaillancourt, 1995).

Cette poussée vers l'individualisme se remarque également à travers la transformation des mouvements sociaux. Les années 60 et 70 se caractérisent par des mobilisations collectives, pour implanter ou dénoncer des idéologies ou des systèmes de régulation sociale complexes (exemple : le capitalisme, le marxisme). Toutefois, les années 80 se démarquent par une fragmentation des luttes en fonction d'intérêts plus particuliers liés aux conditions de vie des individus. Le but n'est plus de se libérer d'un système et d'en adopter un autre mais de transformer le quotidien des personnes. Il s'opère donc un certain repli sur soi et sur la vie privée (Renaud, 1995; Olliver, 1990). Notons que l'analyse de ces transformations ne pourra être développée davantage dans le cadre de cette recherche.

6.4 L'impact des différences entre les valeurs des informatrices et celles qu'elles perçoivent dans la société

Est-ce que les différences entre les valeurs personnelles et celles prônées dans la société ont un impact dans la vie des parents? Chez trois informatrices, ces différences engendrent du stress,

comme le souligne l'une d'elles : « *C'est épouvantable, moi, j'trouve ça difficile* ». Elles éprouvent alors des difficultés à vivre cette différence qui devient parfois agaçante.

Pour sept informatrices, les différences de valeurs révèlent l'existence de plusieurs sources d'influence pouvant affecter les enfants. Il devient alors difficile pour les parents d'exercer un contrôle sur l'éducation et sur les valeurs à transmettre. L'une d'elles témoigne à ce sujet : « *C'est pas évident, même si je voulais y donner les plus belles valeurs du monde, ça veut pas dire qu'a va vouloir toutes les prendre, pis qu'a va toutes les comprendre non plus* ». Elle ajoute que chaque personne possède sa propre façon de penser, qu'elle construit à partir de différentes sources d'influence.



Selon ces informatrices, il existe trois principales sources d'influence autres que la leur. Premièrement, les enfants sont exposés à l'influence des médias. Par exemple, une informatrice essaie de contrôler ce que les enfants écoutent à la télévision, afin qu'ils ne soient pas témoins d'actes violents qu'ils pourraient finir par banaliser ou encore reproduire eux-mêmes. Elle s'exprime sur cette question :

« Ça va devenir un moment donné une difficulté en tant que parent de dire ben r'garde là, c'est pas correcte ce que t'as faite. Les enfants vont dire ben r'garde à TV, ils l'font, pourquoi moé j'ai pas l'droit? [...] J'pense qu'un jour, ça va devenir problématique pour les parents d'expliquer ces valeurs-là aux enfants... de se respecter soi-même ».

Une autre informatrice ajoute à ce sujet :

« En écoutant la télévision, y gobent la publicité qu'on le veuille ou pas. On est obligé tout'le temps de leur dire ben regarde, y te montrent ça, c'est ben beau, c'est pas cher, c'est ci, c'est ça, mais la réalité, c'est un autre affaire ».

Ces commentaires illustrent bien la difficulté supplémentaire à laquelle des parents doivent faire face dans l'éducation de leurs enfants. La télévision, notamment, devient en sorte un compétiteur qui peut transmettre des idées ou des valeurs, influençant alors le comportement des enfants à l'encontre de la volonté des parents (Hernandez-Sanchez, 1998). Notons qu'un tel

raisonnement s'applique également à Internet, même si ce ne fut pas mentionné par les informatrices.

Deuxièmement, l'ex-conjoint constitue une autre source d'influence qui échappe souvent au contrôle des informatrices. Il en fut question auparavant dans ce texte avec l'existence de divergences entre les parents en ce qui a trait à l'éducation des enfants. Ainsi, une informatrice essaie d'inculquer à ses enfants certaines valeurs. Toutefois, lorsqu'ils vont chez leur père, ils observent et apprennent d'autres façons de se comporter. L'informatrice doit alors tout recommencer, comme elle le mentionne :

« Chez nous, y a comme des limites. Tu dis merci, pis t'es poli, pis y a des personnes plus âgées... mais pas chez leur père. Quand ils reviennent ben là... [...], j'en ai pour une semaine à les replacer ».

Troisièmement, les enfants sont exposés à d'autres comportements et valeurs à l'école, au contact des autres enfants. Ils reviennent parfois à la maison avec de nouvelles attitudes, comme l'exprime l'une des informatrices :

« L'école, ça l'amène des comportements différents de qu'est-ce qu'on vit chez nous, pis des modèles différents. Fait qu'c'est sûr qu'y a des choses qui sont prises à l'école par les amis pis qu'y sont ramenées à la maison. Y faut constamment remettre les limites pis mettre ça clairement. [...] C'est l'influence qu'y faut combattre ».

Dans un tel contexte, l'école devient également un compétiteur, à titre de source d'influence que les parents doivent affronter dans l'éducation de leurs enfants.

Enfin, les différences entre les valeurs engendrent de l'isolement ou de l'exclusion chez quatre informatrices. Par exemple, l'une d'elles entretient peu de contacts avec les membres de sa famille et elle est carrément mise à l'écart de sa belle-famille en raison d'une divergence de valeurs. Son entourage familial accepte mal qu'elle éduque son enfant d'une autre manière. De plus, une autre informatrice se sent marginalisée socialement en raison de ses choix familiaux, comme elle l'explique : *« On se fait souvent dire des remarques, ça fait trois bébés en trois ans qu'on a, c'est beaucoup remarqué ».*

Néanmoins, notons que les différences entre les valeurs n'entraînent pas d'impacts pour trois informatrices. Selon l'une d'elles, il faut inculquer les valeurs choisies et faire confiance à la personne : « *Si tu as une base solide, des bonnes valeurs d'inculquées, j'ai l'impression qu'à quelque part tu les gardes pareil tes valeurs* ». À la limite, selon une autre informatrice, une telle situation permet de montrer cette différence aux enfants et de les amener à faire un meilleur choix. Pour la troisième informatrice, la plus grande conséquence est que l'enfant se pose des questions à ce sujet. Il suffit alors, comme parent, d'y répondre : « *Pourquoi lui il fait ça? Nous autres, on ne le permet pas de le faire parce que pour nous, dans notre échelle de valeurs, c'est pas bien* ».

6.5 Les modèles qui influencent les informatrices

Afin de mieux comprendre l'univers des valeurs chez les informatrices, il est aussi intéressant de connaître leurs modèles et leurs héros, actuellement ou durant leur jeunesse. Par modèle, il est entendu une personne dans leur entourage ou encore un personnage public, qui les motive à se dépasser, à vaincre leurs peurs et dont les attitudes, qualités ou comportements les inspirent. Un modèle n'est donc pas un être parfait mais quelqu'un qui fait des erreurs et qui peut admettre ses torts (Mimouni, 1998).

La plupart des informatrices identifient un modèle parmi les membres de leur famille. Ainsi, pour neuf d'entre elles, leur mère est désignée comme le modèle qu'elles désirent imiter. Elles justifient leur choix en évoquant leur force de caractère et leur capacité à surmonter les épreuves. Par exemple, une informatrice raconte que sa mère a réussi à éduquer ses enfants avec peu de ressources. Les autres éléments, propres aux mères, qui suscitent l'admiration des informatrices sont la compréhension, la tolérance, la douceur, la patience, la capacité à se fixer des objectifs et à les atteindre, la présence et les soins aux enfants, ainsi que l'ouverture à la discussion. Notons que dans un cas particulier, la mère sert d'antimodèle. En effet, une informatrice explique que sa mère disait qu'elle ne jugeait pas les gens. Toutefois, avec le temps, l'informatrice a pris conscience que sa mère mentait et qu'elle avait tendance à juger les autres. Par conséquent, l'informatrice a appris à ne pas critiquer et juger les autres trop rapidement car « *chaque geste a une raison* ». Sa mère fut donc un modèle à ne pas suivre. Mentionnons aussi que la moitié de ces informatrices ont vécu des difficultés sérieuses avec leur père durant leur jeunesse (absence, violence). Il serait alors possible, dans de pareilles

circonstances, qu'elles aient établi une relation étroite avec leur mère, ce qui expliquerait leur choix en tant que modèle.



Quatre informatrices identifient leurs deux parents comme modèle à suivre. L'amour que leurs parents ont donné à leurs enfants représente un élément qui motive leur choix, comme en témoigne une informatrice : « *Eux autres me donnaient ben souvent de l'amour pareil. Même si ça pas toujours été rose dans ces moments-là, qu'on a vécu ensemble. Y ont essayé de faire du mieux qu'ils pouvaient* ». L'ouverture à la discussion s'avère aussi une attitude appréciée. Une dernière informatrice indique que ses parents lui ont montré que les enfants ne constituaient pas une restriction et qu'il était tout de même possible de réaliser des projets avec eux, comme faire un voyage. Elle tente donc de reproduire ce style de vie au sein de sa propre famille. Notons que chez ces quatre informatrices, trois n'ont pas vécu de difficultés majeures avec leurs parents durant leur jeunesse.

Trois autres informatrices affirment que leur père représente un modèle. Elles apprécient leurs soins et leur soutien aux enfants, ainsi que leur ouverture à la discussion. Curieusement, ces trois informatrices indiquent aussi que leur père fut peu présent dans leur jeunesse en raison de leur vie professionnelle. Il est donc paradoxal, du moins à première vue, que leur père soit leur modèle, surtout en raison du soin et du soutien aux enfants, même s'ils étaient souvent absents. Il faut peut-être en conclure que lorsqu'ils étaient à la maison, ces pères offraient une présence de qualité qui a marqué les souvenirs de ces informatrices.

Toujours au sein de la famille, neuf informatrices identifient un modèle parmi les autres membres plus éloignés. Quelques-unes mentionnent une tante, d'autres une grand-mère, une cousine, une belle-mère ou encore un frère. Les traits de caractère suivants attirent leur attention : le courage et la force de caractère permettant de traverser des épreuves, la joie de vivre, la douceur, la persévérance, la patience, l'absence de gêne et la détermination. Dans ce groupe de neuf informatrices, la moitié ont connu des difficultés majeures (alcoolisme, violence, absence) avec leurs parents, ce qui expliquerait possiblement que leur choix d'un modèle s'arrête sur un autre membre de la famille.

Enfin, quatre informatrices ont un modèle à l'extérieur du noyau familial : deux nomment des artistes, une autre estime que son ami est un modèle alors que la dernière explique que les gens qui maîtrisent un savoir, comme les médecins ou les notaires, lui servent de modèle. Ces informatrices admirent les qualités suivantes chez ces modèles : le charisme, la beauté, la capacité à surmonter les difficultés, la manière d'éduquer les enfants et d'imposer le respect, ainsi que l'efficacité. Notons que parmi ces quatre informatrices, trois ont vécu des difficultés majeures (alcoolisme, absence, violence) avec leurs parents, ce qui pourrait motiver possiblement, ici aussi, leur choix de modèle. Mentionnons également que trois informatrices affirment ne pas avoir de modèle dans leur vie.

Dans l'ensemble, les principales qualités des modèles, appréciées par les informatrices, sont les suivantes :

- . la force de caractère qui permet de surmonter les épreuves;
- . le courage ou ne pas avoir peur des obstacles;
- . les soins et le soutien aux enfants;
- . l'ouverture à la discussion.

Serait-il possible que ces informations traduisent d'autres valeurs profondes chez les informatrices? Si tel est le cas, les soins aux enfants et l'ouverture à la discussion vont dans le sens des valeurs mentionnées auparavant, soit le respect, la famille et l'estime de soi. Le courage et la capacité à surmonter les épreuves pourraient se rattacher davantage à un vécu difficile. Il est possible qu'en ayant connu des difficultés par le passé, des informatrices aient développé une attitude parfois craintive face aux contraintes. Par conséquent, elles auraient de l'admiration pour les personnes qui ont un caractère et une force intérieure leur permettant de traverser les épreuves. Cette interprétation, si elle est juste, permettrait d'observer une autre facette en ce qui a trait aux valeurs des informatrices.

En résumé

Valeurs des informatrices :

le respect, la famille et l'estime de soi constituent les trois valeurs que les informatrices veulent le plus transmettre à leurs enfants.



Origine de ces valeurs :

pour la plupart des informatrices, soit les deux tiers, les valeurs à transmettre aux enfants proviennent de leurs propres parents, même si les relations avec ceux-ci n'ont pas toujours été harmonieuses durant leur jeunesse;

les informatrices qui n'ont pas adhéré aux valeurs de leurs parents ont en général vécu des moments difficiles avec ceux-ci durant leur jeunesse.

Contraste entre les valeurs des informatrices et celles perçues dans la société :

une minorité d'informatrices estiment que leurs valeurs personnelles correspondent à celles prônées dans la société, notamment par les médias et à l'école;

la plupart des informatrices constatent des différences entre leurs valeurs personnelles et celles de la société. Selon elles, le respect, la famille, l'honnêteté et la non-violence ne sont pas valorisés socialement, alors que l'individualisme, le travail et le matérialisme sont davantage prépondérants.

Impact du contraste entre les valeurs :

chez quelques informatrices, cette différence dans les valeurs engendre du stress. Pour d'autres, elle complique l'éducation des enfants car ces derniers sont alors exposés à d'autres sources d'influence, telles les médias, l'ex-conjoint et/ou le nouveau conjoint du parent qui n'établit pas les mêmes règles de conduite, ainsi que l'école. Les enfants peuvent donc y observer et adopter d'autres valeurs et comportements. Enfin, la différence dans les valeurs entraîne de l'isolement et de l'exclusion chez quelques informatrices.

Modèles :

les membres de la famille sont généralement cités comme étant les modèles à suivre : les deux parents, la mère, le père, une tante, une grand-mère ou une cousine. Seules quelques informatrices identifient un modèle à l'extérieur de la sphère familiale. La force de caractère, le courage, les soins aux enfants et l'ouverture d'esprit sont les raisons les plus souvent évoquées pour justifier leur choix.

Chapitre 7

**QUELS SONT LES BESOINS DES FAMILLES A FAIBLE REVENU
EN LIEN AVEC LES SERVICES?**

CHAPITRE 7 - QUELS SONT LES BESOINS DES FAMILLES A FAIBLE REVENU EN LIEN AVEC LES SERVICES?

Cette recherche se propose aussi de brosser un bref portrait des besoins des parents en terme de services, puisque l'utilisation de ceux-ci peut avoir une influence sur la qualité de vie des familles et sur le rôle parental. Il sera donc question dans ce chapitre de la connaissance et de l'utilisation des services existants par les informatrices, des services à développer dans le milieu et de la réaction des informatrices face aux difficultés. Ce dernier point permettra de cerner leurs comportements et les alternatives possibles aux services non-utilisés.

7.1 La connaissance et l'utilisation des services existants



Lors des entrevues, chaque informatrice remplissait une grille comportant les principaux services accessibles dans la MRC Abitibi. Elle devait indiquer les services connus et ceux déjà utilisés. L'annexe II présente la compilation des réponses des 32 informatrices. Il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'un échantillon de petite taille et que, par conséquent, les résultats doivent être examinés avec prudence, l'ajout ou le retrait d'une seule réponse pouvant modifier sensiblement l'interprétation des données.

Dans l'ensemble, les services les plus connus des informatrices sont rattachés à la Maison de la Famille d'Amos (animation parents-enfants, location de sièges d'auto, Halte-Répît et location-achat de jouets) et au CLSC les Eskers (Info-Santé, santé physique, rencontre prénatale, suivi après l'accouchement, vaccination et évaluation du développement). Ce résultat s'explique en partie par la grande visibilité du CLSC, en général, comme institution dans le milieu et par le fait que les informatrices sont pour la plupart membres de la Maison de la Famille. Elles connaissent également d'autres services

- . la recherche d'emploi et la sécurité du revenu du Centre local d'emploi (CLE);
- . les garderies;
- . les comptoirs familiaux;
- . les cuisines collectives;

- . l'hébergement pour femmes violentées (Maison Mikana);
- . la Maison des jeunes;
- . Tel-Jeunes et la ligne Parents (1-800).

Notons que les études de Hernandez-Sanchez (2000 et 1999) exposent des résultats semblables, sauf en ce qui concerne le service Info-Santé, qui était alors moins connu.

Parmi les services les plus connus, plusieurs informatrices utilisent au CLSC la ligne Info-Santé, les services des infirmières et médecins pour les soins de santé physique, les programmes de vaccination, d'évaluation du développement, de rencontres prénatales et de suivi après l'accouchement. Plusieurs d'entre elles fréquentent également les comptoirs familiaux et envoient leurs enfants à la garderie. Cependant, elles sont beaucoup moins nombreuses à utiliser les autres services mentionnés. D'ailleurs, en ce qui concerne l'ensemble des services, connus ou non, peu d'informatrices ont tendance à les utiliser, ce qui rejoint les résultats de Hernandez-Sanchez (1997) à Val-d'Or. En général, les services les plus utilisés répondent à des besoins de santé physique ou matériels, et non à des besoins sociaux ou psychologiques. Notons que les gens, surtout en milieu rural, sont plus enclins à consulter des intervenants pour des problèmes liés à la santé physique que pour tout autre type de difficultés (Beaulé et Simard, 2002; Hernandez-Sanchez, 1999).

Parmi les services les moins connus des informatrices, il y a le programme Naître égaux-Grandir en santé (NÉGS), quelques programmes offerts par le CLSC (rencontre sur l'encadrement et la discipline, atelier de nutrition avant l'accouchement et soins aux dents) et deux activités de la Maison de la Famille, soit *La prévention, c'est pour la vie* et l'aide aux toxicomanes. Les services suivant sont également peu connus :

- . aide aux devoirs;
- . planification du budget (Association coopérative d'économies familiales [ACEF] et Maison de la Famille);
- . intervention pour conjoint violent (Service d'aide et de traitement en apprentissage social [SATAS]);
- . transport et hébergement pour des services de santé à l'extérieur d'Amos (comité de soutien à la pédiatrie);

- . hébergement pour les parents d'enfants hospitalisés (comité Nieto);
- . travail de rue.

Notons aussi que malgré toute la publicité et la promotion, une dizaine d'informatrices ne connaissent pas les services du comité de Prévention du suicide de la région. De plus, malgré les problèmes financiers identifiés auparavant, peu d'entre elles connaissent l'activité de planification de budget et aucune n'y a participé, alors que ce service s'avèrerait utile dans leur situation. Enfin, il semble logique à première vue que les services d'intervention auprès de conjoint violent, d'hébergement et de transport lors d'hospitalisation à l'extérieur de la région soient peu connus. Ce type de service renvoie à des difficultés très particulières, soit la violence conjugale et les maladies ne pouvant être traitées dans la région, comparativement à des problèmes plus « communs », comme la recherche d'emploi ou des besoins matériels. Par conséquent, il est possible de déduire que ce type de service est peu connu jusqu'au moment où la difficulté se présente dans la vie de l'individu. Celui-ci prend alors connaissance du service lorsque le besoin devient directement significatif (Beulé et Simard, 2002).

Quelques services sont aussi connus par bon nombre d'informatrices mais peu utilisés. Il s'agit du transport organisé, connu par le deux tiers d'entre elles mais n'ayant qu'une seule utilisatrice, les banques alimentaires, également connus par les deux tiers des informatrices mais n'ayant que quatre utilisatrices, ainsi que les logements subventionnés et les cuisines collectives, connus par la moitié des informatrices mais n'ayant aucune utilisatrice. En ce qui concerne les cuisines collectives, le peu d'utilisation s'expliquerait peut-être par l'existence d'une certaine gêne. En effet, quatre informatrices rapportent que des personnes, dont elles font partie, s'abstiennent de recourir à de tels services en raison de la gêne²², comme l'illustre l'une d'elles :

« La porte, c'est à côté du kiosque de Loto-Québec, dans le Provigo. T'sé t'attends là pis tu vois plein de monde dans le [passage] pis qui te regarde avec les yeux grands de même. Moi quand j'y ai été, j'ai vu des mamans qui ont viré de bord. C'est vraiment pas fort comme idée là ».

D'autres personnes estiment qu'elles peuvent régler seules leurs problèmes et évitent de s'adresser aux services, comme en témoigne une informatrice : *« J'suis pas portée à aller vers*

22. Pour en savoir plus sur le sentiment de honte chez les personnes pauvres : Vincent De Gaujelac, 1996, *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Bronwer.

eux autres. Moé, j'aime mieux me débrouiller tout seule avec mes affaires ». Notons que de telles réactions furent observées dans le cadre de recherches en milieu rural (Beulé et Simard, 2002; Clément *et al.*, 2002; Hernandez-Sanchez, 1999 et 1997). En ce qui a trait aux logements subventionnés, l'absence d'utilisatrice pourrait résulter du peu de difficultés liées au logement, tel que décrit auparavant dans ce document.

L'analyse des données permet aussi de relever des différences entre le milieu urbain et rural. En effet, quelques services sont davantage inconnus des informatrices demeurant en milieu rural, quelques-uns possiblement parce qu'ils sont situés dans la ville d'Amos et qu'ils peuvent être parfois moins accessibles aux personnes demeurant dans les autres municipalités. Il s'agit de trois activités de la Maison de la Famille (Stimul-Action, Halte-Répit et NÉGS), de trois services du CLSC (NÉGS, Rencontre d'encadrement et de discipline, Atelier de nutrition avant l'accouchement), des logements subventionnés, des cuisines collectives, de l'aide aux devoirs, des services d'aide pour le retour aux études, du travail de rue, de la promotion de l'allaitement et des garderies. Deux autres activités, soit les services psychosociaux et le support à l'apprentissage du langage, offertes par le CLSC, sont également peu connues des informatrices en milieu rural, bien qu'elles comportent malgré tout un peu plus d'utilisatrices qu'en milieu urbain. Enfin, la sécurité du revenu (CLE) et les banques alimentaires constituent des services davantage connus par les informatrices en milieu rural. Notons qu'il n'y a pas, à première vue, d'éléments permettant d'expliquer ces derniers résultats.

Finalement, l'analyse soulève des différences entre les informatrices ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans et celles ayant des enfants âgés de 6 à 10 ans. En effet, certains services sont davantage connus des informatrices ayant des enfants de 0 à 5 ans :

- activités pour le développement des compétences (CLE);
- retour aux études (CLE)
- régime d'apprentissage (stage) et formation (CLE);
- services de recherche d'emploi et de retour aux études offerts par d'autres organismes;
- cuisines collectives;
- planification de budgets;
- hébergement des parents lors d'hospitalisation (comité Nieto);
- Ligne Parent 1-800.

Le suivi après l'accouchement est également plus utilisé par cette même catégorie d'informatrices. Enfin, d'autres services sont plus connus et utilisés par celles ayant des enfants de 6 à 10 ans. Il s'agit de l'activité Stimul-Action de la Maison de la Famille, du support à l'apprentissage du langage et de la vaccination prématernelle, offerts par le CLSC, ainsi que le comptoir familial. Dans quelques cas, ces résultats ont une explication logique rattachée aux événements qui accompagnent l'évolution des enfants. Par exemple, les informatrices ayant de jeunes enfants connaissent davantage le suivi après l'accouchement possiblement parce que cet événement, l'accouchement, est récent. De même, Stimul-Action et la vaccination prématernelle sont plus connus des informatrices ayant des enfants débutant leur apprentissage scolaire, soit entre 6 et 10 ans. L'utilisation de ces services est donc en lien avec l'âge des enfants. Cependant, il est difficile d'expliquer pourquoi les informatrices ayant de jeunes enfants (0-5 ans) connaissent davantage les services destinés à la recherche d'emploi et à la formation, offerts par le CLE et d'autres organismes.

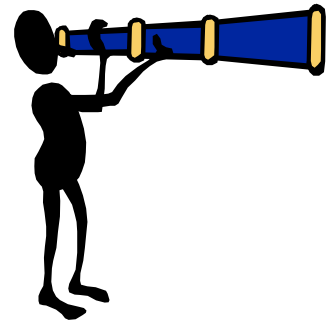
En entrevue, les informatrices apportent également des critiques sur les services utilisés ou existants, bien que cela ne faisait pas partie des thèmes de la recherche au départ. En résumé, des informatrices apprécient les services efficaces qui leur ont apporté des résultats visibles. L'une d'elles témoigne en ce sens en parlant de l'animation parents-enfants de la Maison de la Famille : « *Ça m'a vraiment rapproché d ma fille, le fait de bricoler avec ma fille. [...] J'trouve ça tellement fascinant que j'y r'tourne* ». D'autres évoquent leur satisfaction quant à l'attention et au dévouement du personnel, qui pratique une approche humaine. Par exemple, une informatrice raconte qu'elle a bien apprécié la présence d'une infirmière suite à son accouchement. Sachant que l'informatrice n'avait pas de moyen de transport, l'infirmière s'est déplacée à son domicile et elle lui téléphonait régulièrement pour vérifier si tout allait bien.

En revanche, des informatrices critiquent l'attitude de certains intervenants qui se sont montrés peu courtois et parfois nettement insultants. Par exemple, l'une d'elles mentionne qu'un intervenant du CLSC a déjà émis des jugements lors de l'évaluation de son enfant. Mentionnons que l'étude de Hernandez-Sanchez (1997) rapporte que de telles attitudes de jugement et de non-respect peuvent entraîner une diminution de l'utilisation des services dans les milieux. De plus, des informatrices estiment qu'il y a peu d'information sur les services disponibles et les procédures à suivre. L'une d'elles raconte une expérience où elle n'a pu recevoir un dépannage alimentaire complet parce que les responsables ne lui avaient pas donné toute l'information

nécessaire. D'autres informatrices identifient le manque de ressources humaines comme un irritant majeur. Par exemple, l'une d'elles rapporte que son enfant, qui éprouve des problèmes d'apprentissage, ne peut recevoir l'aide nécessaire faute de ressources disponibles à la commission scolaire. Une autre informatrice a dû elle-même replacer le soluté de son enfant, lors d'une hospitalisation, parce que les infirmières étaient trop occupées. Finalement, quelques informatrices dénoncent les difficultés d'accès à certains services, notamment de santé, en raison des listes d'attente et de la complexité pour obtenir les rendez-vous.

7.2 Les services à développer dans le milieu

Cette section présente les services auxquels les informatrices voudraient accéder dans leur milieu de vie. Logiquement, plusieurs données recourent les besoins et les difficultés des familles, identifiés auparavant dans la recherche. Notons que parmi les 32 personnes rencontrées, seulement trois affirment ne pas avoir de besoin, les services actuels suffisant à les combler.



7.2.1 L'éducation sur le rôle parental

Une dizaine d'informatrices aimeraient accéder à un service offrant de l'encadrement et des méthodes afin d'améliorer les relations parents-enfants. Par exemple, elles voudraient acquérir des conseils sur comment éduquer les enfants, quoi faire pour les aider ou comment réagir lors d'une situation de crise, comme en témoigne l'une d'elles :

« Qu'est-ce qu'y faudrait que j' fasse pour l'aider? J'sais pus quoi y dire. J'sais pus quoi faire. Quand y fait des choses méchantes [...]. Bon là tu voé j'ai coupé la toupie Bayblade. C'est pas des choses que j'veux pas... J'veux pas le taper, j'veux pas être agressif avec lui. Mais qu'est-ce que j'pourrais faire pour essayer de l'sensibiliser? »

Une autre informatrice s'exprime sur l'utilité d'un tel service :

« Parce qu'un moment donné, on en a trop, trop, trop, pis y a pas de place pour nous autres non plus. Ben on va arriver pis on ne saura plus quoi faire. Ça va éclater. C'est comme quelqu'un qui encaisse ».

Toujours selon les informatrices, ce service pourrait relever de la Maison de la Famille. Il devrait aussi être accessible dans les municipalités en périphérie d'Amos. Le service pourrait également prendre différentes formes : un endroit pour « *jaser avec des mères* » (rencontrer des gens, échanger des conseils), un regroupement formel de parents monoparentaux, des rencontres avec une « *famille modèle* » ayant de l'expérience avec les enfants ou encore l'accès à des livres sur le rôle de parent. Notons que des résultats semblables se retrouvent dans une recherche de Hernandez-Sanchez (1997).

Ces données illustrent une certaine méconnaissance des services existant. En effet, le CLSC offre déjà des rencontres sur l'encadrement et la discipline, pour les 3-6 ans et les 6-11 ans. Ce service est peu connu et ne fut utilisé que par deux informatrices seulement. De même, le programme Naître égaux-Grandir en santé, présenté conjointement par la Maison de la Famille et le CLSC, rencontre en partie ces objectifs d'aide au rôle parental. Ce service est lui aussi méconnu et non-utilisé par les informatrices.

7.2.2 Le gardiennage

Huit informatrices, dont cinq mères monoparentales, désirent accéder à des services de garde. Dans certaines municipalités rurales, ces services n'existent pas, comme l'affirme une informatrice : « *Présentement, dans l'environnement rural, on n'a pas de service de garde* ». Dans d'autres villages, il existe des garderies mais elles n'ont plus de places disponibles. Quelques informatrices souhaitent un service de garde qui tienne compte des horaires atypiques de travail des parents, soit le soir et les fins de semaine, alors que d'autres aimeraient compter sur un adulte compétent pour garder leurs enfants durant de longues absences, comme une fin de semaine complète. Une autre informatrice souligne que de nouvelles garderies devraient demeurer abordables financièrement : « *Si tu débourses la moitié de ton salaire en gardienne, c'est pas avantageux. Tu travailles à peu près pour rien ou souvent, c'est plus cher que la moitié de ton salaire* ». Rappelons que ces informations confirment les données du CRDAT sur le déficit de services de garde dans la MRC Abitibi, ainsi que les résultats de la recherche de Hernandez-Sanchez (2000).

7.2.3 Les loisirs



Quelques informatrices observent un manque d'activités de loisir pour les familles. Selon elles, il n'y a pas suffisamment d'infrastructures pour les enfants, telles que des modules de jeux extérieurs ou des parcs. Il existe bien une piscine mais il y a peu de places disponibles, en plus d'être peu accessible pour les personnes n'habitant pas à Amos. Il manque également d'activités, comme des camps de jour ou encore des ateliers de création artistique. Enfin, certaines activités qui sont actuellement offertes ne sont pas abordables financièrement pour les familles à faible revenu. Par exemple, une informatrice ne peut amener ses trois enfants faire du ski alpin. Il faut payer l'équipement, le remonte-pente, le transport, l'entrée, etc. Notons que les problèmes liés à l'absence et aux coûts des loisirs émergent également dans d'autres recherches (Clément *et al.*, 2002; Hernandez-Sanchez, 2000).

7.2.4 Le transport

Le transport constitue souvent un problème en milieu rural (Clément *et al.*, 2002, Hernandez-Sanchez, 2000 et 1997). Quelques informatrices estiment qu'il faudrait améliorer l'accès au transport dans la MRC. Quelques-unes proposent un réseau d'autobus ou de taxi-bus, alors qu'une autre informatrice aimerait une piste cyclable. Elles rappellent que l'accès à un moyen de transport s'avère essentiel pour participer aux activités et accéder aux services, puisque ceux-ci ne sont pas toujours disponibles dans leur municipalité. Elles doivent alors se rendre à Amos ou Barraute. Le témoignage suivant illustre bien cette difficulté inhérente au milieu rural :

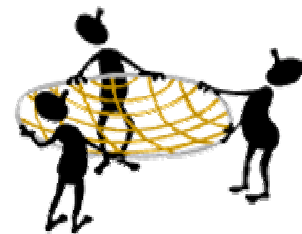
« Peut-être les familles sont plus laissées à eux autres mêmes, en région éloignée. [...] Y a même pas assez d'enfants pour avoir une classe de Passe-partout. Ma fille était seule. Pour les deux prochaines années, y a même pas d'maternelle. Va falloir que j'l'envoie à Barraute. En première année, a va être tout seule. [...] Peut-être y aurait une autre p'tite fille aussi qui va y aller. Sont deux. Y auront pas un professeur pour deux. [...] Y manque d'argent ».

Quatre informatrices rapportent ne pas avoir utilisé des services en raison d'un problème de transport, comme l'exprime l'une d'elles : *« J'étais trop loin [...], j'avais pas de char, pas de permis, j'avais rien »*. Donc, il est difficile de se déplacer sans automobile ou encore sans argent pour acheter de l'essence, payer l'immatriculation ou le permis. Notons qu'une autre étude

expose également l'impact du transport dans l'utilisation des services (Bellerose *et al.*, 1999[a]). Dans un tel contexte, une informatrice explique qu'il est important de conserver les points de services du CLSC dans différentes municipalités. Dans le cas contraire, les citoyens de certaines localités éloignées d'Amos devront effectuer deux heures de route (aller-retour), pour un vaccin ou une prise de sang qui ne demande que quinze minutes. Ce scénario deviendrait encore plus complexe pour ceux ayant des difficultés de transport. Mentionnons également qu'une informatrice sur trois ne connaît pas les services de transport organisé offerts actuellement et qu'une seule l'a utilisé. Par conséquent, il faudrait également tenir compte d'un léger problème de méconnaissance des services actuels en ce qui a trait au transport.

7.2.5 Le soutien aux parents

Cinq informatrices affirment que les parents vivent parfois des difficultés personnelles. Elles auraient donc besoin d'un service d'écoute active et de soutien psychosocial, afin de mieux gérer les événements stressants, comme une rupture conjugale. Cela leur permettrait de régler rapidement des problèmes qui persistent parfois



inutilement. Ce service pourrait prendre différentes formes : de l'intervention en personne, dans un bureau ou à domicile, ou encore de l'intervention téléphonique. Notons que le CLSC offre déjà des services psychosociaux allant en ce sens. Il semble que ces cinq informatrices ne les connaissent pas ou du moins, ne s'en soient pas souvenus lors des entrevues.

7.2.6 Les services spécialisés en soin de santé

Cinq informatrices témoignent des difficultés vécues en rapport à l'accès aux médecins spécialistes, comme les orthophonistes ou les ophtalmologistes. Elles souhaitent qu'il y ait davantage de ressources humaines afin d'accroître l'accessibilité. Actuellement, faute de médecins spécialistes dans la région, les institutions doivent fonctionner avec des professionnels « dépanneurs » et des listes d'attente. Voici un cas concret.



Une informatrice doit se rendre à Montréal pour consulter un médecin spécialiste. En plus des déplacements, elle doit tenir compte d'une liste d'attente, comme elle l'explique :

« Y nous avaient dit, c'est de un an et demie à 2 ans, à 3 ans d'attente pour voir un spécialiste. Sauf qu'le problème pour un enfant en bas âge, y faut qu'y soit vu tout d'suite pour corriger le problème. Si on attend trois ans, ça va se détériorer ».

De plus, elle éprouve de la difficulté simplement pour prendre les rendez-vous :

« À chaque fois que ça arrive le temps des rendez-vous, on s'bat pas là mais pas loin pour être capable d'avoir, pis des fois on appelle pis « Voyons, on n'a pas l'dossier de votre fille ». Ça fait deux ans qu'est suivie là. Faque faut tout l'temps appeler pis rappeler. [...] Un m'ment donné, tu sais pu qui appeler là. On a appelé directement, on a appelé à Val-d'Or. Eux autres disaient on va vous rappeler. Y nous rappelaient pas ou y savaient rien. Y savaient pas quand est-ce qu'le médecin v'nait. Eux autres peuvent pas savoir d'avance faque y étaient pas capables d'nous dire quand est-ce qu'y s'présente ».

Elle ajoute plus loin :

« Le médecin va dire « on peut s'r'voir dans 6 mois ». Mais la dernière fois quand y nous a dit ça, ça pris 10 mois avant qu'y réussisse à voir ma fille. Faque veut veut pas, en 4 mois, y peut avoir eu une amélioration ou une détérioration au niveau d'la vision ».

Depuis cet incident, elle correspond directement avec le médecin spécialiste par courriel, afin de connaître les dates où il sera présent dans la région. Malgré cela, elle doit tout de même téléphoner à l'hôpital pour prendre un rendez-vous, à une date fixée à l'avance. S'il n'y a plus de places disponibles lors de son appel, elle doit attendre la prochaine visite du professionnel.

Mentionnons néanmoins que quelques informatrices s'avouent satisfaites des soins de santé donnés par les institutions régionales, en ce qui concerne des problèmes de santé plus « communs » et anodins. L'une d'elles peut facilement être reçue par un médecin alors que d'autres félicitent l'attitude et le professionnalisme des infirmières de l'hôpital et du CLSC. Il existerait donc une différence entre les soins généraux et les soins spécialisés.

7.2.7 Les services de répit

Quelques informatrices auraient aimé obtenir du soutien suite à leur récent accouchement. Quelqu'un aurait pu s'occuper de préparer des repas, de faire l'entretien ménager ou de prendre

soin des enfants, afin de leur éviter de s'essouffler physiquement et/ou moralement. L'une des informatrices propose également que les congés parentaux puissent durer deux ans. Le retour au travail complique parfois la tâche des parents qui se fatiguent rapidement. En théorie, les CLSC pourraient offrir de l'aide en ce sens. Cependant, dans le contexte actuel, ils ne disposent pas des ressources humaines et financières pour le faire, à moins qu'il ne s'agisse d'un cas particulier. L'essentiel de l'aide à domicile est dirigé vers les personnes âgées en perte d'autonomie, où les besoins s'avèrent urgents en raison du vieillissement de la population. Les maisons de la famille donnent parfois un tel service. Toutefois, celle d'Amos lui a mis fin parce que, selon une intervenante, l'organisme subventionnaire lui aurait suggéré une orientation qui n'allait pas dans le sens des besoins sur le terrain.

7.2.8 L'accès à l'information

Trois informatrices suggèrent un plus grand accès à de l'information sur les services existant. Elles estiment ainsi que les services sont actuellement peu publicisés. L'une d'elles ne les connaît pas tous même si elle lit régulièrement les journaux. L'information pourrait, par exemple, être regroupée dans un bottin et distribuée à la population. Mentionnons que d'autres études relèvent également un manque d'information sur les services offerts dans différents milieux (Clément *et al.*, 2002; Hernandez-Sanchez, 2000, 1998 et 1997).

Quatre informatrices rapportent ne pas avoir utilisé des services parce qu'elles ne connaissaient pas leur existence. Elles n'avaient pas accès à l'information. L'une d'elles explique cette situation par le fait qu'elle habite depuis peu, soit deux ans, une nouvelle municipalité. Une autre informatrice se fiait à ses voisins ou à sa famille lorsqu'elle vivait des difficultés. Elle avoue être mal informée.

7.2.9 L'aide aux devoirs

Quelques informatrices aimeraient accéder à de l'aide aux devoirs pour leurs enfants. Un tel service leur permettrait d'apprendre des trucs pour superviser leurs enfants ou encore pour les aider directement. Notons que le service Allo-Prof est accessible par téléphone et par Internet. Néanmoins, seulement une minorité d'informatrices le connaissent et



aucune ne l'utilise. Encore une fois, la méconnaissance semble limiter l'accès à des services qui sont pourtant offerts dans le milieu.

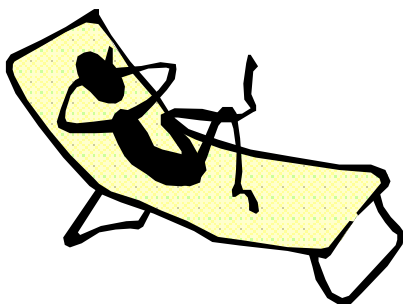
7.2.10 Le dépannage alimentaire

Enfin, cinq informatrices affirment qu'il n'y a pas de banques alimentaires en nombre suffisant. L'une d'elles témoigne à ce sujet : « *C'est très rare que j'en demande, très très rare, c'est même pas une fois par année là, ça peut être une fois aux 2-3 ans, pis câline que j'ai d'la misère à en trouver* ». Il faut mentionner que ce service est connu par le deux tiers des informatrices mais utilisé seulement par quatre d'entre elles. Comme il en fut question auparavant, la gêne constitue peut-être un frein à l'utilisation de ce service. Une autre explication serait qu'il se concentre surtout à Amos et Barraute, pouvant être alors moins accessible pour les personnes demeurant dans les municipalités rurales.

7.3 Des alternatives à l'utilisation des services

Tel que présenté auparavant, l'analyse des grilles de services dévoile qu'une minorité d'informatrices seulement utilisent en général les services des réseaux institutionnels du gouvernement ou des groupes communautaires. Ce résultat est confirmé dans les entrevues. En effet, onze informatrices rapportent avoir consulté des intervenants du réseau de la santé pour leurs enfants ou pour elles-mêmes, en personne ou par téléphone, alors que sept autres ont déjà fréquenté un organisme communautaire. Deux informatrices affirment avoir utilisé ces deux types de service. Par conséquent, plus de la moitié des informatrices n'auraient pas utilisé des services offerts dans leur milieu. Il est alors intéressant de se demander comment elles réagissent lorsqu'elles rencontrent une difficulté. Si elles n'utilisent pas les services, si elles ne consultent pas d'intervenants, vers quelles alternatives peuvent-elles se tourner?

Premièrement, une dizaine d'informatrices semblent démontrer une attitude plutôt calme, comme l'exprime l'une d'elles : « *J'suis pas trop stressée ben ben* ». Une autre informatrice



témoigne en ce sens : « *Y a pas grand chose qui m'énerve* ». Selon elles, il ne sert à rien de paniquer face à un problème. Il ne faut rien brusquer : « *On va passer le pont quand on va arriver au lac. [...] J'fais qu'est-ce que je peux avec qu'est-ce*

que j'ai ». Ces informatrices ont une attitude davantage caractérisée par le relâchement, comme l'illustrent deux d'entre elles : « *J'ai pas le choix de laisser aller les choses* »; « *Faut attendre que le temps fasse ce qu'il faut, à mon idée, tu peux pas rien faire* ». Enfin, une dernière informatrice explique que si elle constate être trop préoccupée par une situation délicate, elle arrête d'y penser et reporte sa réflexion au lendemain.

Deuxièmement, face à un événement stressant, plus de la moitié des informatrices adoptent, d'une manière plus active par rapport au relâchement, une pause-réflexion. Celle-ci peut prendre des formes variées comme respirer profondément, se retrouver seul un moment ou encore se changer les idées. Quelques-unes prennent un bain chaud, d'autres vont chanter ou lire, sortir pour une promenade, visiter des amis, jouer avec les enfants, écouter de la musique ou encore s'entraîner au gymnase. Voici quelques témoignages :

« *J'essaie de prendre une grande respiration pis de réfléchir, penser plus calmement... C'est pas évident parce que des fois, on n'a pas le choix, faut se grouiller. [...] Le best, c'est de prendre une grande respiration, que tu aies la chance d'avoir un peu de temps à toi, ça va t'aider à gérer ton stress. De trouver le moindre petit moment que tu vis, bon ben c'est juste pour toi, garde-le précieusement* ».

Une mère biparentale en milieu urbain

« *J'prend le temps de relaxer du mieux que j'peux pis là, étant relax, je réfléchis à la situation. J'essaye de trouver une solution* ».

Une mère biparentale en milieu rural

« *J'essaie de prendre ça au jour le jour. J'me casse pas vraiment la tête avec ça. J'check tout ce que j'ai, les moyens qui s'offrent* ».

Une mère monoparentale en milieu rural

« *J'vais prendre de l'air, c'est très très thérapeutique* ».

Une mère biparentale en milieu rural

Ces informatrices ressentent alors le besoin, en premier lieu, de « *dédramatiser la situation* » afin de prendre le recul nécessaire, pour ensuite trouver une solution à leur problème. D'ailleurs, cinq informatrices ajoutent qu'après s'être calmées et avoir réfléchi à la situation, elles vont discuter avec la ou les personnes concernées par le problème en question, comme l'exprime l'une d'elles : « *La communication pis échanger. Sentir que t'es pas tout seul à avoir un problème. Tu l'partages entre deux personnes. J'trouve ça moins pire. On a juste 50% du problème* ». Évidemment, il est possible de déduire que cette technique s'avère peu efficace pour résoudre des problèmes de santé physique nécessitant un professionnel, ou encore de graves difficultés. Toutefois, elle semble valide pour apaiser dans un premier temps le stress quotidien.

Troisièmement, plusieurs informatrices vont chercher du soutien dans leur entourage. Elles téléphonent alors à leur mère ou à un autre membre de la famille, ou encore à un ami, pour leur demander un conseil ou se confier. Parfois, ces personnes ont de l'expérience puisqu'elles sont infirmières ou travailleuses sociales. Tel que discuté auparavant, plusieurs informatrices peuvent ainsi recevoir de l'aide de leur entourage pour du gardiennage, du transport, du soutien moral ou pour participer à des activités de loisirs. Les liens avec les membres de la famille, entre autres, apparaissent alors importants. Deux informatrices affirment qu'elles réussissent à traverser leurs difficultés grâce à l'amour et au soutien de leur conjoint. D'autres estiment que l'amour pour leurs enfants les motive à résoudre leurs difficultés, comme l'exprime l'une d'elles : « *C'est lui [son enfant] qui m'aide à passer à travers de ben des affaires* ». Une autre informatrice témoigne en ce sens : « *Mes enfants, mes enfants, sinon ça ferait longtemps que j'aurais craqué pour de vrai* ». Une troisième informatrice a cessé de consommer de la drogue et de l'alcool pour prendre soin de son enfant : « *J'ai tout arrêté, sans thérapie, juste pour l'amour de ma fille* ». Enfin, une informatrice trouve du soutien en rencontrant d'autres parents, afin d'échanger leur vécu, alors qu'une dernière informatrice consulte des documents pour trouver des solutions.

Cependant, face à des événements stressants, une dizaine d'informatrices, dont sept en milieu rural, éprouvent du souci. Elles ont de la difficulté à gérer ce stress, ce qui entraîne parfois des problèmes de santé. Quelques-unes deviennent alors agressives, d'autres accumulent la fatigue et puis dorment davantage, ou encore elles achètent des biens pour « *se récompenser* », s'isolent de leur entourage ou deviennent impatientes. Une autre informatrice commente sa

réaction : « *J'ai fait comme tout le monde : quand ça marche pas des fois, tu te mets à pleurer* ».

De plus, selon les informatrices, des événements comme une séparation, un décès ou une dépression, vécus par les parents, peuvent entraîner des répercussions chez les enfants, comme l'exprime l'une d'elles : « *C'était peut-être la tension qu'y a eu à maison pendant une couple de semaines, c'est peut-être lié au fait que maman feel pas bien* ». Par exemple, les enfants deviennent davantage tristes, craintifs, maussades ou encore agressifs. Dans un cas particulier, l'enfant de l'informatrice a développé de l'insécurité. Il se réveillait la nuit en pleurant et il posait constamment des questions, afin d'être rassuré. Dans un cas de violence conjugale, les enfants ont souffert de carences affectives et ils ont éprouvé des problèmes de socialisation. De telles épreuves ont parfois des répercussions sur les relations parents-enfants, ce qui ajoute un stress supplémentaire autant pour le parent que pour l'enfant. Notons que plusieurs études démontrent l'impact d'événements stressants sur les enfants (Berthiaume, 2000; Bellerose *et al.*, 1999[b]; Ross et Robert, 1999; Hernandez-Sanchez, 1998; Jenkins et Keating, 1998; Dandurand, 1995). Ces données rappellent la double importance de soutenir adéquatement les parents lorsqu'ils vivent des difficultés, pour les aider eux-mêmes et pour soutenir leurs enfants, d'où la nécessité d'offrir des services accessibles.

En résumé

Connaissance et utilisation des services :

les services les plus connus sont ceux offerts par le CLSC, la Maison de la Famille, le centre local d'emploi, les garderies et les lignes d'écoute téléphoniques;

parmi ces services, les informatrices utilisent davantage ceux répondant à des besoins physiques et matériels (ligne Info-Santé, vaccination, rencontres prénatales, suivi après l'accouchement, garderie, comptoir familial);

les banques alimentaires et les cuisines collectives sont des services connus mais peu utilisés. La gêne et la volonté de se débrouiller seul pourraient expliquer en partie ce résultat;

les informatrices en milieu rural connaissent moins certains services qui sont situés à Amos, donc parfois moins accessibles;



la connaissance et l'utilisation de certains services sont en liens avec l'âge de l'enfant. Par exemple, les parents d'enfants de 0 à 5 ans utilisent davantage le suivi après l'accouchement, comparativement aux parents d'enfants de 6 à 10 ans qui connaissent davantage la vaccination prénatale et le support à l'apprentissage du langage; les informatrices apprécient les services efficaces et le dévouement du personnel. Par contre, elles critiquent le manque de respect de certains intervenants, le peu d'information sur les services disponibles et sur les procédures, le manque de ressources humaines et les difficultés d'accès à certains services.

Services à développer dans le milieu :

l'éducation sur le rôle parental, le gardiennage, les loisirs, le transport, le soutien pour les difficultés personnelles des parents, des services spécialisés en soin de santé, du répit, un meilleur accès à l'information sur les services existant, l'aide aux devoirs et le dépannage alimentaire. Quelques résultats indiquent une certaine méconnaissance des services qui existent déjà dans le milieu.

Alternatives à l'utilisation des services :

règle générale, une minorité d'informatrices utilisent les services offerts dans le milieu. Face à une difficulté, d'autres informatrices adoptent une attitude calme ou encore une pause-réflexion, où elles prennent du recul face à la situation afin de mieux y trouver une solution par la suite. De plus, des informatrices trouvent du soutien dans leur entourage, auprès de leur famille et des amis;

les événements stressants s'avèrent difficiles à vivre pour le tiers des informatrices, en plus d'entraîner des répercussions chez les enfants (tristesse, insécurité, agressivité, problème de socialisation, etc.).

Conclusion

CONCLUSION

Cette recherche a permis de dresser une description sommaire des déterminants qui ont une influence sur le rôle parental des familles à faible revenu, ayant des enfants âgés de 0 à 10 ans, dans la MRC Abitibi. Plus particulièrement, elle a établi un portrait général des déterminants sociaux et démographiques, en plus de s'attarder en détails aux antécédents familiaux, aux valeurs ainsi qu'aux besoins en terme de services. La technique d'entrevue semi-directive a permis de recueillir les histoires d'une trentaine de parents, riches en contenu, et d'exposer les différentes dynamiques et difficultés qu'ils doivent affronter quotidiennement. La recherche permet donc de mieux connaître et comprendre les réalités des familles à faible revenu, et comporte du même coup des données intéressantes pouvant servir à outiller davantage les intervenants dans le milieu.



Puisque l'essentiel des résultats de l'analyse apparaît à la fin de chaque chapitre, sous forme de résumé, les données ne seront pas reprises dans le cadre de cette conclusion. Celle-ci mettra plutôt l'accent sur les points qui ont marqué l'analyse et sur des pistes de réflexion.

En général, les résultats de la recherche confirment ceux de plusieurs autres études portant sur la pauvreté et les dynamiques familiales. Ils donnent également un aperçu du nouveau visage de la pauvreté, donc des changements récents décrits dans quelques études. Par exemple, l'indicateur de faible revenu n'est plus systématiquement associé à une faible scolarité, bien qu'il y soit toujours fortement lié (Schechter et Paquet, 2000). Ainsi, la recherche montre que la pauvreté touche autant des décrocheurs scolaires que des personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou un diplôme universitaire. Toutefois, même si la scolarité n'est pas une garantie contre la pauvreté, il n'en reste pas moins qu'une personne munie d'un diplôme postsecondaire a plus de chances de mettre un terme à une situation de pauvreté et d'accéder à un emploi bien rémunéré (Steinhauer, 1999).

De plus, dans la plupart des familles rencontrées, au moins un membre est actif sur le marché du travail. Dans six de ces familles, les deux parents ont un emploi. Néanmoins, même dans ces derniers cas, un double salaire ne s'avère pas encore suffisant pour les aider à quitter le seuil de faible revenu. De tels résultats indiquent que l'accès à l'emploi ne représente également plus une garantie contre la pauvreté, comme le soulignent d'autres études (CNBS, 2000 et 2002; Lesemann, 1995). Le marché du travail s'est graduellement transformé. Il comporte maintenant son lot d'emplois précaires, saisonniers, à temps partiel ou encore mal rémunérés, qui n'aident pas les familles défavorisées à régler leurs difficultés financières.

Bref, la pauvreté ne tend plus à toucher qu'à un seul groupe homogène mais à différentes strates de la société, de façon moins statique et sur des périodes de temps variables, comme le résumait bien Schechter et Paquet :

« Les pauvres ne constituent pas un groupe homogène, pris dans une spirale de reproduction dont la cause est attribuable à leur exclusion systématique du marché de travail [...] et dont la situation empire à cause du démantèlement de l'État-providence, fruit du néolibéralisme et de la globalisation. Au contraire, les pauvres sont mobiles, hautement différenciés, et leur situation s'explique par plusieurs facteurs. Parmi ces facteurs, certains sont la conséquence de cycles économiques, certains résultent des politiques gouvernementales et d'autres encore sont les résultats de choix individuels » (2000 : 226).

Cependant, la recherche démontre clairement que les familles monoparentales disposent toujours d'un revenu nettement moindre comparativement aux familles biparentales. Elles demeurent donc plus exposées aux difficultés découlant d'une situation de pauvreté.

Le rôle parental

Plusieurs informatrices désirent obtenir de l'encadrement et des conseils afin de mieux exercer leur rôle parental, résultat que confirment d'autres études (CCDS, 2001; Juneau, 2000; Hernandez-Sanchez, 1997). Il s'agit donc d'un besoin qui semble sensiblement généralisé. Quelques raisons expliquent cette tendance. Il appert que le rôle parental n'est pas inné. Quelques informatrices certifient que les enfants ne naissent pas avec un mode d'emploi. Par conséquent, les parents doivent avoir à leur disposition des modèles et des sources d'information afin de bien cerner leur rôle auprès de l'enfant. Cependant, ils ont en général

moins accès à des modèles en raison des transformations que subit la structure familiale moderne. Il y a moins de personnes susceptibles de servir de modèle dans leur entourage étant donné la diminution du nombre d'enfants par famille et l'absence quasi systématique des grands-parents, donc la disparition de la famille élargie telle que connue au cours du siècle dernier (Juneau, 2000).

De plus, quelques informatrices ont été privées, temporairement ou non, de la présence d'un ou de leurs deux parents, et donc d'une source d'information et d'exemples utiles. Elles cherchent donc à obtenir des conseils et des trucs auprès d'autres sources, lors d'échanges avec des parents, en consultant des intervenants ou des documents. Toutefois, plusieurs informatrices utilisent peu les services offerts dans leur milieu. Il est possible que certaines d'entre elles ressentent de la honte ou un sentiment d'incompétence. Elles pourraient alors craindre d'être jugées par les intervenants ou la communauté. Il faut également tenir compte des difficultés avec le transport, le gardiennage et les heures d'ouverture des services. Bref, les parents peuvent rencontrer plusieurs contraintes les privant d'un soutien parental.

Les parents comme antimodèle

D'autres informatrices, une dizaine au total, bien qu'elles aient pu bénéficier de la présence de leurs parents durant leur jeunesse et encore actuellement, s'en servent toutefois comme d'un antimodèle. Donc, elles tendent consciemment à ne pas reproduire les situations et le type de relations vécues avec leurs parents. Par exemple, si l'alcoolisme d'un parent fut pénible dans leur jeunesse, elles ne tolèrent aucune consommation d'alcool à la maison. Si elles ont vécu de la violence, elles n'en acceptent actuellement sous aucune forme avec leurs enfants. Si elles ont souffert de l'absence des parents, elles accordent une attention particulière à leur présence auprès des enfants. Si leurs parents ont exercé une éducation trop sévère, elles essaient d'être plus permissives avec leurs propres enfants. Bref, au lieu de répéter ce qu'elles ont observé et vécu, elles tendent à reproduire la situation ou le comportement inverse, ce qui ajoute un bémol à l'influence des antécédents familiaux sur le rôle parental, dans sa version classique, c'est-à-dire que les difficultés vécues dans la jeunesse ont des retombées négatives sur le rôle parental des individus à l'âge adulte.

Cependant, parmi les informatrices qui adoptent « l'antimodèle » de leurs parents, quelques-unes tombent dans l'excès inverse. Elles se montrent trop présentes auprès de leurs enfants ou encore surprotectrices. Elles achètent de trop grandes quantités de nourriture, quitte à les gaspiller, pour éviter que leurs enfants ne connaissent la faim. Ce sont des comportements qui, comme la violence ou l'alcoolisme, peuvent influencer le comportement des enfants. On peut aussi se demander si un parent ayant vécu des difficultés durant sa jeunesse peut maintenir cet antimodèle ou s'il n'aura pas tendance à modifier son comportement, dans le sens des antécédents familiaux, suite à certains événements particulièrement stressants. Il faut rappeler ici l'exemple de Steinhauer (1999) au sujet des parents qui adoptent une éducation particulière, contrastant avec celle reçue de leurs propres parents, puis qui graduellement reviennent à cette dernière, inconsciemment, par la force des événements.

L'absence des pères

L'impossibilité de rencontrer des pères constitue un autre résultat marquant. La plupart des contacts téléphoniques ont eu lieu avec des mères et celles-ci ont affirmé que leur conjoint n'était pas intéressé ou qu'il n'avait pas le temps en raison des horaires de travail. Quelques contacts avec des pères furent également établis mais la plupart n'ont démontré aucun intérêt. Ce résultat indiquerait-il que la famille demeure toujours une sphère d'activités propre aux mères?

Historiquement, les pères étaient peu présents dans le quotidien de la famille. Ils en étaient le principal pourvoyeur alors que la mère demeurait à la maison pour prendre soin des enfants. Avec l'industrialisation et la modernisation de l'économie, les mères ont accédé graduellement au marché du travail. Les pères auraient pu, en théorie, prendre alors une plus grande place mais il semble qu'avec la venue des enfants, le travail ait demeuré leur principal intérêt (Tremblay, 1989). De plus, le mouvement féministe aurait contribué, du moins selon Dulac (1995), à maintenir des pères à l'extérieur de la sphère familiale en dénigrant leurs capacités à s'occuper des enfants, de la même manière que les mères, et en attaquant leur identité. Pour bon nombre de femmes, les pères porteraient toujours une étiquette d'incompétents, de perdants et d'abuseurs potentiels (Dulac, 1995; Vanasse, 1990). La naissance d'un enfant transformerait alors les femmes en mères « *sans faire des hommes des pères* » (Dandurand et Saint-Jean, 1990 : 157). Il est donc possible que, dans une certaine mesure, un pourcentage

quelconque de mères n'aient pas laissé l'opportunité aux pères de faire valoir leur intérêt et leurs habiletés de parents²³. Rappelons qu'une informatrice témoigne en ce sens lorsqu'elle affirme qu'au début du partage des tâches, elle a éprouvé des difficultés à laisser son conjoint participer aux tâches ménagères et aux soins des enfants.

Afin d'aider les pères à prendre davantage part à la vie familiale, serait-il possible d'élaborer des activités adaptées à leur réalité? Il s'agirait alors de leur faire prendre confiance en leur capacité à assumer leur propre rôle parental, sans nécessairement reproduire celui de la mère, et à modifier l'image négative qui peut persister dans la société.

Le respect des enfants et l'attitude des parents

L'analyse démontre que plusieurs informatrices ont des difficultés avec le manque de respect et de discipline chez leurs enfants, surtout à l'intérieur du groupe des 6 à 10 ans. Selon leurs témoignages, certains enfants imposent leur volonté aux parents et ils ne respectent plus les adultes, avec ou sans autorité morale. Quelques informatrices expliquent que ce comportement résulte d'un manque d'encadrement, découlant généralement des difficultés personnelles (séparation, décès) vécues par les parents. Ils n'étaient alors pas en mesure d'exercer adéquatement leur rôle parental.

La disparition de la différence de statut entre les générations, telle que traitée par Samy (1999), constituerait une autre explication plausible. Cette disparition entraîne comme conséquence l'existence d'une égalité entre les adultes et les enfants. Donc, les enfants tendent à traiter les adultes comme leurs amis parce qu'ils ne perçoivent plus l'autorité traditionnellement rattachée à la génération qui les précède. Et l'attitude des parents « amis », telle que décrite dans l'analyse, reflète bien cette tendance du côté des parents. Ils entretiennent un rapport égalitaire avec leurs enfants, sans cette distance liée à l'autorité parentale. Par conséquent, les enfants jouissent d'une plus grande liberté d'action et de décision, de la part de leurs parents qui les traitent en être humain mature. Par exemple, ils n'hésitent pas à leur confier leurs difficultés d'adultes.

23. *Même les services aux familles ne seraient pas adaptés à la réalité vécue par les pères. Voir à ce sujet Germain Dulac, 2001, « Les stéréotypes sociaux sur les rôles et l'implication des pères dans les services à la famille », Défi Jeunesse, 7 (2), 26-32.*

Serait-il possible que cette attitude découle de l'importance que les parents accordent à l'estime de soi? Rappelons que cette valeur se situe au troisième rang chez les informatrices. Ainsi, les parents pourraient agir de la sorte dans le but de ménager l'estime de soi de leurs enfants, afin de s'assurer que ceux-ci soient bien dans leur peau et de ne pas ébranler leur confiance en soi. Cela confirmerait les propos de Samy (1999) sur cette question.

Le manque de respect chez les enfants est peut-être également influencé par le contexte dans lequel ils reçoivent leur éducation. En effet, l'analyse révèle que certains enfants doivent négocier avec plusieurs degrés d'autorité différents. Autrement dit, le père, la mère et parfois les nouveaux conjoints ne fixent pas les mêmes règles et les mêmes limites. Il devient alors difficile pour les enfants de s'y retrouver et de réagir adéquatement, eux qui ont davantage besoin de stabilité et d'un encadrement bien défini (Collard, 2003)²⁴. Comme il en fut question auparavant, ce contexte crée également des tensions entre les parents et évidemment des répercussions chez les enfants. En plus de gérer différents degrés d'autorité, les enfants subissent également l'influence des médias, notamment la télévision, et des amis à l'école, ce qui peut contribuer à accroître davantage la confusion qui découle de la multiplication des règles différentes.

Serait-il pertinent d'informer davantage les parents sur les services pouvant les aider dans leur rôle parental, afin qu'ils les utilisent davantage et qu'ils reçoivent les connaissances nécessaires pour équilibrer estime de soi et autorité parentale? Si tel est le cas, la présentation du service devra être soignée afin que les parents ne se sentent pas attaqués dans leurs compétences, situation qui pourrait freiner leur participation.

Des situations et des comportements typiques des milieux ruraux

D'une part, plusieurs informatrices sont propriétaires d'une maison, ce qui est typique des milieux ruraux. L'analyse permet aussi d'observer un lien entre la propriété et les relatives bonnes conditions de logement. Ainsi, les deux tiers des informatrices, dont plusieurs propriétaires, se disent satisfaites de l'espace intérieur et extérieur dont elles disposent

24. Dans son article, la journaliste cite les propos de Richard Cloutier, professeur à l'école de psychologie de l'Université Laval et de Claire Leduc, psychothérapeute.

actuellement. Quelques-unes parlent même de leur vécu passé en loyer et des lacunes en ce qui a trait à l'espace et au bruit. De plus, celles qui demeurent actuellement en logement locatif sont plus insatisfaites de l'espace et du bruit. Le milieu rural offre donc un avantage intéressant aux familles quant aux conditions de logement.

D'autre part, il semble que plusieurs informatrices aient tendance à demander de l'aide dans leur entourage lorsqu'elles vivent une difficulté. Ainsi, elles obtiennent de l'aide pour du gardiennage, pour l'encadrement des enfants, le transport, les tâches ménagères ou pour des loisirs. De plus, quelques-unes apprécient les échanges entre amis, entre voisins ou avec les membres de la famille. Le troc leur semble une alternative adéquate. Pour compléter ce tableau, les informatrices sont peu nombreuses à chercher de l'aide auprès des organismes et des institutions. Celles qui le font comblent généralement des besoins « physiques », comme des soins de santé au CLSC, l'achat de matériel au comptoir familial ou encore l'utilisation de la garderie. Ce type de comportement se retrouve également dans d'autres études sur les milieux ruraux (Beulé et Simard, 2002; Corin *et al.*, 1990). Cette réserve des informatrices en lien avec l'utilisation des services découle peut-être aussi du manque d'anonymat qui caractérise habituellement les milieux ruraux. Rappelons que la gêne fut identifiée par quelques informatrices comme une raison pour ne pas utiliser des services.

Dans le but de faciliter la tâche des parents, serait-il possible d'établir un moyen pour favoriser les échanges de services et de matériel entre parents, ou avec les autres membres de la communauté? Cela contribuerait en plus à contrer l'isolement social des familles à faible revenu.

Enfin, une dizaine d'informatrices évoquent des difficultés avec le transport, ce qui représente un autre reflet de la ruralité. Rappelons que plusieurs services se concentrent près d'Amos et qu'en moyenne, une trentaine de kilomètres sépare cette ville des autres municipalités. D'ailleurs, l'analyse démontre que certains services offerts à Amos s'avèrent peu connus des informatrices résidant en milieu rural, soit à l'extérieur de la ville.

Serait-il possible de développer de l'aide au transport ou encore un service de transport en commun, par exemple du type taxi-bus qui dessert Val-d'Or et ses environs? À défaut de quoi, serait-il possible de développer des services de proximité plus près de la population des municipalités éloignées d'Amos? Rappelons qu'une informatrice s'inquiète de la fermeture possible des points de services du CLSC dans différentes communautés.

La méconnaissance des services

L'analyse des données révèle aussi que des services sont méconnus des informatrices. Par exemple, malgré toute la publicité diffusée dans les médias, le tiers d'entre elles ne connaissent pas les services de Prévention du suicide. Il est aussi intéressant de noter que les informatrices témoignent de besoins pour lesquels il existe déjà des services qu'elles ne connaissent pas. Ainsi, quelques-unes désirent obtenir de l'encadrement parental, du soutien pour des problèmes personnels ou encore de l'aide aux devoirs, alors que des programmes existent au CLSC et que le service Allo-Prof est déjà offert sur leur territoire.

Comme le suggèrent trois informatrices, serait-il possible d'accroître la publicité et la diffusion de l'information sur les services offerts? Toutefois, en prenant l'exemple de Prévention du suicide, il est légitime de douter de la réussite de cette solution. Il faut garder à l'esprit que les gens retiennent l'information sur un service lorsqu'ils vivent personnellement le problème. L'information ne devient pas significative tant qu'elle n'est pas associée à leur propre vécu. Il faut aussi se rappeler que chaque jour, la population est inondée d'informations de toutes sortes par le biais des journaux, de la radio, de la télévision et de l'Internet. Il existerait donc un point de saturation au-delà duquel l'ajout d'informations serait inutile (Beaulé et Simard, 2001). Dans ce contexte, existe-t-il d'autres alternatives? Peut-être que le simple fait d'entretenir des contacts avec des intervenants, comme un travailleur de milieu, ou d'autres gens de la communauté, permettrait aux parents de recevoir l'information sur les services au moment où ils vivent le problème? Il s'agirait alors de briser l'isolement social des familles et d'établir une relation de confiance avec une personne significative, ce qui pourrait peut-être atténuer le sentiment de gêne qui freine parfois l'utilisation des services (Beaulé et Simard, 2001).

Les lacunes en garderie

La recherche met aussi en lumière le problème des garderies. Quelques informatrices n'ont pas accès à une garderie dans leur milieu car il n'en existe tout simplement pas, par exemple dans certaines municipalités rurales, ou encore parce qu'il n'y a plus de places disponibles. De plus, les parents ayant des horaires de travail atypiques, soit le soir, la fin de semaine, à temps partiel ou sur appel, éprouvent également des difficultés. Bref, il semble que les garderies ne soient pas adaptées à la réalité vécue par bon nombre de parents. Cela engendre des conséquences. Quelques-uns n'ont pas accès à une garderie et ils se retrouvent sur une liste d'attente, ce qui peut constituer une contrainte à l'emploi, ou bien ils ont accès à une garderie située à plusieurs kilomètres de leur domicile et de leur lieu de travail. S'ils ont plusieurs enfants, ceux-ci risquent de se retrouver dans différentes garderies, parfois éloignées les unes des autres, obligeant alors les parents à parcourir de longues distances quotidiennement pour conduire et récupérer chaque enfant. Ou encore, ils utilisent un service de garde privé et donc coûteux. Enfin, cela peut entraîner des impacts chez les enfants, en les privant d'une opportunité de socialiser avec leurs pairs, ce qui s'avère important pour briser l'isolement social plus fréquent en milieu défavorisé.

Comme le mentionnent quelques informatrices, serait-il possible de créer un réseau de parents pour échanger du gardiennage? Néanmoins, est-ce que cela constitue une alternative adaptée pour du gardiennage régulier, cinq jours par semaine, en fonction d'un horaire de travail? Un tel système d'échanges s'appliquerait davantage aux parents ayant des besoins de gardiennage occasionnels. Pour combler les besoins de gardiennage des parents sur le marché du travail, ce type de réseau serait possiblement trop lourd à soutenir pour les bénévoles. Peut-être alors faudrait-il démontrer clairement les nombreux avantages, autant pour les parents que pour les enfants, d'un service de garde accessible, dans un contexte où le gouvernement du Québec songe à transformer la structure des réseaux de garderies à cinq dollars?

Bref, si les parents reçoivent de l'aide pour le transport, le gardiennage, l'encadrement des enfants et tous leurs besoins, cela risque de contribuer à diminuer le stress vécu et à provoquer d'autres changements : plus de facilité à concilier le travail et la famille, diminution de l'impression d'être constamment « à la course » et finalement la possibilité de jouir davantage de temps de qualité avec les enfants. D'ailleurs, une informatrice affirme que son manque de

présence à la maison lui fut reproché par sa fille de nombreuses fois. Les parents auraient peut-être davantage l'impression de mieux exercer leurs compétences parentales. La présence régulière et de qualité d'une personne significative pourrait-elle favoriser la réduction des difficultés chez les enfants? Lorsque l'on regarde simplement l'impact de l'absence du père chez les enfants de familles monoparentales (Steinhauer, 1999; Ross *et al.*, 1998), la réponse est plus qu'évidente.

Annexes



ANNEXE I - LISTE DES 18 VALEURS UTILISEE EN ENTREVUE

Vie confortable (prospérité)
Vie intéressante (active, occupée)
Monde de paix (absence de conflit, de guerre)
Monde de beauté (nature et arts)
Égalité-fraternité (égalité des chances pour tous)
Sécurité familiale (prendre soin de ceux que l'on aime)
Joie (être bien dans sa peau)
Liberté (absence de contraintes)
Harmonie intérieure (absence de conflits intérieurs)
Amour (intimité sexuelle et spirituelle)
Sécurité nationale (protection contre les agressions)
Plaisir (vie agréable, loisir)
Salut (sens de l'absolu ou de la vie éternelle)
Respect de soi (estime et amour de soi)
Amitié (intimité des relations)
Réalisation de soi (accomplissement de son potentiel)
Reconnaissance sociale (respect et admiration des autres)
Sagesse (compréhension profonde de la vie)

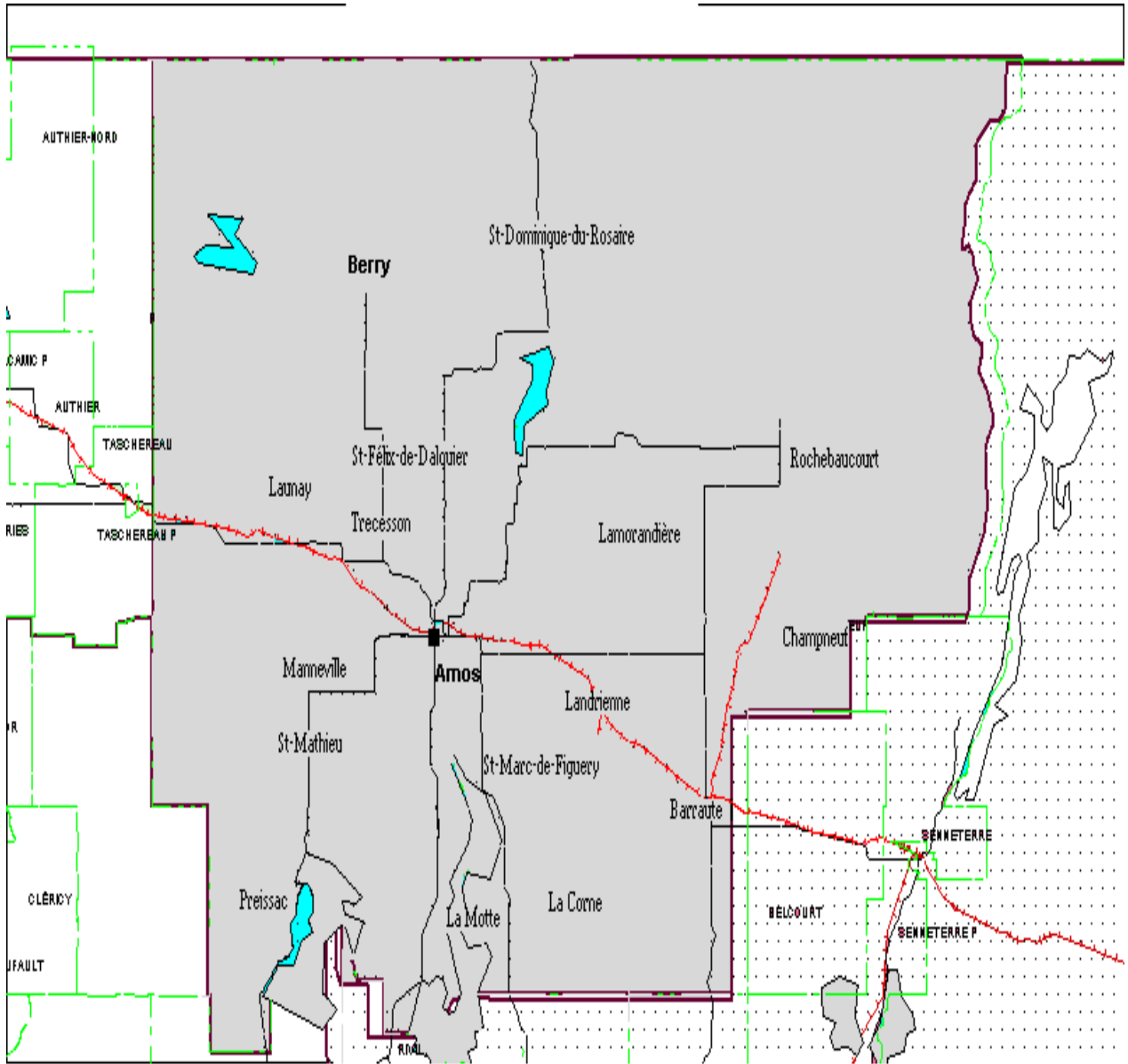
Source : Claude Paris, *Éthique et politique*, 1985.

ANNEXE II - COMPILATION DES GRILLES DE SERVICES COMPLETEES PAR LES INFORMATRICES

Service	Connait	Connait pas	Déjà utilisé
Activités de la Maison de la Famille d'Amos			
Animation parents-enfants	26	6	11
Location de siège d'auto pour enfants	26	5	3
Stimul-Action (préparation à l'école)	19	12	8
Éveil des tous petits	22	9	9
Halte-Répit	25	7	7
Dépannage alimentaire	19	12	6
Naître Égaux – Grandir en santé	7	24	0
La Prévention, c'est pour la vie	9	22	1
Location ou achat de jouets	21	10	5
Toxicomanie	3	25	1
CLSC			
Info-Santé	32	0	28
Service d'accueil	22	9	11
Services psychosociaux (<i>support, communication, relations, gestion du stress</i>)	22	10	9
Santé physique (<i>conseils de l'infirmière, vaccination, planification des naissances, dépistage MTS, échanges de seringues</i>)	31	1	26
Services Petite enfance et enfance			
Rencontre de préparation à la naissance (prénatale)	30	1	19
Supplément alimentaire (OLO)	20	12	6
Atelier ou visite de nutrition avant l'accouchement	10	22	4
Promotion de l'allaitement maternel	16	16	4
Suivi après l'accouchement	23	9	13
Vaccination (0-18 mois)	31	1	28
Évaluation du développement (0-18 mois) (18 mois-5 ans)	25	7	22
Évaluation et support à l'apprentissage du langage (18 mois-5 ans)	23	9	10
Vaccination prématernelle	28	4	16
Rencontre sur l'encadrement et la discipline (3-6 ans) (6-11 ans)	10	22	2
Soins aux dents (6-11 ans)	12	20	2
Promotion de vaccination	15	17	4
Activités Naître Égaux-Grandir en santé	4	27	0
Centre local d'emploi (CLE)			
Recherche d'emploi	23	8	5
Activités pour développer les compétences (<i>rédaction de CV, comment réussir une entrevue</i>)	16	15	5
Retour aux études	14	18	3
Régime d'apprentissage (stage en milieu de travail)	10	22	2

(suite CLE)	Connait	Connait pas	Déjà utilisé
Formation (nouvelles technologies, démarrage d'entreprises)	12	19	2
Service d'aide financière (sécurité du revenu)	20	11	9
Garderie (Halte garderie) (CPE des Petits Élans, CPE Arlequin et Colombine [Amos])	28	4	16
Transport organisé (Le Point d'eau et Transport adapté [Amos])	21	11	1
Banque alimentaire (Centre bénévolat [Barraute], Accueil Harvey Bibeau [Amos])	20	12	4
Comptoir familial (La Petite Boutique [Amos] [Launay])	28	4	23
Logement subventionné (coopérative d'habitation) (Amos) (Coop La rivière aux biscuits, Coop Des six; Coop Deux et Deux Quatre, Coop Harricana)	16	16	0
Cuisine collective (Amos)	18	13	0
Aide aux devoirs (enfants) (Allo-Prof)	6	26	0
Recherche d'emploi (Carrefour Jeunesse-Emploi; Vision Travail; [Amos])	15	17	4
Planification du budget (ACEF et Maison de la Famille [Amos])	8	24	0
Retour aux études (Carrefour Jeunesse-Emploi; Vision Travail [Amos])	16	16	2
Prévention Suicide (ligne téléphonique, face à face [Amos])	21	10	1
Hébergement pour femmes violentées (Maison Mikana [Amos])	27	5	1
Intervention pour conjoint violent (Service d'aide et de traitement en apprentissage social [SATAS] [Amos])	11	21	1
Transport et hébergement pour des services de santé à l'extérieur d'Amos (Comité de soutien à la pédiatrie)	9	23	1
Hébergement de parents (enfant hospitalisé à Montréal) (Comité Nieto [Barraute])	5	27	1
Travailleur de rue (Amos)	13	19	0
Maison de jeunes (Amos, Barraute)	27	5	1
Promotion de l'allaitement (Ligue La Lèche [Amos])	21	11	4
Tel-Jeunes	22	10	2
La ligne Parents (1-800)	22	10	2
Autres (Centre Normand [violence conjugale])	1	-	1

ANNEXE III – MRC ABITIBI



Bibliographie



BIBLIOGRAPHIE

- BARIL, Hélène (2003). « Travailler quand tout le monde dort ». *La Presse* du 8 mars Cahier E 1-2.
- BEAULÉ, Guillaume et Paule SIMARD (2002). *L'approche de proximité en milieu rural : Quel modèle pour le Témiscamingue?* Rouyn-Noranda, Centre de santé Sainte-Famille de Ville-Marie/Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- BEAULÉ, Guillaume et Paule SIMARD (2001). *Le travail communautaire à Notre-Dame-du-Nord : Évaluation d'une approche de proximité en milieu rural.* Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- BELLEROSE, Carmen *et al.* (1999[a]). « Milieu familial et milieu de garde ». Dans *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois*. Québec, Institut de la statistique du Québec.
- BELLEROSE, Carmen *et al.* (1999[b]). « Interaction parent-enfant ». Dans *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois*. Québec, Institut de la statistique du Québec.
- BELSKY, Jay (1984). « The determinants of parenting : A process model ». *Child Development*, 55:83-96.
- BERTHIAUME, Nicole (2000). *Portrait de la clientèle et des services aux enfants, aux jeunes et à leur famille en lien avec des difficultés d'adaptation sociale, MRC Abitibi.* Rouyn-Noranda, Direction des programmes et des services, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- BRONFENBRENNER, Urie (1979). *The Ecology of Human Development : Experiments by nature and design.* Cambridge, Harvard University Press.
- CLÉMENT, Marie-Ève *et al.* (2002). « Facteurs susceptibles d'influencer le bien-être des familles d'enfants d'âge préscolaire et scolaire en milieu rural : une recherche-action sur le point de vue d'informateurs clés ». *Service social*, 49(1):94-121.
- CLSC de la Région-Sherbrookoise (2000). « La négligence à l'égard des enfants et la toxicomanie chez les mères : quels sont les liens? ». *Science-Action*, (4):1-4.
- COLLARD, Nathalie (2003). « Doit-on croire les livres? », *La Presse* du 13 juillet <http://www.cyberpresse.ca>
- COLLINI, Mariella (2001). *Pauvreté et appauvrissement en Abitibi-Témiscamingue.* Rouyn-Noranda, Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Conseil canadien de développement social (CCDS) (2002). *Le progrès des enfants au Canada*, <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2002/pcc/hl.htm>

- Conseil canadien de développement social (CCDS) (2001). *Le progrès des enfants au Canada*, <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2001/pec/fs.htm>
- Conseil national du bien-être social (CNBS) (2002). *Le coût de la pauvreté* http://www.ncwcnbes.net/htmldocument/reportcostpovertyF/CostpovertyFre.html#_Toc535914804
- Conseil national du bien-être social (CNBS) (2000). *Profil de la pauvreté infantile, 1998*. Minister of Public Works and Government Services Canada http://www.ncwcnbes.net/htmldocument/reportchildpoverty98F/reportchildpoverty98F.html#_Toc522430198
- CONTANDRIOPOULOS, André-Pierre *et al.* (1989). *Savoir préparer une recherche*. Montréal. Groupe de recherche interdisciplinaire en santé, Université de Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux, Conseil de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie.
- CORIN, Ellen *et al.* (1990). *Comprendre et soigner autrement : la régionalisation comme choix radical*, Centre de recherche de l'hôpital Douglas, Unité de recherche psychosociale.
- Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) (2003). *Portrait : MRC d'Abitibi*. Rouyn-Noranda <http://www.crdat.qc.ca/index.html?menu=2>
- Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) (2001). *Tournée régionale sur la pauvreté : Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn-Noranda.
- DANDURAND, Renée (1995). « Divorce et nouvelle monoparentalité ». Dans DUMONT, Fernand, Simon LANGLOIS et Yves MARTIN. *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- DANDURAND, Renée et Lise SAINT-JEAN (1990). *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- DRAPEAU, Sylvie *et al.* (1999). « Soutien social » Dans *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois*. Québec, Institut de la statistique du Québec.
- DUBÉ, Joanne et Marc PROVOST (1991). « Le rôle de la relation conjugale dans l'abus et la négligence d'enfants : vers une étude écologique ». *Santé mentale au Québec*, 16(1):213-229.
- DULAC, Germain (1995). « La condition masculine : l'univers complexe de la parentalité ». Dans DUMONT, Fernand, Simon LANGLOIS et Yves MARTIN. *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- DYKE, Nathalie (2000). « Devenir parent : l'identité en question ». *Interface*, 21(1):28-32.
- FRAPPIER, Monique (1995). « La pauvreté : facteurs économiques ». Dans DUMONT, Fernand, Simon LANGLOIS et Yves MARTIN. *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GAUTHIER, Madeleine et Léon BERNIER (1997). *Les 15-19 ans : Quel présent? Vers quel avenir?* Québec, Presse de l'Université Laval, Institut québécois de recherche sur la culture.

- GAUTHIER, Madeleine (1996). « Le phénomène religieux au Québec : le cas de deux cohortes de jeunes à 25 ans de distance », *Nouvelles pratiques sociales*, 9(1):43-58.
- GAUTHIER, Yvon (1999). « Aux origines de la vie psychique et relationnelle du petit enfant ». *Prisme*, (29):62-73.
- GENDRON, Chantal *et al.* (1999). *Bilan socio-économique, édition 1999, Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn-Noranda, ministère des Régions, Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue.
- GIRARD, Chantal et Sylvie BELLOT (2000). *La population de l'Abitibi-Témiscamingue : caractéristiques démographiques et socio-économiques, Tome 5, Portrait de la MRC Abitibi*. Rouyn-Noranda, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- HERNANDEZ-SANCHEZ, Olivia (2000[a]). *Étude des principaux besoins des habitants de La Corne et du niveau de connaissance et d'utilisation des services du CLSC*. Amos, CLSC les Eskers. Non publié.
- HERNANDEZ-SANCHEZ, Olivia (2000[b]). *Résultats sur les besoins des parents à faible revenu de la MRC Abitibi*. Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, Non publié.
- HERNANDEZ SANCHEZ, Olivia (1999). *Les besoins et suggestions de services de parents d'enfants de 0 à 5 ans : une étude en milieu socio-économiquement défavorisé de Val-d'Or*. Val-d'Or, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- HERNANDEZ-SANCHEZ, Olivia (1998). *Les besoins de mères à l'adolescence ayant des enfants de 0 à 5 ans : évaluation de l'adéquation des services offerts dans la MRC de l'Abitibi-Ouest pour cette clientèle*. Rouyn-Noranda, Direction de santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, l'Entre-Acte/Maison de la famille.
- HERNANDEZ-SANCHEZ, Olivia (1997). *Les besoins de parents d'enfants de 0 à 5 ans en relation avec l'exercice de leur rôle parental : une étude auprès de parents de Val-d'Or*, Essai présenté pour l'obtention du grade de maître ès sciences, Université Laval.
- HUBERMAN, Michael et Matthew MILES (1991). *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (2002). *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*. Québec, Gouvernement du Québec.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2002[a]). Évolution des comportements et des pratiques alimentaires (Volume 2, No. 5) » in *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) : De la naissance à 29 mois*. Québec, Gouvernement du Québec.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2002[b]). « Grandir dans un environnement en changement (Volume 2, No. 2) ». Dans *Étude longitudinale du développement des enfants du*

Québec (ÉLDEQ 1998-2002) : *De la naissance à 29 mois*. Québec, Gouvernement du Québec.

Institut de la Statistique du Québec (ISQ) (2002[c]). « Vie conjugale des parents (Volume 1, No. 11) ». Dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) : Les nourrissons de 5 mois*. Québec, Gouvernement du Québec.

Institut de la Statistique du Québec (ISQ) (2002[d]). « Conduites parentales et relations familiales (Volume I, numéro 10) ». Dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) : Les nourrissons de 5 mois*. Québec, Gouvernement du Québec.

Institut de la Statistique du Québec (ISQ) (2002[e]). « Conditions de vie, santé et développement : section 1 : Pauvreté, conditions de naissance et santé des nourrissons (Volume 1, No 3) ». Dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) : Les nourrissons de 5 mois*. Québec, Gouvernement du Québec.

JENKINS, Jenny et Daniel KEATING (1998). *Les risques et la résistance chez les enfants de six et de dix ans*. Hull, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada.

JUBY, Heather et Céline LE BOURDAIS (1995). « Les parcours familiaux des Canadiennes ». *Sociologie et sociétés*, 27(2):143-161.

JUNEAU, Céline (2000). *Le rapport 1999-2000 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. Québec, Conseil de la famille et de l'enfance.

JUNEAU, Céline et al. (1999). *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*. Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, ministère de la Famille et de l'Enfance, Bureau de la statistique du Québec.

LAPOINTE, Serge et Jean-Marc PILON (1995). « Le développement des pratiques sociales dans le Bas-Saint-Laurent au cours des années 60 et 70 ». *Nouvelles pratiques sociales*, 8(2):89-103.

LECLERC, Marc-Yves (1999). « L'homme est un réseau pensant : attachement et autorité du manque ». *Prisme*, (29):54-61.

LEDUC, Claire (1994). *Le parent entraîneur*. Montréal, Éditions Logiques.

LEFEBVRE, Sophie (2003). « Le logement, une question de revenu ». *Tendances sociales canadiennes*, (68):17-21.

LESEMANN, Frédéric (1995). « La pauvreté : aspects sociaux ». Dans DUMONT, Fernand, Simon LANGLOIS et Yves MARTIN. *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

MALBOEUF, Marie-Claude (2003). « Tout le monde est malheureux ». *La Presse* du 8 mars, Cahier B 2.

- MALBOEUF, Marie-Claude et Judith LACHAPPELLE (2003). « Oui à moins de revenus pour la semaine de quatre jours ». *La Presse* du 8 mars, Cahier A 1-2.
- MARCIL-GRATTON, Nicole (2000). « La famille éclatée ». *Interface*, 21(1):42-45.
- MASSÉ, Raymond (1991). « La conception populaire de la compétence parentale ». *Apprentissage et socialisation*, 14(4):279-290.
- MAYER, Robert (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal, Gaétan Morin Éditeur.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) (2002). *La volonté d'agir, la force de réussir : stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Québec, Gouvernement du Québec.
- MIMOUNI, Annabelle (1998). « La vérité sur les parents ». *Guide ressources*, 14(3):49-56.
- OLDERSHAW, Lynn (2002). *A national survey of Parents of young children*. Toronto, Invest in Kids-Investir dans l'enfance.
- OLLIVIER, Nicole (1990). « Individualisme et mouvements sociaux ». *Nouvelles pratiques sociales*, 3(1):53-60.
- OUELLET, Hector et Jacques ROY (1994). « L'accessibilité aux services sociaux ». Dans DUMONT, Fernand, Simon LANGLOIS et Yves MARTIN. *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois sur la culture.
- PAQUET, Mario (1992). « Réflexions sur l'intervention de groupe en milieu rural ». *Nouvelles pratiques sociales*, 5(2):147-156.
- PARIS, Claude (1985). *Éthique et politique*. Québec, Éditions C. G.
- PATTON, Michael Quinn (1990). *Qualitative Evaluation and Research Methods*. Newbury Park, Sage Publications.
- QUÉNIART, Anne (2000). « Qui sont les pères d'aujourd'hui? ». *Interface*, 21(1):34-41.
- RENAUD, Gilbert (1995). « Individualisme, individualité et travail social ». *Nouvelles pratiques sociales*, 8(2):139-155.
- RINFRET-RAYNOR, Maryse et al. (1989). *Intervenir auprès des femmes violentées : évaluation de l'efficacité d'un modèle féministe*. Montréal, Université de Montréal, École de service social.
- ROBERT, Michèle et al. (1988). *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*. Sainte-Hyacinthe, Edisem.
- ROCHER, Guy (1969). *Introduction à la sociologie générale*. Montréal, Éditions Hurtubise HMH.

- RONDEAU, Gilles (1995). « La violence familiale ». Dans DUMONT, Fernand, Simon LANGLOIS et Yves MARTIN. *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- ROSS, David et Paul ROBERTS (1999). *Le bien-être de l'enfant et le revenu familial : un nouveau regard au débat sur la pauvreté*. Ottawa, Conseil canadien de développement social.
- ROSS, Paul et al. (1998). *Variation des résultats développementaux chez les enfants des familles monoparentales*. Hull, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada.
- SAINT-HILAIRE, Mélanie (2002). « Le désir d'enfant ». *RND : revue Notre-Dame*, 100(1):1-13, 16-28.
- SAMY, Mounir (1999). « Enfance, famille et société : le mythe de la réalisation personnelle ». *Prisme*, (29):24-41.
- SCHECTER, Stephen et Bernard PAQUET (2000). « Inclusion et exclusion à l'aune de la sociologie luhmannienne : l'exemple de la pauvreté au Canada ». *Sociologie et sociétés*, 32(2):212-233.
- STEINHAUER, Paul (1999). « Être parent dans la société d'aujourd'hui ». *Prisme*, (29):8-23.
- TARABULSY, Georges et Réjean TESSIER (1996). *Le développement émotionnel et social de l'enfant*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- TOURIGNY, Marc et Magali DUFOUR (2000). *La consommation de drogues ou d'alcool en tant que facteur de risque des agressions sexuelles envers les enfants : une recension des écrits*. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, Comité permanent de lutte à la toxicomanie.
- TREMBLAY, Gilles (1989). *L'intervention sociale auprès des hommes. Quelques pistes en vue de préciser un modèle d'intervention*. Mémoire de maîtrise, Département de service social, Université de Sherbrooke.
- VAILLANCOURT, Yves (1995). « Les pratiques sociales des années 60 et 70 : présentation du dossier ». *Nouvelles pratiques sociales*, 8(2):33-46.
- VANASSE, André (1990). *Le père vaincu, la Méduse et les fils castrés. Psychocritiques d'œuvres québécoises contemporaines*. Montréal, XYZ.
- ZALL, D. S. (1994). « The long term effects of childhood bereavement : impact on roles as mothers ». *Omega, Journal of Death and Dying*, 24(3):219-230.